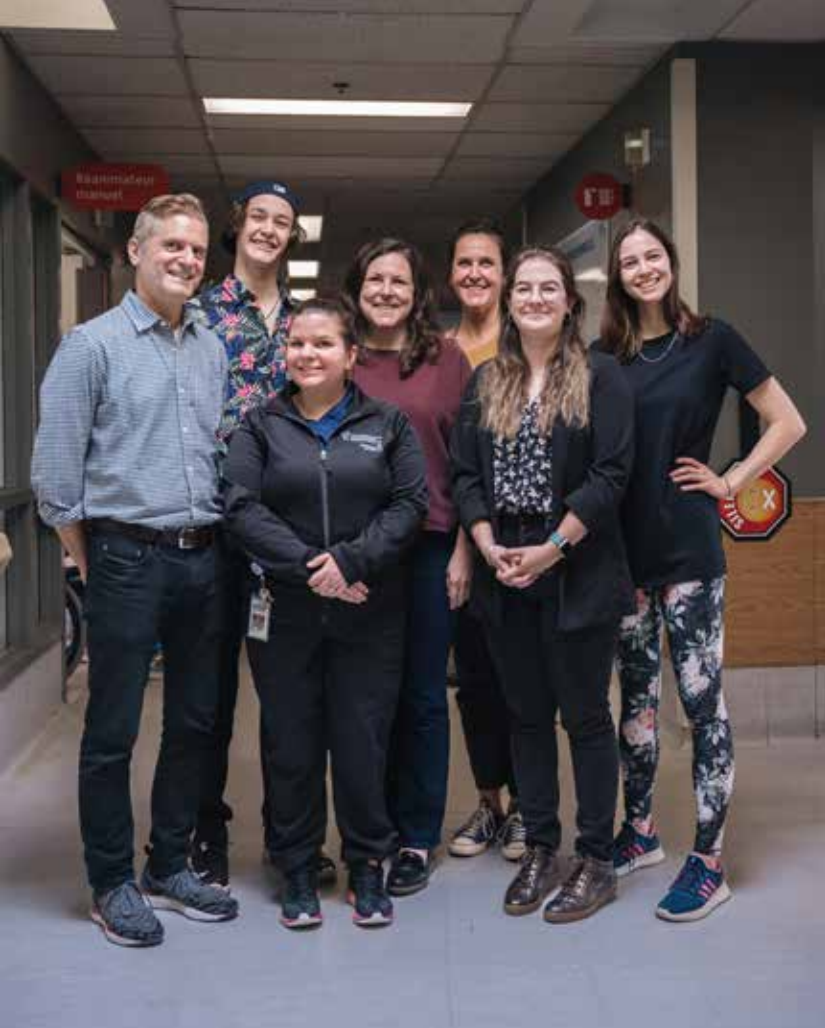




Le sens de la famille

Rapport annuel de gestion 2022-2023



LE SENS DE LA FAMILLE

Éloi Campeau, 17 ans, a reçu des soins à l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive du Centre de réadaptation Marie-Enfant à l'hiver 2022-2023 à la suite d'un grave accident d'auto. Accompagné par divers spécialistes de soins, de la santé physique et psychosociale, cet adolescent a créé des liens d'amitié forts, tant avec le personnel qu'avec d'autres jeunes suivis sur cette unité. Tout au long de son parcours au CHU Sainte-Justine, il a fait preuve d'une grande résilience et d'une force remarquable, soutenu par ses parents et sa famille, mais également par une seconde famille qu'il a trouvée en chacun des membres du personnel du Centre de réadaptation Marie-Enfant.

Photo de première de couverture : © CHU Sainte-Justine (Laurie-Jane Cloutier-Gagnon)

Photo de seconde de couverture : © Alexandre Champagne

Rapport annuel de gestion 2022-2023

Une publication du CHU Sainte-Justine
3175, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1C5
Téléphone : 514 345-4931

Site Web : www.chusj.org

Édition : Direction des personnes, de la culture, du leadership, des communications et des relations publiques du CHU Sainte-Justine

Diffusion : Ce document est disponible en version électronique à l'adresse www.chusj.org/rapportannuel

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à la condition d'en mentionner la source. © CHU Sainte-Justine.

Nous tenons à remercier le personnel des différentes directions de l'établissement qui ont contribué à la production de ce document.

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 du CHU Sainte-Justine a été adopté par le conseil d'administration le 12 juin 2023.

Table des matières

1. Message des autorités	4	4. Résultats au regard de l'entente de gestion et d'imputabilité	
2. Déclaration de fiabilité des données et des contrôles afférents	7	4.1 Attentes spécifiques	72
3. Présentation de l'établissement et faits saillants	8	4.2 Engagements annuels	74
3.1 L'établissement		5. Activités relatives à la gestion des risques et de la qualité	
Mission, vision et valeurs	9	5.1 Agrément	78
15 années pour transformer la vie de générations	10	5.2 Sécurité et qualité des soins et des services	80
Portrait des soins et des services 2022-2023	14	5.3 Personnes mises sous garde	86
Vocation suprarégionale	15	5.4 Examen des plaintes et promotion des droits	87
Organigramme de l'organisation	19	5.5 Information et consultation de la population	88
3.2 Conseils, comités et instances		6. Application de la politique portant sur les soins de fin de vie	90
Conseil d'administration	21	7. Ressources humaines	
Comité de gouvernance et d'éthique	22	7.1 Ressources humaines de l'établissement	93
Comité de vigilance et de la qualité	23	7.2 Gestion et contrôle des effectifs pour un établissement public	94
Comité de vérification	25	8. Ressources financières	
Comité de révision	26	8.1 Utilisation des ressources budgétaires et financières par programme	96
Comité des ressources humaines	27	8.2 Équilibre budgétaire	97
Conseil des infirmières et infirmiers	28	8.3 Contrats de services	98
Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	30	9. Ressources informationnelles	99
Conseil multidisciplinaire	31	10. État du suivi des réserves, commentaires et observations émis par l'auditeur indépendant	104
Comité de régie	33	11. Divulgence des actes répréhensibles	106
Comité de direction	34	<i>Annexe : Code d'éthique et de déontologie des administrateurs</i>	108
Comité de coordination clinico-académique	35		
Comité des usagers	37		
3.3 Faits saillants de l'année			
● Enjeu 1 : Le bon service, au bon moment, offert par la bonne personne	40		
● Enjeu 2 : Une organisation moderne et mieux adaptée aux besoins des citoyens	47		
● Enjeu 3 : Le plein potentiel du personnel	51		
● Enjeu 4 : Protéger la santé de la population québécoise par rapport à la pandémie de la COVID-19	56		
● Section 5 : Des projets structurants en soutien à l'innovation, à la recherche et à l'enseignement	59		
● Nos équipes se démarquent	67		

1 Message des autorités

Message de la présidente du conseil d'administration et de la présidente-directrice générale

Le sens de la famille

Tout au long de cette dernière année, les équipes du CHU Sainte-Justine se sont mobilisées pour soutenir les familles du Québec. Plus que jamais, la communauté du CHU Sainte-Justine a œuvré avec résilience et solidarité pour répondre aux besoins des enfants, des femmes, des mères et de leurs proches. Cette grande chaîne humaine, de notre famille au service des familles, poursuit une tradition forte de 115 ans qui a été célébrée cette année.

En fait, l'année 2022-2023 a marqué le 115^e anniversaire du CHU Sainte-Justine et le 85^e anniversaire du Centre de réadaptation Marie-Enfant. Après plus de deux années de pandémie de la COVID-19, cette année symbolique représentait une opportunité de mettre en lumière l'engagement et le dévouement de toutes les personnes de cœur qui ont contribué et qui contribuent encore aujourd'hui à écrire l'histoire du CHU Sainte-Justine. À cette occasion, l'institution a commémoré l'une de ses fondatrices en lui dédiant le pavillon principal, nommé le pavillon Justine-Lacoste-Beaubien. Plus d'une centaine de biographies mettant de l'avant des personnes de toutes époques et catégories d'emploi ainsi que près de 115 histoires de vie de patients, de familles, de médecins, de bénévoles, de donateurs et de membres du personnel ont été publiées. Enfin, une exposition intitulée *Une histoire de l'histoire du CHU Sainte-Justine : 115 ans avec les enfants* du pédiatre Jean-François Chicoine a été immortalisée sur les murs du pavillon Justine-Lacoste-Beaubien. Ces initiatives ont eu pour objectif de reconnaître toutes les personnes qui ont œuvré ou qui contribuent aujourd'hui à une cause commune : celle d'offrir les meilleurs soins aux enfants et aux mères d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Nous remercions chaleureusement la Fondation d'avoir soutenu la réalisation de ces activités de reconnaissance.

Guidé par les attentes gouvernementales de répondre aux besoins de la population, le CHU Sainte-Justine s'est mobilisé de concert avec l'ensemble des partenaires du réseau afin de soutenir les enfants et leurs proches alors qu'à l'automne 2022 un trio de virus s'est introduit dans les foyers, affectant spécifiquement les enfants. Pendant plusieurs mois d'affilée, plus de trois cents patients se sont présentés chaque jour à l'urgence du CHU Sainte-

Justine. Une unité de soins supplémentaire a été mise sur pied de même qu'un espace de repos pour permettre aux membres du personnel de dormir au CHU Sainte-Justine entre deux quarts de travail rapprochés. Toutes les équipes se sont mobilisées pour assurer une réponse aux besoins de la population dans ce contexte exigeant. De multiples initiatives ont été mises en œuvre pour travailler avec les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux afin de faciliter l'accès aux soins pédiatriques et pour soutenir les équipes directement sollicitées par cette situation. Si l'année 2022 a été marquée par le 115^e anniversaire du CHU Sainte-Justine, cette crise des virus respiratoires restera gravée dans la mémoire de notre institution.

Autre fait marquant, la visite d'Agrément Canada qui s'est déroulée en novembre pour les programmes de réadaptation s'est conclue avec un impressionnant taux de conformité de 99,7 %. Les résultats exceptionnels obtenus aux visites d'Agrément depuis 2019 sont le reflet d'une culture d'excellence en qualité et en sécurité des soins portés par tous. Soulignons aussi que pour une cinquième année consécutive, le CHU Sainte-Justine s'est classé au palmarès 2023 des meilleurs hôpitaux spécialisés au monde du magazine *Newsweek*.

En complémentarité et en cohérence avec le nouveau Plan Santé, le conseil d'administration a adopté une proposition pour les quinze prochaines années visant à créer de la valeur en santé pour les mères et les enfants du Québec. Cette vaste ambition qui vise à transformer la vie de générations, a été développée en consultation avec l'ensemble des parties prenantes internes et des partenaires de l'institution. Elle repose sur l'engagement d'offrir à chaque patient une expérience de soins et de services personnalisée et unique et se déploiera par le biais des quatre piliers suivants : la santé de précision, la personnalisation des soins et des services, des partenariats riches avec le patient, sa famille et nos partenaires ainsi que des activités académiques intégrées aux soins prodigués.

Ces piliers s'appuient sur trois leviers essentiels qui sont l'engagement des personnes et des équipes, des in-

frastructures et des technologies de pointe et collaboratives et une gouvernance agile, éthique et responsable.

Cette préoccupation à l'égard d'une gouvernance agile, éthique et responsable a amené le conseil d'administration à adopter un nouveau Code de conduite et règlement sur la gestion des conflits d'intérêts pour l'ensemble du personnel et tous ceux qui exercent leur profession au sein de l'établissement.

Les membres du conseil d'administration et toute personne s'étant impliquée dans les processus d'approvisionnement et de gestion contractuelle ont assisté à une activité de formation et de sensibilisation au phénomène de corruption et de collusion offerte par l'Unité permanente anticorruption.

L'équipe de direction a aussi procédé à la révision de l'ensemble des politiques entourant le respect des règles de confidentialité en réponse à la découverte de quelques bris de la confidentialité des renseignements cliniques de certains patients et a soutenu une vaste campagne de sensibilisation auprès de tous les intervenants.

À la suite d'une consultation des conseils cliniques et d'autres instances et sur recommandation du comité de régie, le conseil d'administration a adopté un nouveau plan clinique pour les prochaines années basé sur les trajectoires de soins et de services.

De plus, après consultation des conseils cliniques, du bureau du partenariat patient-famille-soignant et du comité des usagers, le comité de régie a recommandé l'adoption par le conseil d'administration d'une nouvelle philosophie de soins et de services intitulée « l'approche humaine de l'organisation et de la dispensation des soins et des services ».

Plusieurs formations obligatoires ont été offertes et suivies par l'ensemble des intervenants de l'établissement dont entre autres une sur l'hygiène des mains ainsi que deux formations sur la sensibilisation aux réalités autochtones et sur la cybersécurité pour lesquelles le nombre d'employés ciblés a été largement dépassé, surpassant les 100 %.

Les membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction ont suivi la formation sur le harcèlement offerte par l'Ordre des administrateurs agréés du Québec. Celle-ci vise à soutenir les administrateurs et les dirigeants dans la mise en place d'une culture du respect favorisant un climat de travail sain, sécuritaire et exempt de toute forme de harcèlement. Le sceau CA Engagé a été décerné au conseil d'administration du CHU Sainte-Justine, démontrant ainsi toute l'importance qu'il accorde à la lutte contre le harcèlement dans l'institution et affirmant aux employés qu'ils peuvent se sentir en confiance pour exposer et parler d'une situation qu'ils ont vécue ou vue.

Les membres du conseil d'administration ont aussi développé leurs connaissances dans la prise de décision en situations complexes et dans les risques éthiques en gouvernance.

Pour une autre année consécutive, le CHU Sainte-Justine termine l'année en respectant l'équilibre financier.

Au grand bonheur des jeunes et des moins jeunes, la fin des mesures sanitaires a sonné la cloche de la reprise des activités en personne auprès des patientes et des patients. La Gendarmerie royale du Canada au Québec, les Alouettes de Montréal, les Twins, le CF Montréal, l'Orchestre symphonique de Montréal, les Canadiens de Montréal : onze généreuses visites au CHU Sainte-Justine et au Centre de réadaptation Marie Enfant ont été organisées, dont celle toute particulière du premier ministre François Legault et de sa conjointe durant la période des Fêtes.

À tous nos employés, professionnels, gestionnaires, médecins et bénévoles : merci de faire partie de la grande famille du CHU Sainte-Justine. Nous sommes profondément reconnaissants de vos efforts et de votre engagement quotidiens. Ceux-ci font une réelle différence dans la vie des mères, des femmes, des enfants et des familles.

À la Fondation et à ses généreux donateurs, nous vous remercions du fond du cœur de vos efforts et votre dévouement sans relâche à soutenir les grandes ambitions

de notre centre hospitalier universitaire. La réalisation de projets d'envergure et porteurs d'espoir ne serait pas possible sans votre appui indéfectible.

Finalement, aux membres de notre conseil d'administration, votre contribution et votre présence constante sont indéniables et nous permettent de nous dépasser constamment pour transformer la vie de générations.

Nous vous présentons le rapport annuel de gestion 2022-2023, dont les faits saillants illustrent les valeurs qui unissent les membres de notre grande famille : la quête de l'excellence, l'engagement, le partenariat et la bienveillance. C'est ce même sens de la famille qui relie l'ensemble de nos équipes dévouées à offrir des soins et des services de grande qualité que nous vous invitons à découvrir dans les pages qui suivent.



Ann MacDonald,
Présidente du conseil
d'administration



Caroline Barbir
Présidente-directrice
générale

2 Déclaration de fiabilité



Montréal, le 12 juin 2023

Déclaration de fiabilité des données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2022-2023 du CHU Sainte-Justine

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité à titre de présidente-directrice générale.

Tout au long de l'exercice, des systèmes d'information et des mesures de contrôle fiables ont été maintenus de manière à assurer la réalisation des objectifs à l'entente de gestion et d'imputabilité conclue avec le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Les résultats et les données du Rapport annuel de gestion de l'exercice financier 2022-2023 du CHU Sainte-Justine :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les responsabilités, les activités et les orientations stratégiques de l'établissement;
- exposent les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats obtenus;
- présentent des données exactes et fiables.

Je déclare donc qu'à ma connaissance les données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2023.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Caroline Barbir'.

Caroline Barbir
Présidente-directrice générale



© Alexandre Champagne
Sur la photo : Vincent Desforges

3

Présentation de l'établissement et faits saillants

Mission

Affilié à l'Université de Montréal, le centre hospitalier universitaire Sainte-Justine a pour mission d'améliorer la santé — considérée comme un équilibre physique, psychique, social et moral — des enfants, des adolescents et des mères du Québec, en collaboration avec nos partenaires du système de santé et ceux des milieux de l'enseignement et de la recherche.

Le CHU Sainte-Justine entend assumer pleinement chacun des six mandats découlant de sa mission universitaire :

- › Soins spécialisés et ultra-spécialisés;
- › Recherche fondamentale et clinique en santé de la mère et de l'enfant;
- › Enseignement auprès des futurs professionnels de la santé et des intervenants du réseau;
- › Promotion de la santé;
- › Évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;
- › Réadaptation, adaptation et intégration sociale pour les enfants et les adolescents présentant une déficience motrice ou de langage.

Valeurs

La **quête de l'excellence** : en restant ouvert à l'évolution des pratiques toujours basées sur les meilleures connaissances, en partageant ses connaissances, en donnant un espace de liberté aux autres et en soutenant chacun pour exprimer sa créativité et tenter d'innover, en faisant place au dialogue avec les collègues, les patients et les familles.

La **bienveillance** : en reconnaissant et en tentant de comprendre la réalité de l'autre sans porter de jugement, en reconnaissant l'importance de chacun, en favorisant le dialogue, en soutenant et en accompagnant chaque personne, en se traitant les uns les autres avec respect dans un milieu exempt de violence.

Vision

Un centre hospitalier universitaire intégrant les meilleurs soins et services, l'enseignement et la recherche pour les mères et les enfants du Québec.

Pour réaliser notre vision, il nous faut :

- › Offrir des soins et des services de prévention et de réadaptation à la fine pointe de la science et de la technologie;
- › Générer sans cesse de nouvelles connaissances, les transférer sans délai auprès des équipes cliniques et évaluer leurs impacts;
- › Développer des partenariats nationaux et internationaux pour rester toujours à la fine pointe et assurer les meilleures pratiques;
- › Multiplier les efforts de recherche et d'enseignement de qualité en pédiatrie, en périnatalité, en réadaptation et en promotion de la santé, en collaboration avec l'Université de Montréal et les grands réseaux de recherche;
- › Offrir un environnement permettant aux enfants, aux familles et aux équipes de trouver tous les éléments propres à rétablir leur équilibre de santé.

Le **partenariat** : en élaborant ensemble les soins et les services, en tenant compte de toutes les personnes et des multiples réalités, en favorisant une approche coordonnée, globale et interdisciplinaire, dans un souci constant d'assurer la continuité entre la relation de partenariat, les soins et les services, en reconnaissant que nous sommes tous interdépendants et que nous devons faire équipe ensemble.

L'**engagement individuel et collectif** : en se sentant responsable des soins et des services, en considérant que la contribution de chacun est nécessaire pour offrir les soins et les services qui répondent aux besoins des patients et de leurs proches.

15 années pour TRANSFORMER LA VIE DE GÉNÉRATIONS

Chaque nourrisson, enfant, adolescent, mère possède sa propre identité, son propre code génétique, ses propres besoins. Offrir à chaque patient de notre établissement une expérience de soins et de services personnalisée et unique, telle est la promesse du CHU Sainte-Justine.

En accueillant des enfants et des mères dont les cas vont des plus simples aux plus complexes, le CHU Sainte-Justine s'engage à unir ses forces en soins, recherche, enseignement et gestion, avec la collaboration de tous ses partenaires scientifiques et des familles, afin de prédire et de prévenir pour intervenir précocement au bénéfice de chaque enfant et de toute la société.

L'époque du même traitement, de la même approche, pour tous les patients est révolue. Les particularités individuelles sont maintenant de précieuses données génétiques et épigénétiques qui ouvrent la voie à une révolution des soins et des services dans le milieu de la santé.

Inspiré par une tradition d'innovation, le CHU Sainte-Justine entend être un leader de premier plan de cette nouvelle page de l'histoire qui s'écrit, et s'engage à transformer la vie de générations.



Photo : © Stéphane Brügger

L'AMBITION DU CHU SAINTE-JUSTINE DE DEMAIN

TRANSFORMER LA VIE DE GÉNÉRATIONS AUTOUR DE QUATRE PILIERS, EN S'APPUYANT SUR TROIS LEVIERS IMPORTANTS

Pilier 1

La santé de précision

Propulsée par la santé de précision, l'ambition du CHU Sainte-Justine est de transformer les soins et les services surspécialisés pour les mères et les enfants du Québec. Son approche dépassera la maladie ou l'épisode de soins. Le CHU Sainte-Justine agira en amont, en tenant compte des caractéristiques de chacun, de sa trajectoire de vie, des soins et des services dont il a besoin. Sa capacité de regrouper des données sur les populations, d'intégrer le profil propre à chaque individu et de s'appuyer sur l'intelligence artificielle permettra aux professionnels d'anticiper et d'offrir des traitements précis et efficaces. Unies et engagées, les équipes cliniques et de recherche participeront à cette véritable révolution qui s'opérera tant pour les patients atteints de maladies rares ou de maladies chroniques nécessitant une intervention sporadique ou une période de réadaptation. Le CHU Sainte-Justine prend ce virage déterminant de manière responsable pour l'avenir de la société.



© CHU Sainte-Justine (Stéphane Dedelis)

Pilier 2

La personnalisation des soins et des services

Profondément orienté vers l'humanisation des soins et des services, le CHU Sainte-Justine veut franchir une étape supplémentaire et significative dans cette démarche d'amélioration continue de la qualité des interventions individuelles et collectives. L'institution compte offrir une expérience de soins et de services personnalisée en fonction de chaque enfant, des mères, des familles et des proches. Considérant les multiples modèles familiaux et reconnaissant l'unicité de chaque patient, les équipes s'engageront à s'adapter aux particularités de chaque personne, à ses besoins spécifiques et à sa culture, afin d'offrir des soins et des services qui ne soient pas exclusivement centrés sur l'état de santé du patient, mais sur la personne dans sa globalité. Cette personnalisation des soins et des services s'appuiera sur des activités académiques variées et sur l'accélération du transfert des connaissances acquises en recherche vers les soins et l'enseignement. Indispensables aux activités académiques, le rôle et la contribution des patients et de leurs proches dans l'avancement des connaissances seront de plus en plus valorisés et reconnus. Les savoirs terrain et expérientiel de tous seront mis en commun au bénéfice du patient et de ses proches afin que cette transformation soit le fidèle reflet de la capacité du CHU Sainte-Justine à mobiliser l'intelligence collective de l'établissement et de son écosystème.



© CHU Sainte-Justine (Charline Provost)

Pilier 3

Des partenariats forts avec le patient, sa famille et tous les collaborateurs

Soucieuses d'offrir une expérience distinctive et humaine, les équipes soignantes considèrent les patients et leurs proches comme des acteurs à part entière de l'équipe. L'enfant, les parents et les proches seront même intégrés à l'équipe soignante tout comme les partenaires dans l'intervention à différents moments et selon l'évolution des besoins. Les familles deviendront de véritables partenaires de soins. L'impact du milieu de vie et de l'environnement dans le développement de l'enfant et de la personne exige que les soins et les services soient bonifiés par une étroite collaboration porteuse de synergie positive avec les partenaires de tous horizons, qu'ils soient issus du réseau de la santé ou de la communauté. Les partenaires du CHU Sainte-Justine sont vus comme des alliés précieux et significatifs pour le patient, sa famille et l'institution. Grâce à la concertation avec eux, l'institution rendra possible la prestation de soins et de services à proximité du milieu de vie du patient et de sa famille. Les partenaires philanthropes et financiers, eux aussi convaincus de la pertinence de cette vision d'avenir axée sur la santé de précision et la personnalisation des soins et services, tiennent à s'inscrire dans cet effort collaboratif pour améliorer l'expérience de soins ainsi que la santé des patients et de la société.



© CHU Sainte-Justine (Stéphane Dedelis)

Pilier 4

Des activités académiques intégrées aux soins prodigués

La recherche fondamentale et clinique ainsi que les activités d'enseignement au CHU Sainte-Justine sont des vecteurs d'accélération de la santé de précision dans les soins et les services offerts aux patients ici et dans l'ensemble du réseau de santé, tant à l'échelle locale qu'internationale. Le CHU Sainte-Justine consolide ses axes de recherche par des recrutements stratégiques et par une multiplication d'ententes avec des centres de recherche reconnus qui permettront à l'institution d'aller encore plus loin. Les nombreuses activités de recherche génèrent déjà de riches et précieuses connaissances dans divers domaines d'expertise uniques et avant-gardistes découlant directement de l'expertise spécialisée et surspécialisée du centre. Ce savoir interdisciplinaire sera plus largement partagé et enrichi avec les partenaires du CHU Sainte-Justine à travers les nombreuses activités académiques et les liens avec les grands centres internationaux. La stratégie rigoureuse de gestion des connaissances et les moyens modernes de diffusion permettront un transfert rapide des acquis vers les services cliniques, les enseignants, les patients et les partenaires du CHU Sainte-Justine. L'institution favorisera la diffusion de ces savoirs en étroite collaboration avec les familles en utilisant les meilleures méthodes pédagogiques. En privilégiant un parcours d'apprentissage personnalisé pour ses stagiaires, le CHU Sainte-Justine soutient la fidélisation de cette relève prometteuse.



© CHU Sainte-Justine (Stéphane Dedelis)

Levier 1

L'engagement des personnes et des équipes

L'institution déploiera une « expérience employé distinctive ». Au CHU Sainte-Justine, tous sont des soignants. Chacun est reconnu pour son engagement, sa contribution et son expertise spécialisés et uniques. Chaque membre sera valorisé dans son rôle grâce à des pratiques de gestion fondées sur le développement du plein potentiel des personnes et sur l'intégration des valeurs organisationnelles fortement ancrées, empreintes de performance humaniste et de bienveillance. L'expérience employé au CHU Sainte-Justine se vivra dans un milieu de travail qui favorise la conciliation travail-vie personnelle, le mieux-être, la diversité et l'inclusion. Le CHU Sainte-Justine créera des environnements propices au développement d'équipes engagées de même qu'à une qualité de vie au travail permettant d'attirer et de fidéliser les meilleurs talents.

Levier 2

Des infrastructures et des technologies de pointe et collaboratives

Dans un avenir rapproché, l'environnement physique et les outils technologiques offerts au CHU Sainte-Justine faciliteront les échanges entre les professionnels, le patient et les proches. Ces infrastructures soutiendront, faciliteront et bonifieront le travail des professionnels, qui pourront consacrer tout leur temps à la qualité des soins et des services spécialisés et surspécialisés qui sont offerts. Les technologies prochainement disponibles pour le personnel soignant permettront de potentialiser l'accès et l'utilisation des données pour offrir un traitement plus précis et personnalisé aux patients, tout en ayant à cœur de garder le patient et ses proches actifs dans les décisions qui les concernent. Les technologies innovantes faciliteront la vie des familles dans leur expérience de soins et de services, de même que dans la suite des soins une fois de retour dans leur milieu de vie.

Levier 3

Une gouvernance agile, éthique et responsable

Guidés par des principes de saine gestion et de responsabilité sociale, le centre hospitalier universitaire mère-enfant offrira la meilleure expérience tant pour les patients que pour le personnel par une gouvernance agile, empreinte d'humanisme et une préoccupation marquée pour la qualité dans toutes les activités cliniques et administratives de l'institution. Veillant à la réalisation de cette transformation et de cette approche personnalisée, la gouvernance assurera la responsabilité de ces engagements en s'appuyant sur l'autonomie décisionnelle, la décentralisation, la collaboration de même que sur les données probantes et sur les connaissances émergentes, au bénéfice de la transformation de la vie de générations.

Pour en découvrir plus sur l'ambition du CHU Sainte-Justine :

www.chusj.org/TRANSFORMERLAVIE

Portrait des soins et des services 2022-2023

Notre offre de soins et de services... en quelques chiffres

Incluant la pédiatrie, la chirurgie, la santé mentale, l'obstétrique et les nouveau-nés

219 454 visites en cliniques externes
89 265 visites à l'urgence
23 097 jours-soins, traitements en médecine de jour

16 664 visites en télémédecine
17 401 admissions en courte durée
13 197 usagers au bloc opératoire
2 986 accouchements

Nos services spécialisés

814 admissions en néonatalogie
956 admissions aux soins intensifs pédiatriques
856 admissions en héματο-oncologie

77 greffes de moelle osseuse
20 greffes d'organes (cœur, foie, rein)

Imagerie

66 759 procédures en radiologie générale
56 981 procédures en ultrasonographie
7 658 procédures (incluant les examens et les interventions) en résonance magnétique
1 091 procédures en tomographie par émission de positrons (TEP)

5 410 procédures en tomodensitométrie
3 152 procédures en médecine nucléaire
3 373 procédures en angiographie

Réadaptation

102 admissions au Centre de réadaptation Marie Enfant

La grande famille

6 823* employés, dont :

- 1 806 en soins infirmiers et cardio-respiratoires
- 1 098 techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux

457 médecins, **18** dentistes et **45** pharmaciens

379 chercheurs, dont **122** cliniciens-chercheurs

200 bénévoles actifs, en moyenne

*Y compris le Centre de recherche du CHU Sainte-Justine, le personnel non visé par la loi 30 et les résidents

Vocation suprarégionale

Mandats nationaux

LE CENTRE DE COORDINATION DES ACTIVITÉS RÉSEAU (CCAR)

Le Centre de coordination des activités réseau (CCAR) simplifie et coordonne l'accès des soins des mères et des enfants au CHU Sainte-Justine (soins tertiaires et quaternaires) et dans le réseau (soins de première et de deuxième lignes). Le Centre de coordination des activités réseau favorise la prise en charge des soins de l'enfant et de sa famille par les partenaires du réseau à proximité de leur domicile; travaille à élaborer des corridors de soins et de services dans le réseau avec les partenaires internes et externes; facilite le partage d'expertise pédiatrique et fœtomaternelle; soutient les partenaires du réseau lorsqu'ils ont besoin d'une expertise pédiatrique.

CENTRE DE COORDINATION EN PÉRINATOLOGIE ET PÉDIATRIE DU QUÉBEC (CCPPQ)

En décembre 2021, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a ajouté au mandat du Centre de coordination en périnatalogie du Québec (CCPPQ) déjà existant, la coordination des soins pédiatriques, des soins pédiatriques intensifs et des transferts à rebours en pédiatrie, devenant le Centre de coordination en périnatalogie et pédiatrie du Québec (CCPPQ). Cette coordination provinciale permet d'orienter la clientèle vers le bon milieu de soins ayant la meilleure capacité d'accueil, facilitant ainsi l'accès vers des soins et des services spécialisés en néonatalogie, en soins critiques et en pédiatrie pour les enfants et les mères du Québec.

Le Centre de coordination des activités réseau poursuit son travail avec les partenaires du réseau et le ministère de la Santé et des Services sociaux pour consolider ces nouvelles coordinations.

PROGRAMME MINISTÉRIEL D'ALIMENTATION ENTÉRALE À DOMICILE

Le Programme ministériel dessert la clientèle adulte et enfant devant recevoir une alimentation entérale à domicile pour tout le Québec. Pour l'année 2022-2023, 7 283 patients ont bénéficié du Programme ministériel d'alimentation entérale, dont 5 998 patients adultes et 1 285 patients pédiatriques. De plus, 677 nouveaux patients adultes et 118 nouveaux patients enfants ont été admis au programme.

SERVICE DE LIAISON / CONSULTATION RÉSEAU

2 282 patients ont été pris en charge par le service de liaison pour l'année 2022-2023. Les infirmières ont effectué des enseignements en vue du congé à domicile et ont planifié les soins prodigués par les ressources de première ligne.

INFIRMIÈRES RÉSEAU

Dans la dernière année, les infirmières réseau ont traité un total de 5 278 demandes dont 2 942 appels en provenance de médecins, principalement du réseau, pour des transferts ou des conseils; 1 167 demandes de réorientation (femmes enceintes et bébés prématurés ou ayant besoin de soins spécialisés); 111 appels de familles connues du CHU Sainte-Justine; 765 appels divers, provenant des partenaires du réseau et des familles; 293 demandes de réorientations et de transferts vers des soins intensifs.

COORDINATION DE LA TRAJECTOIRE DE SERVICES EN ADOPTION INTERNATIONALE

Au cours de la dernière année, le CHU Sainte-Justine s'est vu confier le mandat, en collaboration avec le Secrétariat aux services internationaux à l'enfant (SASIE) et les partenaires du réseau (centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal), de réaliser les travaux relatifs à la définition de la trajectoire de services en adoption internationale. La trajectoire s'inscrira dans une perspective d'offres de services intégrés et de proximité pour répondre adéquatement aux besoins de personnes adoptées et de leur famille. Les travaux de mise en place se poursuivront dans le courant des prochains mois.

CENTRE QUÉBÉCOIS DE GÉNOMIQUE CLINIQUE (CQGC)

Déploiement des analyses du réseau québécois de diagnostic moléculaire

Le Centre québécois de génomique clinique (CQGC), de la grappe OPTILAB CHU Sainte-Justine, a le mandat de prendre en charge le séquençage à haut débit de tout le réseau de santé pour l'investigation des maladies génétiques et des cancers, chez les enfants comme chez les adultes. C'est au cours de l'année 2022-2023 que le Centre québécois de génomique clinique a lancé sa nouvelle offre de service pour l'investigation des maladies génétiques et des cancers pédiatriques. Ces analyses marquent le début d'une nouvelle ère en génomique clinique dont bénéficiera un nombre croissant de Québécois.

Le laboratoire de diagnostic moléculaire du CHU Sainte-Justine fait partie, avec le Centre québécois de génomique clinique, du Réseau québécois de diagnostic moléculaire (RQDM). Depuis les premiers recrutements de patients en août 2022, le laboratoire a soumis et analysé 142 cas pour des analyses du Réseau québécois de diagnostic moléculaire. Une proportion de 82 % des analyses du Centre québécois de génomique clinique pour la période donnée ont été interprétés par le laboratoire du CHU Sainte-Justine, permettant d'établir un diagnostic chez environ 40 % des patients, un rendement comparable aux autres centres dans le monde.

Par ailleurs, depuis l'automne 2022, le laboratoire soumet au Centre québécois de génomique clinique et analyse les données de patients du CHU Sainte-Justine recrutés dans l'étude multicentrique PRAGMATIQ (Pratique RAPide de la GénoMique pédiATrique au Québec). Financée par Génome Canada et le ministère de la Santé et des Services sociaux, cette étude vise à évaluer la faisabilité d'un programme de séquençage rapide du génome dans le contexte québécois de soins de santé. En date d'aujourd'hui, ce projet a permis d'établir un diagnostic chez 42 % des 50 patients recrutés par le CHU Sainte-Justine, dont certains avec un impact immédiat sur la prise en charge.

Ces résultats témoignent de la collaboration entre les équipes du Centre québécois de génomique clinique et du laboratoire de diagnostic moléculaire ainsi que de l'engouement des patients et des cliniciens pour ces nouvelles analyses.

CENTRE OPÉRATIONNEL AGIR TÔT

Le programme Agir tôt s'adresse aux enfants âgés de 0 à 5 ans et à leur famille. Il vise à identifier le plus rapidement possible les indices de difficultés dans le développement d'un enfant afin de l'orienter vers les bons services rapidement. L'objectif du programme est donc de soutenir le développement du plein potentiel des enfants et de faciliter leur entrée à la maternelle. Les services du programme Agir tôt sont gratuits et offerts sur une base volontaire. Le programme est accessible dans l'ensemble des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Québec.

L'année 2022-2023 a été une autre année remplie de défis et de succès pour le centre opérationnel (CO) Agir tôt. En effet, l'ABCdaire 18mois+, fruit du travail de chercheurs et de pédiatres du CHU Sainte-Justine a été ajouté à la plateforme. Il s'agit d'un outil du programme Agir tôt qui permet de surveiller la santé des enfants et de favoriser un développement optimal. Cet ajout ouvre maintenant un volet surveillance qui est accessible lors de la vaccination de 18 mois aux infirmières de l'ensemble des centres intégrés de santé et de services sociaux et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux du Québec. À ce jour, 14 000 enfants ont été vus dans le cadre de ce volet surveillance, de ce nombre, presque 25 % ont été adressés au dépistage, assurant ainsi une prise en charge précoce.

Tout au long de l'année, des travaux d'amélioration ont été effectués afin de faciliter le travail des cliniciens du réseau. La bonification de la plateforme a été bénéfique tant pour les cliniciens que pour les archivistes et les agents administratifs du réseau de la santé et des services sociaux.

De plus, durant l'hiver 2023, des travaux ont débuté pour l'ajout de sept nouveaux formulaires, majoritairement des formulaires spécialisés qui permettront de faire progresser l'offre de services aux populations pédiatriques du Québec.

PROGRAMME DE THÉRAPIE CELLULAIRE PROVINCIAL EN PÉDIATRIE

La thérapie cellulaire consiste à greffer des cellules afin de restaurer la fonction d'un tissu ou d'un organe. L'objectif est de soigner durablement le patient grâce à une injection unique de cellules thérapeutiques. Depuis quelques années, on constate une augmentation du nombre de thérapies cellulaires annuelles. L'année 2022-2023 a connu le volume le plus important depuis l'implantation de cette offre de services au CHU Sainte-Justine, soit 82 traitements. Ces traitements incluent notamment les thérapies Car T-cell rendues possibles grâce à la progression et à la maîtrise de nouvelles technologies médicales. De plus, l'augmentation des références du réseau, l'accessibilité à un plus grand nombre de donneurs ainsi que le rayonnement du CHU Sainte-Justine dans le domaine ont contribué à ce développement. Ainsi, durant la dernière année financière, le programme de thérapie cellulaire a procédé à l'ajout de ressources dédiées afin de répondre à cette demande grandissante et souhaite bonifier son offre de services en ajoutant d'autres professionnels interdisciplinaires à la trajectoire au cours de la prochaine année.

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN MALFORMATIONS CRANIO-FACIALES ET FISSURES PALATINES

En raison de l'état de santé complexe des patients de la clinique crânio-faciale, plusieurs intervenants collaborent au traitement de ces patients. Les plasticiens, orthodontistes, dentistes pédiatriques et autres dentistes spécialistes, orthophonistes, infirmiers et infirmières cliniciennes, psychologues, neuropsychologues, travailleurs sociaux et pédiatres travaillent ensemble dans un même but : améliorer la qualité de vie des patients. D'autres spécialités se rajoutent, dépendamment de la problématique du patient : neurochirurgie, neuro-ophtalmologie, otorhinolaryngologie, audiologie, orthopédie, oculoplastie, génétique, etc.

Pour l'année 2022-2023, un total de 790 rendez-vous de chirurgiens plasticiens, 2 616 rendez-vous d'orthodontie et 609 rendez-vous de services professionnels (orthophonie, psychologie, service social) ont été donnés. En tout et partout, le volume d'activités de la clinique pour l'année dernière est de 2 810 visites.

CENTRE DE FORMULATIONS PÉDIATRIQUES GOODMAN (CFPG)

Lancé en 2016, le Centre de formulations pédiatriques Goodman (CFPG) a pour objectifs de faciliter le développement et la mise en marché de formulations pédiatriques efficaces et sécuritaires et de promouvoir des pratiques visant à accroître la sécurité des médicaments administrés aux enfants.

Au courant de la dernière année financière, le Centre de formulations pédiatriques Goodman a été invité, à titre d'expert, à collaborer étroitement avec Santé Canada à la création d'une liste nationale des médicaments pédiatriques prioritaires. Cette liste comporte les médicaments disponibles dans d'autres pays qui devraient être commercialisés pour les enfants du Canada. Les résultats de cette démarche seront disponibles à l'automne 2023.

MAGISTRALES STANDARDISÉES AU QUÉBEC (MSQ)

Financé par Médicament Québec et le Centre de formulations pédiatriques Goodman, le projet Magistrales standardisées au Québec (MSQ) est coordonné par le département de pharmacie du CHU Sainte-Justine et est réalisé en partenariat avec l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec, la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et Vigilance Santé. Magistrales standardisées au Québec a pour objectif de standardiser les préparations magistrales effectuées dans les pharmacies des établissements de santé et dans les pharmacies communautaires du Québec.

Grâce à cette initiative, les huit premières formules standardisées ont pu être diffusées en mars 2023. Les travaux se poursuivront dans les prochains mois, dans le but d'atteindre la diffusion de 60 formules standardisées d'ici 2024.

CENTRE IMAGE–INFO–MÉDICAMENTS EN ALLAITEMENT ET GROSSESSE

Le Centre IMAGE du CHU Sainte-Justine est un centre d'information destiné aux professionnels de la santé et traitant de l'innocuité et des risques liés aux médicaments durant la grossesse et durant l'allaitement. Il fait partie de la Chaire pharmaceutique Famille Louis-Boivin et est issu d'un partenariat entre la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et du Département de pharmacie du CHU Sainte-Justine. Annuellement, plus de 5 000 demandes d'information provenant de professionnels de la santé sont traitées au Centre IMAGE. La complexification des demandes d'information observée depuis les dernières années témoigne de la reconnaissance de l'expertise des pharmaciens du Centre et de leur apport aux soins spécialisés des femmes enceintes ou allaitantes du Québec.

CENTRE DE COORDINATION PROVINCIAL POUR LE PROGRAMME DE SOINS BUCCODENTAIRES EN ONCOLOGIE PÉDIATRIQUE (PSBOP)

Le programme de soins buccodentaires en oncologie pédiatrique (PSBOP) vise à diminuer les complications buccodentaires ainsi qu'à prévenir et limiter les séquelles buccodentaires pouvant être causées par le cancer ou les traitements oncologiques. Depuis 2019, le CHU Sainte-Justine a été désigné comme centre de coordination pour s'assurer du bon fonctionnement de ce programme pour l'ensemble de la province. Pour l'année 2022-2023, ce sont près de 800 patients qui ont été vus dans le cadre du programme de soins buccodentaires en oncologie pédiatrique.

CENTRE DE PROCRÉATION ASSISTÉE (CPA)

Le Centre de procréation assistée (CPA) offre la gamme complète des services en procréation assistée : du diagnostic génétique préimplantatoire à la préservation de la fertilité en passant par les inséminations avec conjoint ou à l'aide d'un donneur et la fécondation in vitro.

L'adoption de la loi 73, rétablissant la couverture publique pour les soins tertiaires en procréation médicalement assistée (PMA) en novembre 2021, a eu pour effet une augmentation d'activités de l'ordre de 300 % pendant la dernière année. L'équipe du Centre de procréation continue d'offrir des soins de haute qualité aux familles dans le cadre de ce nouveau programme de couverture publique.

CENTRE DE RÉFÉRENCE POUR LES TROUBLES DE L'HÉMOSTASE HÉRÉDITAIRE

Le programme d'hémostase du CHU Sainte-Justine en collaboration avec l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont offre des soins interdisciplinaires par une équipe de spécialistes, composée de médecins, d'infirmières-pivots, de physiothérapeutes, de psychologues et de travailleuses sociales. La collaboration entre ces deux centres permet une offre de services uniforme et continue pour toute la trajectoire de soins, de la pédiatrie à l'adulte. Au cours de l'année 2022-2023, 1 641 visites ont été réalisées au CHU Sainte-Justine dans ce programme.

PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE DÉPISTAGE DE LA SURDITÉ CHEZ LES NOUVEAUX-NÉS (PQDSN)

L'équipe d'audiologie du CHU Sainte-Justine constitue non seulement un centre de formation, mais aussi le centre de confirmation diagnostique pour tous les bébés du Réseau universitaire intégré de santé et de services sociaux (RUISSS) de l'Université de Montréal. Pour l'année financière 2022-2023, elle a reçu 223 nouvelles recommandations de bébés, avec une moyenne de deux à trois visites par nouveau bébé. Les audiologistes ont formé 22 dépisteurs dans les différents centres hospitaliers affiliés et ont procédé à plusieurs rencontres d'information et de planification d'implantation avec plusieurs partenaires du réseau, en plus d'offrir du support aux centres déjà implantés. Depuis 2022, professionnelles et professionnels de cette équipe travaillent activement avec le service informatique du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) pour la mise en service de la nouvelle version de l'interface du système d'information dédié au programme (SI-PQDSN). L'institution a également été mandatée pour collaborer avec LOGIBEC concernant l'ensemble des fonctionnalités reliées au système d'admission de l'hôpital pour une deuxième version de l'interface avant que celui-ci soit implanté dans la province. Également, à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux, les audiologistes œuvrent activement depuis 2022 auprès du centre pédagogique du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) dans le but de transformer la formation théorique des dépisteurs en formation en ligne, qui sera disponible par l'intermédiaire de la plateforme d'environnement numérique d'apprentissage (ENA) pour l'ensemble du Québec.



© Alexandre Champagne

3.2

Conseils, comités et instances

Mme Ann MacDonald

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Membre indépendant

Compétence en gouvernance et éthique

Mme Louise Champoux-Paillé

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Membre indépendant

Compétence en gouvernance et éthique

Mme Caroline Barbir

SECRÉTAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente-directrice générale

M. Majid Atif

Membre indépendant

Expérience vécue à titre d'usager des services sociaux (jusqu'au 28 octobre 2022)

Mme Marie-Pierre Bastien

Membre désigné

Une personne désignée par et parmi les membres du conseil des infirmières et infirmiers (CII)

Mme Delphine Brodeur

Membre observateur

Présidente et directrice générale de la Fondation du CHU Sainte-Justine

M. Jean-François Bussièrès

Membre désigné

Un pharmacien d'établissement désigné par et parmi les membres du Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)

M. Laurent Carlier

Membre indépendant

Expérience vécue à titre d'usager des services sociaux (depuis le 28 mars 2023)

M. Nicolas Chevalier

Membre indépendant

Compétence en gestion des risques, finance et comptabilité (jusqu'au 28 octobre 2022)

Dr Patrick Cossette

Représentant de l'Université de Montréal

M. Louis Gagnon

Membre indépendant

Compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité

M. Guillaume Gfeller

Membre indépendant

Compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines

Dre Marie-Josée Hébert

Représentante de l'Université de Montréal

Dre Valérie Lamarre

Membre indépendant

Un médecin spécialiste par et parmi les membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) (depuis le 11 novembre 2022)

Mme Annie Lemieux

Membre indépendant

Compétence en ressources immobilières, informationnelles ou humaines

Mme Anne Lyrette

Membre désigné

Une personne désignée par et parmi les membres du conseil multidisciplinaire et les personnes réputées à faire partie de ce conseil (CM)

Dr Joaquim Miro

Membre désigné

Un médecin spécialiste par et parmi les membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) (jusqu'au 10 novembre 2022)

Mme Céline Morellon

Membre désigné

Compétence en gestion des risques, finance et comptabilité (depuis le 20 septembre 2022)

Mme Mirabel Paquette

Membre indépendant

Expérience vécue à titre d'usager des services sociaux (depuis le 3 février 2023)

Mme Annie Pelletier

Membre désigné

Une personne désignée par et parmi les membres du comité des usagers (CU)

Dr Jean Pelletier

Membre désigné

Un médecin omnipraticien désigné par et parmi les membres du Département régional de médecine générale (DRMG)

M. Frédérick Perrault

Membre indépendant

Compétence en gestion des risques, finance et comptabilité

M. André Roy

Membre indépendant

Compétence en gestion des risques, finance et comptabilité (jusqu'au 3 août 2022)

Mme Angèle St-Jacques

Membre indépendant

Compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Au cours de la dernière année, aucun manquement ni aucune omission concernant un devoir ou une obligation prévus par le code d'éthique et de déontologie des administrateurs n'a été porté à l'attention du conseil d'administration. Aucune sanction n'a été imposée par le conseil d'administration à l'égard d'un membre.

Le code se trouve à l'annexe du présent rapport annuel de gestion. Le public peut le consulter sur le site Web de l'établissement à l'adresse suivante : www.chusj.org/rapportsannuels.

Comité de gouvernance et d'éthique

Membres

- › **Mme Louise Champoux-Paillé** : présidente du comité de gouvernance et d'éthique et vice-présidente du conseil d'administration
- › **Mme Caroline Barbir** : présidente-directrice générale et membre d'office
- › **Mme Ann MacDonald** : présidente du conseil d'administration
- › **M. Guillaume Gfeller** : administrateur
- › **M. Frédéric Perrault** : administrateur
- › **Mme Angèle St-Jacques** : administratrice

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu quatre (4) rencontres en 2022-2023.

Tel que stipulé dans le Règlement de régie interne :

- › Il a assuré le processus d'évaluation des séances régulières et annuelles du fonctionnement et de la performance du conseil d'administration, du président, des administrateurs et des comités du conseil d'administration;
- › Il a recommandé le renouvellement des présidents et des membres des comités du conseil d'administration;
- › Il a identifié les meilleures pratiques des comités de gouvernance et d'éthique en effectuant un balisage auprès d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux;
- › Il a révisé et actualisé la politique sur l'évaluation de la contribution du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services;
- › Il a actualisé le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine et a recommandé son adoption au conseil d'administration;
- › Il a participé à l'identification des besoins de formation et a contribué à l'élaboration de l'offre de formation pour les membres du conseil d'administration;
- › Il a pris connaissance du rapport annuel concernant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics et du processus annuel de déclaration de conflit d'intérêts des cadres intermédiaires et cadres supérieurs de l'établissement;
- › Il a pris part aux travaux de la démarche de proposition de valeur du CHU Sainte-Justine en poursuivant les échanges et les réflexions stratégiques à cet effet.

Comité de vigilance et de la qualité

Membres votants

- › **Mme Angèle St-Jacques** : présidente du Comité de vigilance et de la qualité
- › **Mme Caroline Barbir** : présidente-directrice générale
- › **Mme Josée Brady** : commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services et membre d'office
- › **Mme Louise Champoux-Paillé** : administratrice
- › **Mme Annie Pelletier** : administratrice

Membre invité

- › **Mme Geneviève Parisien** : directrice qualité, évaluation, performance et éthique

Le Comité de vigilance et de la qualité a tenu quatre (4) rencontres en 2022-2023.

Tel que stipulé dans le Règlement de régie interne :

1. Il a reçu et analysé les rapports et recommandations portant sur l'accessibilité aux services, sur la pertinence, la qualité, la sécurité ou l'efficacité des services rendus, le respect des droits des usagers ou le traitement de leurs plaintes;
2. Il a favorisé la collaboration et la concertation des autres instances mises en place au sein de chaque établissement pour exercer cette responsabilité et assurer le suivi de leurs recommandations;
3. Il a établi les liens systémiques entre ces rapports et recommandations et a tiré les conclusions nécessaires afin de pouvoir formuler les recommandations au conseil d'administration;
4. Il a fait des recommandations au conseil d'administration sur les suites qui devraient être données à ces rapports ou recommandations dans l'objectif d'améliorer l'accessibilité aux services et la qualité des services aux usagers;
5. Il a assuré le suivi auprès du conseil d'administration de l'application, par ce dernier, des recommandations qu'il lui a faites;
6. Il a veillé à ce que le commissaire aux plaintes et à la qualité des services dispose des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour assumer ses responsabilités de façon efficace et efficiente;

Dans le cadre de la gestion intégrée des risques et de la prestation sécuritaire des soins et services :

- › Il a émis des recommandations concernant le suivi des événements indésirables avec conséquences graves;
- › Il a été informé des rapports cumulatifs des déclarations accidents-incidents;
- › Il a participé à la démarche et à l'atelier de gestion intégrée des risques organisationnels;
- › Il a été informé du Portefeuille des risques du Comité de vigilance et de la qualité;
- › Il a été informé de l'état d'avancement du plan d'amélioration des patients à mobilité réduite et aux besoins particuliers;
- › Il a été informé du bilan de l'Institut canadien d'information sur la santé 2021-2022;
- › Il a été informé du rapport annuel et plan de sécurité 2021-2022 du Comité de gestion des risques et de la qualité.

Eu égard au comité des usagers :

- › Il a reçu les recommandations du comité des usagers;
- › Il a été informé du rapport annuel du comité des usagers pour 2021-2022.

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité :

- › Il a reçu l'état d'avancement du plan d'amélioration de la qualité (suivi des visites d'organismes accréditeurs et rapports inhérents) : rapport final d'Agrément Canada de la visite séquence 4; rapport d'inspection du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) et certification d'accréditation par BNQ (2021-2025); rapport d'inspection de l'Agence de la santé publique du Canada pour le Centre de recherche du CHU Sainte-Justine sur les agents pathogènes humains et les toxines; rapport d'inspection de l'organisation du circuit du médicament en établissement de santé et plan stratégique 2021-2025 du département de pharmacie du CHU Sainte-Justine; rapport d'inspection de la Commission canadienne de sûreté nucléaire; lettres de conformité de la Foundation for the Accreditation of Cellular Therapy;
- › Il a été informé des résultats d'audits : BCM ambulatoire, prophylaxie de la thromboembolie veineuse, plaies de pression, PTI hospitalisation, transfert d'information interquart, transfert d'information interservice, identification de l'usager, prévention du suicide, centre préleveur de sang de cordon, port du bracelet dans les secteurs hospitalisés, liste de contrôle d'une chirurgie sécuritaire au bloc obstétrical, liste de contrôle d'une chirurgie sécuritaire en imagerie médicale et prévention des chutes en hospitalisation;
- › Il a été informé de l'évolution des travaux du comité de l'accès et la confidentialité;
- › Il a été informé du bilan annuel de l'unité d'éthique clinique et organisationnelle;
- › Il a pris connaissance de la lettre de suivi sur l'expérience patients et parents durant l'attente à la salle d'urgence;
- › Il a été informé du bilan de la campagne de la confidentialité « Passez-le mot »;
- › Il a été informé du bilan de la semaine nationale de la sécurité des patients 2022;
- › Il a été informé du bilan annuel des alertes, rappels et avis (ARA) 2021-2022;
- › Il a été informé des dates de visite d'Agrément Canada pour la séquence 1 2023-2027;
- › Il a été informé du bilan de l'expérience clientèle 2021-2022;
- › Il a été informé de la programmation, des fiches d'appréciation et des certificats de visites des tournées MIQA (Modèle intégré de la qualité et de l'amélioration) 2022-2023;
- › Il a été informé du service bonifié d'interprétariat sur roulettes muni d'une tablette électronique;
- › Il a été informé du bilan annuel du Bureau du partenariat patients-familles-soignants 2021-2022;
- › Il a eu un temps d'échange avec les chefs de l'urgence : description de l'unité; salle de pilotage; amélioration continue; gestion des risques; formation continue; communication; attraction et rétention du personnel; partenariats; projets à venir;
- › Il a eu un temps d'échange avec les responsables du projet « Tout doux » portant sur les bonnes pratiques en prévention et prise en charge de la douleur et de l'anxiété procédurales auprès de la clientèle pédiatrique et adulte;
- › Il a eu un temps d'échange avec la cheffe de programme de réadaptation en milieu scolaire au Centre de réadaptation Marie Enfant : description du Programme de réadaptation en milieu scolaire; particularités du programme; équipe interdisciplinaire; partenariat et soutien; quotidien; impacts sur les jeunes et leur famille; défis du milieu scolaire; qualité de vie au travail; projets et amélioration continue.

Comité de vérification

Membres votants

- › **M. Guillaume Gfeller** : membre du conseil d'administration et président du comité de vérification
- › **M. Nicolas Chevalier** : membre du conseil d'administration (*jusqu'au 15 octobre 2022*)
- › **M. Louis Gagnon** : membre du conseil d'administration
- › **M. Frédéric Perrault** : membre du conseil d'administration

Membres invités

- › **Mme Caroline Barbir** : présidente-directrice générale
- › **M. Daniel Tougas** : directeur des ressources financières et de la logistique

Le comité de vérification a tenu huit (8) rencontres régulières et cinq (5) rencontres spéciales en 2022-2023.

Tel que stipulé dans le Règlement de régie interne, il a recommandé au conseil d'administration :

- › L'octroi de contrats conformément à ce qui est prévu par la politique d'approvisionnement et en conformité avec la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP);
- › L'adoption du budget 2022-2023 du CHU Sainte-Justine;
- › L'approbation du rapport financier annuel AS-471 2021-2022;
- › La nomination des auditeurs externes pour l'exercice 2022-2023;
- › La demande d'autorisation d'emprunt liée aux dépenses courantes de fonctionnement valide jusqu'au 31 mars 2024;
- › L'adoption d'une résolution pour l'institution d'un régime d'emprunt annuel 2022-2023, requis pour le financement des dépenses d'immobilisations;
- › L'adoption des résultats financiers périodiques;
- › L'autorisation de la grille de tarification du stationnement pour les usagers du CHU Sainte-Justine, conformément à la directive relative aux activités de stationnement des établissements publics (circulaire codifiée 03.01.10.15);
- › L'adoption des rapports trimestriels AS-617 de l'exercice financier 2022-2023 du CHU Sainte-Justine.

Le comité de vérification a présenté au conseil d'administration les contrats de services égaux ou supérieurs à 25 000 \$ soumis à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs* et conclus entre décembre 2021 et février 2023.

Surveillance, conformité et gestion des risques :

- › Il a suivi la réalisation du plan de sécurité des actifs informationnels;
- › Il a assuré le suivi de la réalisation du programme de gestion intégrée des risques et plus particulièrement la gestion des risques de collusion et corruption en matière de gestion contractuelle;
- › Il a suivi l'évolution de la performance du processus d'appel d'offres public du CHU Sainte-Justine;
- › Il a analysé les contrats octroyés de gré à gré sans appel d'offres public pour les fournitures en lien avec la pandémie de la COVID-19;
- › Il a passé en revue l'analyse financière du ministère de la Santé et des Services sociaux du rapport financier annuel 2020-2021;
- › Il a pris connaissance des dossiers litigieux en cours au CHU Sainte-Justine en date du 31 mars 2022;
- › Il a reçu les portraits personnalisés, 2020-2021 et 2021-2022 des activités contractuelles, produits par le Conseil du trésor;
- › Il a été informé du plan d'action sur l'évolution du déploiement de la technologie Échange de données informatisées (EDI) au CHU Sainte-Justine;
- › Il a suivi l'évolution du dossier de financement axé sur le patient et de ses impacts potentiels sur les activités du CHU Sainte-Justine;
- › Il a été tenu informé des comptes de dépenses des cadres supérieurs et des membres du conseil d'administration pour l'exercice 2021-2022;
- › Il a reçu le bilan de la sécurité de l'information 2022-2023;

- › Il fut informé du plan de transformation de la Direction des ressources informationnelles, des stratégies numériques et du génie biomédical;
- › Il a reçu le plan d'audit des auditeurs externes pour l'exercice 2022-2023;
- › Il a pris connaissance de l'attestation relative aux événements postérieurs au 31 mars 2022, envoyée au ministère de la Santé et des Services sociaux;
- › Il a été informé des mesures mises de l'avant pour favoriser la conformité des pratiques de gestion des ressources humaines.

Comité de révision

Membres du comité au début de l'exercice 2022-2023

- › **M. André Roy** : président du comité de révision
- › **Dr Dickens Saint-Vil** : CHU Sainte-Justine
- › **Dre Uyen-Phuong Nguyen** : CHU Sainte-Justine

M. André Roy et Dre Uyen-Phuong Nguyen ont terminé leur mandat en 2022 et ont respectivement été remplacés par **M. Louis Gagnon** ainsi que **Dre Paola Diadori**, dont le mandat a débuté le 2 décembre 2022.

Le comité de révision a tenu deux (2) rencontres en 2022-2023 suite à une demande de révision provenant d'un même plaignant qui a formulé deux plaintes médicales distinctes.

Conformément aux dispositions prévues dans *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et tel que stipulé dans le Règlement de régie interne :

- › Il a procédé à l'étude des demandes de révision reçues du plaignant en désaccord avec les conclusions transmises par le médecin examinateur dans le cadre de l'examen de ses plaintes médicales;
- › Il a révisé les dossiers de plainte constitués par le médecin examinateur afin de s'assurer que l'examen de la plainte a été effectué de façon appropriée, diligemment et avec équité, et que les motifs des conclusions du médecin examinateur, le cas échéant, se fondent sur le respect des droits et les normes professionnelles;
- › Il a conclu son examen de la demande de révision selon l'une des options suivantes :
 - confirmer les conclusions du médecin examinateur;
 - requérir du médecin examinateur qu'il effectue un complément d'examen dans un délai fixé par le comité et qu'il transmette ses nouvelles conclusions au plaignant avec copie au comité de révision, au professionnel visé et au commissaire;
 - recommander au médecin examinateur ou aux parties elles-mêmes toute mesure de nature à les réconcilier;
 - lorsque requis, une copie de la plainte est acheminée au Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour son étude à des fins disciplinaires par un comité constitué à cette fin.
- › Pour les demandes de révision reçues, le comité a confirmé les conclusions rendues par le médecin examinateur;
- › Il a informé le plaignant de sa décision finale concernant les deux dossiers de plainte;
- › Pour l'exercice 2022-2023, le comité n'a pas formulé de recommandation au conseil d'administration ou au Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CHU Sainte-Justine.

Comité des ressources humaines

Membres

- › **Mme Annie Lemieux** : présidente du Comité des ressources humaines
- › **Mme Ann MacDonald** : présidente du conseil d'administration
- › **M. Majid Atif** : administrateur (*démission octobre 2022*)
- › **M. Louis Gagnon** : administrateur (*démission octobre 2022*)
- › **Mme Céline Morellon** : administratrice (*nomination octobre 2022*)
- › **Mme Caroline Barbir** : présidente-directrice générale et membre d'office
- › **M. Éric Richard** : directeur des ressources humaines, de la culture et du leadership (*démission août 2022*)
- › **Mme Anne-Julie Ouellet** : directrice des personnes, de la culture, du leadership, des communications et des relations publiques (*nomination septembre 2022*)

Le Comité des ressources humaines a tenu quatre (4) rencontres en 2022-2023, dont trois (3) en séance régulière et une (1) sous forme de consultation par voie électronique.

Tel que stipulé dans le Règlement de régie interne :

- › Il a recommandé aux membres du conseil d'administration l'adoption d'une nouvelle structure regroupant la Direction des ressources humaines, culture et leadership avec la Direction des communications et des relations publiques;
- › Il a informé les membres du conseil d'administration des données trimestrielles figurant au Tableau de bord des indicateurs de performance RH;
- › Il a été informé de la démarche d'élaboration d'un Plan de lutte contre le harcèlement;
- › Il a pris connaissance du rapport sur le développement durable;
- › Il a assisté à la présentation de mesures visant à offrir une expérience employé distinctive pour les cadres du CHU Sainte-Justine;
- › Il a recommandé au conseil d'administration l'adoption de la Politique de reconnaissance et de valorisation du CHU Sainte-Justine;
- › Il a pris connaissance des bilans annuels du Programme de soutien par les pairs et du Bureau de la qualité de vie au travail 2020-2021;
- › Il a assisté à la présentation du lancement de la nouvelle marque employeur du CHU Sainte-Justine;
- › Il a été informé des mesures visant à réduire la pénurie de main-d'œuvre des agents administratifs.

Conformité et gestion des risques :

- › Il a participé à la démarche de gestion intégrée des risques et a participé à un atelier sur la réévaluation des risques organisationnels;
- › Il a fait le suivi des postes critiques au sein de l'établissement.

Conseil des infirmières et infirmiers (CII)

Membres du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CII)

- › **Mme Marie-Pierre Bastien**: présidente du conseil des infirmières et infirmiers
- › **Mme Annie Lacroix**: vice-présidente (*jusqu'en décembre 2022*) et secrétaire et trésorière (*depuis décembre 2022*)
- › **Mme Bénédicte Grou**: conseillère et vice-présidente (*depuis décembre 2022*)
- › **Mme Nathalie Bureau**: conseillère
- › **Mme Anne-Marie Carrier**: conseillère (*en vacances de son poste*)
- › **M. Dominic Chartrand**: conseiller
- › **Mme Marie-Paule Latour**: conseillère
- › **Mme Isabelle Roy**: conseillère
- › **Mme Andréanne Vigneault**: conseillère
- › **Mme Julie Farthing**: conseillère et trésorière (*depuis décembre 2022*)
- › **Mme Geneviève Grégoire-Lalonde**: présidente du Comité de la relève infirmière (CRI) et membre invité permanent
- › **Mme Marie-Hélène Ouellet**: présidente du Comité des infirmières et infirmiers auxiliaires (CIIA)
- › **Mme Hélène Plumard**: conseillère (*depuis novembre 2022*)
- › **Mme Anne-Frédérique Langlois**: conseillère (*depuis novembre 2022*)
- › **Mme Caroline Barbir**: présidente-directrice générale et membre d'office
- › **Mme Isabelle Demers**: présidente-directrice générale adjointe et membre d'office
- › **Mme Valérie Pelletier**: directrice des soins infirmiers

Réalisations de l'année :

Le conseil des infirmières et infirmiers a repris la majorité de ses activités à la suite du ralentissement amené par la pandémie.

Le conseil des infirmières et infirmiers s'est impliqué dans quatre demandes de consultation :

- › Renouvellement de mandat du directeur de l'enseignement du CHU Sainte-Justine;
- › Renouvellement de mandat du directeur de la recherche du CHU Sainte-Justine;
- › Philosophie de soins et de services;
- › Plan clinique.

Le conseil des infirmières et infirmiers s'est aussi positionné et a rédigé un avis portant sur :

- › La sécurité et la qualité des soins au CHU Sainte-Justine durant cette période d'achalandage exceptionnelle.

En effet, la vigie sur la sécurité et la qualité des soins est au cœur de la mission du conseil des infirmières et infirmiers. Dans la dernière année, avec la fin de la pandémie, la pénurie de personnel ainsi que la crise respiratoire pédiatrique, le conseil des infirmières et infirmiers a voulu s'assurer d'être continuellement tenu au courant des travaux et des éléments mis en place afin de soutenir les équipes impactées. En étroite collaboration avec la Direction des soins infirmiers, le conseil des infirmières et infirmiers s'est assuré d'être présent dans l'élaboration de pistes de solutions et a assuré un suivi des actions entreprises, et suivies par la Direction générale de façon régulière, afin que les équipes du CHU Sainte-Justine maintiennent un niveau d'excellence, de qualité et de sécurité des soins pour lequel l'institution est reconnue.

Le conseil des infirmières et infirmiers a organisé plusieurs activités à l'occasion de la semaine des professionnels en soins infirmiers

- › Cérémonie des Églantines tenue en virtuel le 12 mai 2022;
- › Cadeaux distribués au personnel pendant les trois quarts de travail;
- › Conférence Parcours, *empowerment* et leadership féminin donné par Mme Michèle Audette le 13 mai 2022.

Le conseil des infirmières et infirmiers a repris ses activités de formation :

- › 8 présentations infirmières du conseil des infirmières et infirmiers ont été réalisées;
- › Soirée du savoir sur le thème « Les approches alternatives pour améliorer l'expérience de soins des patients ».

Appui du conseil des infirmières et infirmiers pour les activités du Comité de la relève infirmière :

- › Déploiement du projet pilote « Mentorat » ayant pour objectif d'augmenter le sentiment d'appartenance de la relève infirmière en jumelant une infirmière d'expérience avec une recrue. Ce projet vise un accompagnement dans la transition vécue par la relève infirmière;
- › Activités variées de préparation à l'examen d'entrée à la profession infirmière : Mise à jour de la journée préparatoire de l'examen de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, mise en place d'ateliers variés, en collaboration avec la Direction des soins infirmiers, pour le soutien des recrues dans leur préparation et mise en place d'ateliers de partage de connaissances et de préparation à l'examen, en partenariat avec le Comité de la relève du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.



Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

Membres du comité exécutif

- › **Dr Michel Lallier** : président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
- › **Dre Louise Duperron** : présidente sortante
- › **Dre Nicole Fallaha** : vice-présidente
- › **Dre Céline Huot** : secrétaire-trésorière
- › **Mme Ema Ferreira** : conseillère
- › **Dre Guylaine Larose** : conseillère
- › **Dre Anne Lortie** : conseillère
- › **Dre Danielle Taddeo** : conseillère
- › **Dre Édith Villeneuve** : conseillère

Membres invités

- › **Dre Valérie Lamarre** : représentante du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens au conseil d'administration
- › **Mme Caroline Barbir** : présidente-directrice générale
- › **Mme Isabelle Demers** : présidente-directrice générale adjointe
- › **Dr Marc Girard** : directeur des services professionnels

Voici onze grands dossiers :

Au cours de la période 2022-2023, le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) a été interpellé et/ou est intervenu dans le cadre de différents dossiers.

1. Renouvellement de l'ensemble des statuts et des privilèges des membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour 2023-2025;
2. Suivi des travaux et priorisation de certains dossiers du Comité central de l'évaluation de l'acte médical, dentaire et pharmaceutique, et examen de sa structure de gouvernance;
3. Collaboration avec le Collège des médecins du Québec concernant l'organisation des soins de fin de vie au CHU Sainte-Justine;
4. Demande de procédures pour l'admission de patients non-résidents canadiens;
5. Demande de procédures pour l'enregistrement des informations pertinentes au dossier des nouveau-nés;
6. Sensibilisation et mise en place d'une formation obligatoire aux membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour l'hygiène des mains en milieu de soins, et suivi des infections nosocomiales dans l'établissement;
7. Demande d'une harmonisation du traitement des requêtes au Département d'imagerie médicale;
8. Suivi des enjeux et des défis créés par le volume d'activités sans précédent découlant de la crise mondiale en pédiatrie de l'automne 2022;
9. Révision de la gouvernance du Comité de sédation pour une meilleure portée des recommandations transversales;
10. Suivi des travaux du Comité aviseur pour la gestion des rendez-vous, notamment pour les personnes qui omettent de s'y présenter sans préavis;
11. Consultation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens sur la philosophie de soins et de services ainsi que sur le plan clinique.

Conseil multidisciplinaire

Le comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM) est composé de membres élus par et parmi les membres du conseil multidisciplinaire (CM), de la directrice des services multidisciplinaires ainsi que de la présidente-directrice générale du CHU Sainte-Justine ou de la personne qu'elle désigne pour la représenter. Le mandat de tout membre élu est de deux ans.

Pour l'année 2022-2023, le comité exécutif du conseil multidisciplinaire se composait des personnes suivantes :

Membres du Comité exécutif

- › **Mme Annie Ledoux** : présidente du conseil multidisciplinaire et archiviste médicale
- › **Mme Valérie Deslauriers** : vice-présidente et ergothérapeute
- › **Mme Alix Pincivy** : secrétaire-trésorière et bibliothécaire
- › **Mme Caroline Barbir** : présidente-directrice générale
- › **Mme Anne Lyrette** : représentante au conseil d'administration et cheffe des soins et services du plateau ambulatoire CIRENE
- › **Mme Lyne Ouellette** : directrice des services multidisciplinaires, de la santé mentale et de la réadaptation

Conseillères

- › **Mme Amel Benhadji-Serradj** : inhalothérapeute
- › **Mme Maryse Boutin** : nutritionniste
- › **Mme Marie-Eve Brodeur** : orthophoniste
- › **Mme Jacynthe Caron** : nutritionniste
- › **Mme Alicia Deslandes** : technologiste médicale
- › **Mme Madelaine Fortin** : neuropsychologue et coordonnatrice clinique, CRME
- › **Mme Brigitte Leblanc** : ergothérapeute, CRME, écoles
- › **Mme Julie Leduc** : technicienne en orthèses et prothèses
- › **Mme Kathy Lévesque** : inhalothérapeute
- › **Mme Domitille Malfait** : neuropsychologue
- › **Mme Alla Sorokin** : orthophoniste
- › **Mme Jaime Tardif** : physiothérapeute

Au cours de l'année 2022-2023, le comité exécutif du conseil multidisciplinaire a tenu huit réunions régulières ainsi qu'une journée de retraite. Les réunions ont été réalisées en mode virtuel encore dans le contexte de la pandémie au cours de l'automne. Le retour en présentiel est possible au début de l'année 2023. Les membres ont préféré poursuivre de façon hybride, c'est-à-dire en continuant avec le mode virtuel sur Teams et le mode présentiel pour faciliter la présence des membres qui travaillent au Centre de réadaptation Marie Enfant et dans les écoles.

Voici sept grands dossiers :

- 1. Création de nouveaux comités de pairs** : le comité de soutien au Comité de pairs a augmenté durant la dernière année le nombre de comités de pairs actifs de deux;
- 2. Innovation et amélioration des pratiques des membres** : le comité de bourse a lancé un concours visant à octroyer quatre nouvelles bourses du conseil multidisciplinaire, dont la date de fin de candidature était le 31 mars 2023;
- 3. Promotion de la mission du conseil multidisciplinaire** : le comité des communications a travaillé à promouvoir la mission du conseil multidisciplinaire auprès des membres en effectuant le suivi du nombre d'ouvertures du Flash-multi que ceux-ci reçoivent par courriel;
- 4. Soirée des Prix Distinction du conseil multidisciplinaire** : le comité de la soirée Prix Distinction du conseil multidisciplinaire a tenu, le 24 novembre 2022, une soirée dans le cadre de laquelle sept différents prix ont été remis;
- 5. Conférences-midi** : le comité des conférences-midi a établi un programme régulier durant l'année 2022-2023 ayant compté sept conférences données à l'heure du midi;
- 6. Liste des membres** : le comité de la liste des membres s'est assuré de tenir à jour la liste complète des membres du conseil multidisciplinaire en effectuant une première mise à jour en septembre 2022 et une deuxième en mars 2023;
- 7. Consultation du conseil multidisciplinaire** : le conseil multidisciplinaire a été consulté sur la philosophie de soins et de services ainsi que sur le plan clinique.

Comité de régie

Au 31 mars 2023

Dre Evangelia-Lila Amirali

Chef du département de psychiatrie

Dre Marie-Ève Asselin

Chef du département de médecine dentaire

Mme Caroline Barbir

Présidente-directrice générale

Dre Marie-Pierre Bastien

Présidente du conseil des infirmières et infirmiers

Dr Benoit Carrière

Directeur de l'enseignement

Dre Chantal Crochetière

Chef du département d'anesthésie-réanimation

Dr Antonio D'Angelo

Chef du département de la pédiatrie d'urgence

Mme Isabelle Demers

Présidente-directrice générale adjointe

Dr Marc Girard

Directeur des services professionnels

M. Fedor Jila

Adjoint à la présidente-directrice générale par intérim

Dr Michel Lallier

Président du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Dre Chantal Lapierre

Chef du département imagerie médicale

M. Nathan Lavigueur

Directeur des ressources informationnelles, stratégies numériques et génie biomédical

M. Denis Lebel

Chef du département de pharmacie

Mme Annie Ledoux

Présidente du conseil multidisciplinaire

Mme Marie-Claude Lefebvre

Directrice des services techniques, services hôteliers et développement durable

Dre Emmanuelle Lemyre

Directrice médicale OPTILAB et chef de département de médecine clinique de laboratoire

Dr Jacques Michaud

Directeur de la recherche

Dre Lucie Morin

Chef du département d'obstétrique-gynécologie

Dre Anne-Monique Nuyt

Chef de département de pédiatrie

Mme Anne-Julie Ouellet

Directrice des personnes, de la culture, du leadership, des communications et des relations publiques

Mme Lyne Ouellette

Directrice des services multidisciplinaires, de la santé mentale et de la réadaptation

Mme Geneviève Parisien

Directrice de la qualité, évaluation, performance et éthique

Mme Valérie Pelletier

Directrice des soins infirmiers

M. Daniel Tougas

Directeur des ressources financières et de la logistique

Dr Dominic Venne

Chef du service de neurochirurgie et chef de département de chirurgie

Mme Sophie Verdon

Directrice clinico-administrative OPTILAB

Comité de direction

Au 31 mars 2023

Mme Caroline Barbir

Présidente-directrice générale

Dr Benoit Carrière

Directeur de l'enseignement

Mme Isabelle Demers

Présidente-directrice générale adjointe

Dr Marc Girard

Directeur des services professionnels

M. Fedor Jila

Adjoint à la présidente-directrice générale par intérim

M. Nathan Lavigueur

Directeur des ressources informationnelles, stratégies numériques et génie biomédical

Mme Marie-Claude Lefebvre

Directrice des services techniques, services hôteliers et développement durable

Dre Emmanuelle Lemyre

Directrice médicale OPTILAB et chef de département de médecine clinique de laboratoire

Dr Jacques Michaud

Directeur de la recherche

Mme Anne-Julie Ouellet

Directrice des personnes, de la culture, du leadership, des communications et des relations publiques

Mme Lyne Ouellette

Directrice des services multidisciplinaires, de la santé mentale et de la réadaptation

Mme Geneviève Parisien

Directrice de la qualité, évaluation, performance et éthique

Mme Valérie Pelletier

Directrice des soins infirmiers

M. Daniel Tougas

Directeur des ressources financières et de la logistique

Mme Sophie Verdon

Directrice clinico-administrative OPTILAB

Comité de coordination clinico-académique (CCCA)

Au 31 mars 2023

Dre Evangelia-Lila Amirali

Chef du département de psychiatrie

Mme Karine Bouchard

Directrice adjointe des soins infirmiers

Dre Maria Buithieu

Gestionnaire médical, Centre de coordination des activités réseau (CCAR), pédiatre hospitaliste, pédiatre-diabétologue, pilote clinique en Télésanté

Dr Benoit Carrière

Directeur de l'enseignement

Mme Marie-Eve Chevrette

Directrice adjointe à la fluidité, à l'accès et au réseau, Direction des services professionnels

Dr Antonio D'Angelo

Chef du département de pédiatrie d'urgence

Mme Isabelle Demers

Présidente-directrice générale adjointe

Mme Annie-Joëlle Fortin

Adjointe à la directrice des services multidisciplinaires – volet pratique professionnelle et santé mentale

Dr Soren Gantt

Directeur de la recherche clinique

Dr Marc Girard

Directeur des services professionnels

M. Jonathan Harroche

Adjoint à la directrice pour l'environnement clinique numérique

M. Jean-François Hébert

Adjoint à la Direction de l'enseignement

Mme Catherine Hogue

Directrice adjointe des soins infirmiers

Mme Nicole Laberge

Adjointe à la Direction des services multidisciplinaires

Mme Marie-France Langlet

Conseillère responsable du Bureau du partenariat patients-familles-soignants

Dre Emmanuelle Lemyre

Directrice médicale OPTILAB et chef de département de médecine clinique de laboratoire

Mme Geneviève Mercier

Directrice adjointe aux unités fonctionnelles, Direction des services professionnels

Dr Jacques Michaud

Directeur de la recherche ou son représentant (recherche clinique)

Dre Lucie Morin

Chef du département d'obstétrique-gynécologie

Dre Anne-Monique Nuyt

Chef du département de pédiatrie

Mme Geneviève Parisien

Directrice de la qualité, évaluation, performance et éthique

Mme Valérie Pelletier

Directrice des soins infirmiers

Mme Stéphanie Pernice

Agente de planification, de programmation et de recherche à la direction générale

Mme Lyne Ouellette

Directrice des services multidisciplinaires, de la santé mentale et de la réadaptation

Mme Caroline Tremblay

Coordonnatrice de l'École de gestion

Mme Gwenaëlle Trottet

Adjointe à la directrice des soins infirmiers

Dr Dominic Venne

Chef du département de chirurgie

Mme Sophie Verdon

Directrice clinico-administrative OPTILAB

Principales réalisations

- › Permettre un suivi et des échanges sur les grandes priorités organisationnelles telles que la gestion de l'accès et de la fluidité;
- › Assurer la diffusion de l'information quant à l'état de la situation dans l'hôpital et permettre des échanges sur les principaux enjeux d'actualité dans l'institution entre les directeurs cliniques issus de la Direction des services professionnels, de la Direction des soins infirmiers et de la Direction des services multidisciplinaires;
- › Un sondage d'évaluation a été effectué auprès des membres et des mesures sont en cours d'adoption pour répondre aux points d'amélioration ciblés :
 - Un suivi sur les travaux des trajectoires clientèles en cours est désormais présenté à chaque rencontre
 - Un meilleur suivi des demandes du ministère de la Santé et des Services sociaux est effectué
- › Mobilisation des équipes suite à des présentations de projets de développement clinique ou d'optimisation tels que le centre de thérapie fœtal.

Dates des comités

- › 26 avril 2022
- › 27 septembre 2022
- › 15 novembre 2022
- › 24 janvier 2023
- › 14 mars 2023



Comité des usagers (CDU)

Membres :

- › **Mme Stéphanie Plourde** : présidente du comité des usagers
- › **Mme Vicki Boutin** : vice-présidente
- › **Mme Annie Pelletier** : secrétaire et représentante du comité des usagers au conseil d'administration du CHU Sainte-Justine
- › **Mme Geneviève Boisjoly** : trésorière
- › **Mme Bianca Charland** : membre
- › **Mme Ines Ametape** : membre
- › **Mme Catherine Martin** : membre
- › **Mme Maryse Turgeon** : membre
- › **Mme Rachel C. Poyeau** : membre
- › **M. Raphael Mimeault** : membre

Personne-ressource :

- › **Mme Beatriz Figueroa**

Réalisations de l'année :

Semaine des usagers

Dans le cadre de la semaine des usagers, les membres du comité ont réalisé une tournée auprès des usagers dans les différents secteurs de l'établissement. Cette activité a permis de distribuer les livrets à colorier reprenant le contenu des murales ludiques « recherche et trouve » et d'informer les usagers sur leurs droits.

Sondages expérience patient grâce aux bornes interactives et iPad

Le comité des usagers s'implique activement dans l'évaluation de l'expérience patient en mode continu et ce, avec la collaboration de la Direction qualité, évaluation, performance et éthique. De nombreux sondages sont en cours grâce à l'application spécialisée. Les résultats obtenus sont analysés en collaboration avec l'établissement. Cette démarche permet de prendre le pouls des usagers et d'effectuer le suivi de certaines actions d'amélioration continue.

Suivi des recommandations formulées auprès de l'établissement

Le comité des usagers formule annuellement à l'établissement des recommandations afin d'améliorer les services auprès des usagers. C'est dans cette perspective que les membres suivent étroitement l'avancement des travaux menés. Parmi ceux-ci, il est souhaité d'assurer aux usagers présentant des besoins particuliers (physiques, intellectuels, etc) une expérience positive de soins et services grâce à un environnement physique adapté à leurs conditions dans un continuum de soins bienveillants, respectueux et harmonieux. Le projet organisationnel Inclusio, dont le comité des usagers assure une vigie, est en adéquation avec cette recommandation.

Participation au congrès du Regroupement provincial des comités des usagers

Lors du congrès du Regroupement provincial des comités des usagers, le comité des usagers du CHU Sainte-Justine s'est vu décerner le prix d'excellence dans la catégorie « promotion ».

Plus grandes interactions du comité des usagers sur les réseaux sociaux

En continuité avec les initiatives de l'année dernière, le comité des usagers s'est assuré une visibilité sur les réseaux sociaux. Les objectifs sont d'informer la communauté des usagers de l'existence et des actions du comité puis de diffuser toute information pertinente en réponse aux préoccupations exprimées par les parents et patients.

Voici un bref portrait des actions menées à travers la page Facebook :

- › Informer les usagers de l'existence des services offerts à l'hôpital;
- › Promouvoir de certaines informations pertinentes ou activités au sein de l'établissement pour le bénéfice des usagers;
- › Publier des capsules ludiques avec des pensées du jour et citations;
- › Promouvoir le comité des usagers grâce à la présentation de ses membres;
- › Publier des capsules vidéos sur les droits des usagers.

Lancement d'une nouvelle campagne d'affichage pour le Centre de réadaptation Marie Enfant

Le comité des usagers souhaite former un comité de résidents au Centre de réadaptation Marie Enfant. C'est dans cette perspective qu'une nouvelle campagne promotionnelle annonçant le recrutement de parents et d'adolescents fut lancée. Également, la présence accrue (sur une base mensuelle) de la personne-ressource du comité des usagers dans cette installation a permis de rencontrer les usagers et créer des liens de collaboration avec la technicienne en loisirs et d'autres professionnels sur place.

Installation d'une borne de recharge pour tablettes et cellulaires

Suite aux commentaires et besoins exprimés par les familles, le comité des usagers a procédé à l'achat et à l'installation, avec le soutien des équipes de l'établissement, d'une borne de recharge pour les appareils électroniques (tablettes et cellulaires). Ces appareils peuvent désormais être rechargés gratuitement à cette borne située au Bistro (étage A, bloc 1). La promotion du comité et les droits des usagers y sont présentés.

La mascotte est née!

Le comité des usagers souhaite offrir une expérience positive et inoubliable aux usagers. C'est dans cette perspective qu'une mascotte unique à l'effigie du comité parcourra les corridors de l'établissement. Cette mascotte saura mettre à l'avant-scène le comité des usagers tout en faisant la promotion des droits des usagers.

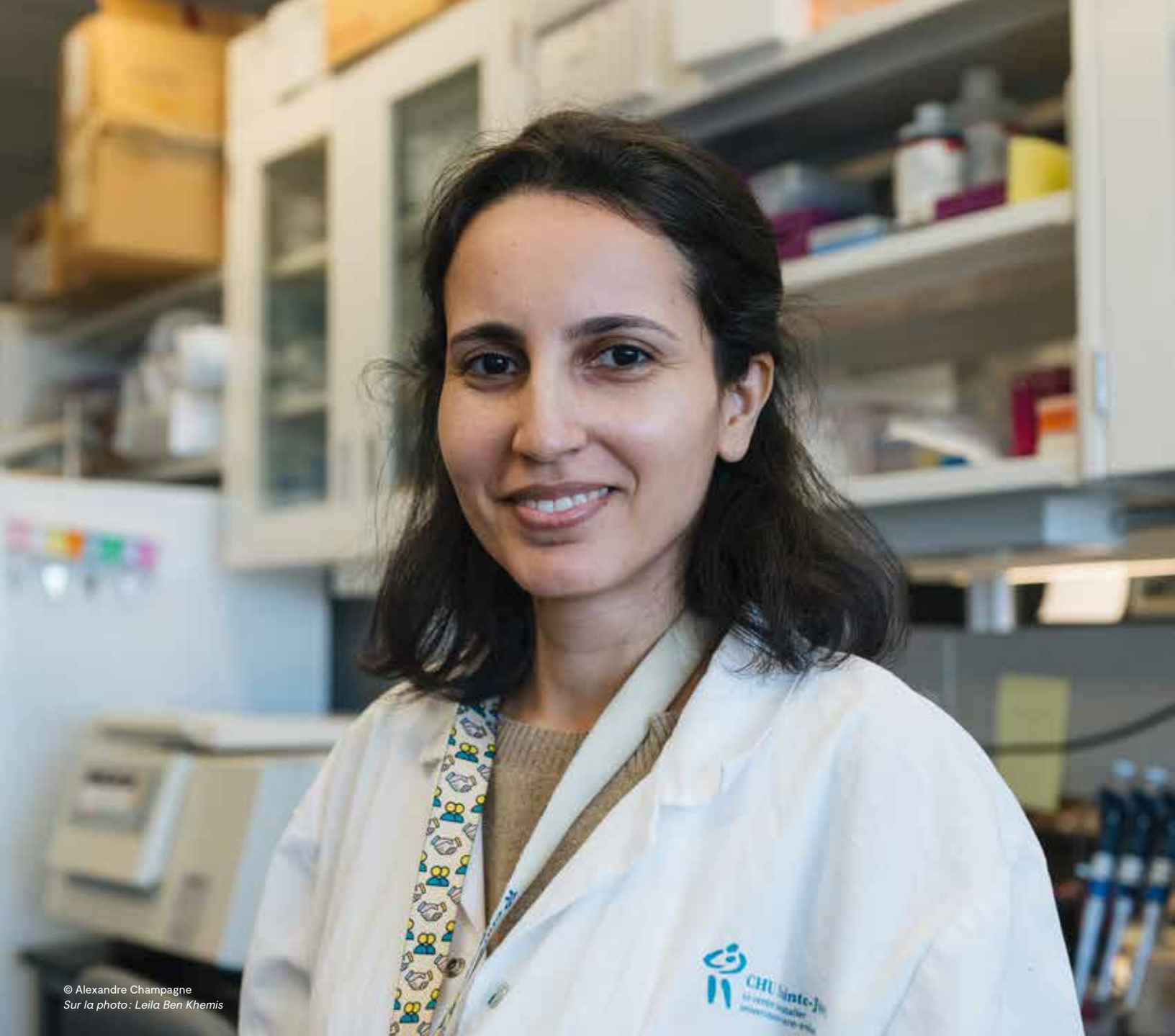
Participation à des groupes de travail au sein de l'établissement

Le comité des usagers s'est impliqué auprès de groupes de travail prioritaires du CHU Sainte-Justine. Cette mobilisation significative des membres du comité des usagers, soucieux de porter la voix des usagers et de leur famille, permet de soutenir les efforts d'amélioration des services et le soutien des projets majeurs au sein de l'établissement. De plus, cette mobilisation permet d'associer des compétences propres aux parents à l'expérience des professionnels de la santé pour mieux mobiliser la puissance du collectif. Voici un bref survol des grands comités sur lesquels les membres du comité des usagers se sont impliqués au cours de la dernière année :

- › Comité de partenariat patient-famille-soignant
- › Comité d'humanisation de la salle opératoire
- › Comité du centre de rendez-vous unique
- › Comité sur la modernisation de l'établissement
- › Comité d'orientation de la démarche de proposition de valeur
- › Comité développement durable
- › Comité des sondages
- › Comité aviseur médical - gestion des rendez-vous
- › Membre du jury pour le Gala reconnaissance

Participation aux comités stratégiques

- › Membre du conseil d'administration
- › Membre du Comité de vigilance et de la qualité
- › Membre du Comité de gestion des risques et de la qualité
- › Membre du comité directeur pour l'optimisation du Centre de rendez-vous unique



© Alexandre Champagne
Sur la photo: Leïla Ben Khemis

3.3

Faits saillants de l'année

Les faits saillants de l'année 2022-2023 sont présentés en fonction des quatre enjeux et des quatre orientations de la Planification stratégique 2019-2023 du ministère de la Santé et des Services sociaux. Une cinquième section fait mention des principales réalisations liées aux activités d'enseignement et de recherche.

1

Enjeu

Le bon service, au bon moment, offert par la bonne personne

Orientation

Améliorer l'accès aux professionnels et aux services

Une mobilisation sans précédent en période d'achalandage extrême

À l'automne 2022, en raison d'un trio de virus frappant simultanément – la grippe, la COVID-19 et le virus respiratoire syncytial – de nombreux pays ont été confrontés à une épidémie de virus respiratoires touchant particulièrement les enfants. Le Québec n'a pas été épargné par la forte propagation de ces virus respiratoires. De ce fait, le CHU Sainte-Justine a été percuté par une vague sans précédent de consultations à l'urgence et d'hospitalisations pédiatriques à l'automne 2022. Afin de faire face à cette situation exceptionnelle, les équipes de soins, les gestionnaires et les équipes de soutien se sont mobilisés afin de pouvoir continuer d'offrir des soins de qualité.

Accès à l'urgence

Grâce à la collaboration sans précédent de l'ensemble du réseau pédiatrique, plusieurs actions ont été mises en place afin de traiter les petits et grands patients. Notamment, à l'urgence plus de 2 000 enfants ont été réorientés entre le 9 octobre 2022 et le 31 mars 2023 pour une prise en charge médicale en cliniques désignées pédiatriques. La réorientation a été un franc succès avec plus de 5 000 patients dirigés vers des centres de proximité au cours de l'année. Les pédiatres du CHU Sainte-Justine ainsi que quelques pédiatres partenaires d'autres centres hospitaliers se sont également mobilisés afin de soutenir l'urgence et ont vu en consultation plus de 300 enfants par jour au cours des mois de novembre et de décembre 2022. Le travail d'équipe et la grande collaboration entre les partenaires du réseau ont permis d'assurer la poursuite des soins malgré le contexte d'achalandage extrême.

Unité d'hospitalisation de débordement

Durant cette période, de nombreux enfants très malades se présentant à l'urgence nécessitaient une hospitalisation. L'unité d'hospitalisation de soins pédiatriques du CHU Sainte-Justine étant à pleine capacité, une unité de soins temporaire a ouvert ses portes à l'automne 2022. L'ouverture de cette unité de huit lits avait pour objectif de répondre à l'achalandage sans précédent que connaissait le CHU Sainte-Justine, de désengorger l'urgence des patients en attente d'hospitalisation et d'offrir des soins sécuritaires et de qualité aux enfants. La solidarité exceptionnelle du personnel, sa résilience et sa mobilisation a permis de traverser cette situation exceptionnelle.



© CHU Sainte-Justine (Alexandre Marchand)

Soutenir les équipes sur le terrain

Afin de soutenir les équipes de soins durant la période d'achalandage, plusieurs points de service d'inventaire ont été ajoutés à divers endroits dans l'établissement et l'offre de service de transport a également été bonifiée. En raison de la rupture de stock de nombreux produits essentiels, la Direction des ressources financières et de la logistique, plus particulièrement l'équipe responsable de la logistique, a été à pied d'œuvre afin d'identifier rapidement des produits substitués pour en assurer la disponibilité aux équipes.

Soutien et partenariat avec le réseau

Pendant ces mois difficiles, l'équipe du Centre de coordination des activités réseau (CCAR) du CHU Sainte-Justine travaillait à optimiser l'utilisation des lits pédiatriques du réseau. En collaboration avec la Direction des soins infirmiers, un partage d'outils cliniques avec les autres centres hospitaliers a été effectué et de la formation permettant de rehausser la pratique infirmière en pédiatrie a été dispensée aux centres qui en ont fait la demande. Cela a permis, entre le 9 octobre 2022 et le 31 mars 2023, d'hospitaliser 271 patients de l'urgence du centre mère-enfant vers un centre hospitalier de la région de provenance de l'enfant au moyen d'un transfert inter-établissement. Cette expérience a été confirmée par l'octroi par le Ministère d'un mandat de coordination des soins critiques pédiatriques et des soins pédiatriques.

Dans cette même période, le Département de psychiatrie s'est vu confier le mandat de soutenir des partenaires du réseau vivant un bris de service en pédopsychiatrie. Ainsi, au cours de la dernière année, les équipes de l'ambulance et de l'hospitalisation ont été sollicitées pour prendre en charge les jeunes des Laurentides nécessitant une hospitalisation et les jeunes des Laurentides et de Lanaudière ayant besoin d'une évaluation rapide en ambulance de pédopsychiatrie. Ces deux mandats ont permis de renforcer les partenariats du CHU Sainte-Justine avec les collègues du réseau. Les équipes ont su relever ce défi en étant engagées auprès des partenaires et des jeunes ainsi que de leur famille. Leur soutien a permis de répondre aux besoins et d'offrir des services à plusieurs enfants et à leur famille en temps opportun.

Gestion de la pénurie d'antidouleurs et d'antibiotiques

La pharmacie du CHU Sainte-Justine a également connu un pic d'activité historique au printemps et à l'automne 2022, ses volumes allant jusqu'à 25 % d'augmentation. Grâce aux différents outils mis en place pour surveiller l'influx d'ordonnances et en sollicitant le soutien des équipes cliniques, la pharmacie a pu maintenir ses standards pendant cette période d'achalandage. En raison d'une bonne gestion d'inventaire, de la proactivité de l'équipe du Département de pharmacie à mettre en place des mesures de priorité d'accès en temps opportun et de communications auprès des pharmacies d'officine par le biais des médias sociaux puis de diverses communications, les enfants soignés au CHU Sainte-Justine ont été moins touchés par la pénurie

d'antidouleurs et d'antibiotiques. Le département de pharmacie a également mis en place un partage de ses feuilles d'ordonnances pré-rédigées (FOPR) afin de faciliter la prise en charge des patients dans les hôpitaux du réseau.

Gestion de l'accès à l'ambulance

À partir d'un portrait juste et d'une mise à jour quotidienne par service des listes d'attente de la première consultation pour les secteurs médicaux et professionnels, le CHU Sainte Justine a déployé un plan d'action avec l'objectif à terme de répondre au besoin de la clientèle dans le respect des délais prescrits.

Afin d'appuyer la démarche, un comité de travail multidisciplinaire a été mis en place afin de déterminer les orientations stratégiques et tactiques dans le cadre de la mission d'un centre tertiaire mère et enfant.

La première étape visait l'épuration administrative des demandes afin de corriger les erreurs administratives et de s'assurer du maintien du besoin. Ensuite, une clarification de l'offre de services a été réalisée avec les services médicaux et professionnels dans le but de revoir les critères d'accès des services et d'actualiser le processus de réorientation. Enfin, cette démarche a permis d'établir une liste d'attente qui reflète les attentes de soins spécialisés. Cette analyse permettra de cibler des stratégies visant à optimiser la capacité de l'établissement à prendre en charge la clientèle nécessitant des soins et des services au CHU Sainte-Justine et de réorienter de manière proactive la clientèle devant être prise en charge par la première ou la deuxième ligne.

Centre de rendez-vous unique (CRVU)

Le Centre de rendez-vous unique (CRVU) compte aujourd'hui 32 cliniques ambulatoires simples et complexes. Au cours de la dernière année, le Centre de rendez-vous unique a reçu 65 583 demandes de consultation et a fixé plus de 192 827 rendez-vous.

Dans la dernière année, cette équipe a répondu à un volume de 140 957 appels dont 30 % étaient des appels d'annulation ou de modification de rendez-vous.

Programme de transition pour l'épilepsie complexe

La création d'un nouveau modèle de transition des soins pour les enfants atteints d'épilepsie complexe a été annoncée cette année. Il s'agit du programme Transition en épilepsie complexe de l'Université de Montréal (TECUM), dont l'implantation est financée par la Fondation CHU Sainte-Justine grâce à un don d'un million de dollars, provenant du Groupe Banque TD. Les Drs Mark Keezer, Philippe Major et Dang Nguyen, professeurs du Département de neurosciences de l'Université de Montréal, ont conçu ce programme pour pallier le manque de ressources pour assurer un transfert de soins adapté aux jeunes atteints d'épilepsie complexe. Le CHU Sainte-Justine et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) ont collaboré à la mise en place de ce programme unique au Québec, qui vise à assurer une prise en charge optimale de la maladie et des besoins psychosociaux des personnes concernées.

Près de 600 enfants atteints d'épilepsie réfractaire, dont 80 qui souffrent de sclérose tubéreuse de Bourneville, sont actuellement suivis au CHU Sainte-Justine. Ils doivent passer des soins pédiatriques aux soins aux adultes, soit au Centre hospitalier de l'Université de Montréal, à l'âge de 18 ans. À ce jour, il n'existe pas de programme bien organisé de transition pour l'épilepsie qui assure une bonne gestion des besoins médicaux et psychosociaux des patients et de leur famille.

Le programme Transition en épilepsie complexe de l'Université de Montréal comprend quatre axes : évaluer la condition biopsychosociale des patients, offrir du matériel éducatif aux jeunes et à leur famille, veiller à leur bien-être psychosocial et les amener à devenir autonomes dans la prise en charge de leurs soins de santé, et enfin, assurer un accès équitable au programme. Ce programme de transition permettra aux jeunes atteints d'épilepsie complexe de passer de manière plus sereine d'un hôpital à l'autre, en évitant les risques de complications et les écueils qui peuvent les guetter lors de cette étape cruciale de leur vie.

Projet Dialogue

Sensibiliser aux réalités autochtones

Un vaste chantier de sensibilisation aux réalités autochtones s'est mis en branle en 2022 afin que des changements s'imprègnent durablement dans la culture du CHU Sainte-Justine.

D'abord, un comité paritaire composé de personnes autochtones et de membres du personnel du CHU Sainte-Justine a été formé. Chaque mois, des rencontres permettent de façonner une vision commune quant aux enjeux, actions et orientations prioritaires.

De plus, le projet de sensibilisation aux réalités autochtones Dialogue a été lancé en juin, dans le cadre du Mois national de l'histoire autochtone. En septembre, en marge de la Journée nationale de vérité et de réconciliation, le personnel et les médecins ont été invités à tester leurs connaissances sur les réalités autochtones. Grâce à la participation financière de Rio Tinto par l'intermédiaire de la Fondation CHU Sainte-Justine, près de cinquante livres d'auteurs autochtones ont pu être tirés afin de poursuivre la sensibilisation et la réflexion de façon ludique. Un dernier *blitz* de promotion de la formation obligatoire de l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) a aussi été réalisé à ce moment. Pas moins de 5 288 employés l'avaient alors réalisée.

Les cadres de l'établissement ont aussi eu droit à une conférence fort éclairante de M. Pierre Picard, conférencier et chercheur d'origine huronne-wendat, pour mieux comprendre le contexte, les fossés et le chemin à parcourir pour rapprocher les établissements et leurs soignants des patients et familles autochtones.

Les bases sont maintenant jetées pour qu'en 2023, cette opération de sensibilisation s'étende à l'ensemble du personnel et des médecins du CHU Sainte-Justine.



Interprètes sur roulettes

Il est reconnu que les barrières linguistiques peuvent nuire considérablement à la qualité des services, à leur accessibilité, à l'équité d'accès et aux droits mêmes des personnes. Le recours à un interprète représente un moyen adéquat et pertinent de respecter, d'une part, les droits et les obligations prévus à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et, d'autre part, d'offrir des services de qualité de façon sécuritaire. C'est dans cette perspective que l'établissement a élargi son offre de soutien en interprétariat. En effet, grâce à un fournisseur externe, un système d'interprètes à distance est désormais disponible pour soutenir les équipes et les familles.

- › Le service est offert dans plus de 200 langues et la disponibilité est de 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- › Le système d'interprète sur roulettes est monté sur une plateforme roulante muni d'un iPad qui se connecte en ligne.
- › Les interprètes humains peuvent être situés n'importe où dans le monde et fournir des services d'interprétation confidentiels par vidéo ou audio.

Une première biobanque au Canada pour le traitement des maladies digestives et du foie

Des gastroentérologues du CHU Sainte-Justine ont mis sur pied une banque de tissus biologiques pour faire avancer la recherche sur plusieurs maladies affectant les enfants du centre hospitalier suivis en gastroentérologie. Éventuellement, la biobanque servira également à la recherche sur les maladies du foie.

Chez les enfants aux prises avec des maladies digestives, telles que la maladie de Crohn ou encore la colite ulcéreuse, trouver le traitement adéquat nécessite plusieurs essais-erreurs. La biobanque a pour objectif de faciliter la recherche en identifiant des biomarqueurs pour permettre des traitements ciblés. Depuis juillet 2022, plus de 200 enfants ont fait des dons de tissus biologiques provenant du système digestif, ainsi que des dons de sang, de salive, de selles et d'urine.

Grâce aux fonds amassés par le Gala des petits bedons, organisé par l'équipe de gastroentérologues, avec l'appui de la Fondation CHU Sainte-Justine, le centre hospitalier a été en mesure d'acquérir le matériel spécialisé pour conserver les tissus biologiques et embaucher une assistante de recherche à temps plein.

Nouvelle clinique d'évaluation des troubles du spectre de l'autisme

À l'instar de quatre autres CHU de la province, le CHU Sainte-Justine – plus particulièrement son Centre intégré du réseau en neuro-développement de l'enfant (CIRENE) – s'est vu octroyer la responsabilité de créer une offre de service à mandat régional dédiée aux adolescents avec suspicion d'autisme. Sa clientèle sera celle du territoire du RUISSS de l'Université de Montréal.

En plus d'évaluer les adolescents de 13 à 17 ans et de soutenir les familles et les patients, cette offre de service permettra au CHU Sainte-Justine d'aider à désengorger les longues listes d'attente du réseau en pédopsychiatrie. L'autisme étant complexe à diagnostiquer à l'adolescence, les évaluations se feront au CHU Sainte-Justine par des équipes interdisciplinaires.

Une offre de services novatrice pour la clientèle du Programme Déficience Langage

S'appuyant sur les orientations du projet HIPPO (haute intégration des pratiques professionnelles en orthophonie), l'équipe Agir tôt en collaboration avec l'équipe du Programme Déficience Langage (PDL) a développé une nouvelle offre de services, soutenue par des données probantes, pour la clientèle du Programme déficience langage.

Cette offre novatrice consiste en la mise en place d'un groupe de coaching parental dont le but principal est d'outiller le parent à devenir l'expert du tour conversationnel. Ce projet pilote a permis d'établir une trajectoire intégrée en déficience langage permettant d'améliorer l'accès aux services. L'arrivée de la relève en orthophonie – soit l'intégration de 13 nouvelles orthophonistes au Centre de réadaptation Marie Enfant et dans les écoles a grandement contribué au succès de ce projet. Cette arrivée massive a été soutenue par un programme de développement pour l'accueil de nouveaux employés, qui s'appuie notamment sur du mentorat en groupe ou individuel offert par les pairs et personnalisé pour les nouvelles recrues.

Bureau du partenariat patients-familles-soignants (BPPFS)

2023 : 5 ans déjà d'effervescence!

Encore une fois cette année, l'engouement pour mieux comprendre et intégrer la philosophie du partenariat patient a été au rendez-vous dans tout le CHU Sainte-Justine. En effet l'équipe du Bureau du partenariat patients-familles-soignants, constituée d'une infirmière en pratique avancée et d'une maman d'un ancien patient – ce qui incarne bien la mission de co-construire le partenariat patients-familles-soignants, s'est impliquée dans plus de 160 engagements cette année.

Ce vote de confiance à l'égard du Bureau se reflète à travers de nombreuses initiatives réussies de l'établissement. Pour n'en nommer que quelques-unes : des formations aux équipes, des conférences, des groupes de discussions avec des familles pour faire ressortir les besoins particuliers de diverses trajectoires de soins et des groupes de réflexion pour influencer le développement d'une application répondant mieux aux besoins des patients, des familles et des soignants. Cette effervescence se manifeste également dans de nombreux projets de recherche comme RESO-HECO ou encore le partenariat en santé de précision pédiatrique.

Ainsi, la grande équipe, derrière le Bureau, composée de 64 patients et parents partenaires, dont 18 adolescents ou jeunes adultes, a pu contribuer à l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et à la recherche dans un esprit de cohérence avec la mission et les valeurs du CHU Sainte-Justine.

À peine cinq ans après la création du Bureau du partenariat patients-familles-soignants, la valorisation des connaissances expérientielles des patients et des parents fait maintenant partie intégrante de la culture du CHU Sainte-Justine. Tout un anniversaire à célébrer!

Une différence dans la promotion de la vaccination

Dans le cadre du programme provincial de promotion de la vaccination EMMIE, deux conseillères en vaccination ont échangé avec tous les nouveaux parents à l'unité mère-enfant, afin de les soutenir dans leur décision de faire vacciner leur enfant.

- › Près de 1 990 familles ont été rencontrées.
- › Parmi celles-ci, 84 familles ambivalentes ou défavorables à la vaccination ont été vues, et 55 % d'entre elles avaient une perception plus favorable envers la vaccination de leur enfant à la suite des échanges.
- › Étant en isolement, 50 familles ont été jointes par téléphone, afin que le service soit offert dans une perspective de continuité.

Inclusio : s'adapter à chaque réalité

Le projet Inclusio a pour objectif d'améliorer l'accessibilité et l'expérience des patients à mobilité réduite, présentant des limitations fonctionnelles ou des besoins particuliers au sein de l'établissement. Il vise à offrir une expérience harmonieuse dans un environnement qui répond aux besoins de l'ensemble de la clientèle, et ce, sans obstacle physique ou psychologique. À la suite d'une collecte de données auprès de familles et de partenaires communautaires, ce projet organisationnel mobilise plusieurs parties prenantes engagées dans la trajectoire de soins et services. Réelle priorité pour l'établissement et le comité des usagers, les recommandations déposées, moteur d'amélioration pour ces patients et leurs proches, sont actuellement en phase active d'implantation.



Amélioration de l'accès à la chirurgie et à l'imagerie médicale

Le bloc opératoire du CHU Sainte-Justine, devant poursuivre ses actions permettant d'offrir un meilleur accès à la chirurgie et de diminuer sa liste d'attente, a réalisé les travaux nécessaires afin d'amorcer des chirurgies dans deux centres médicaux spécialisés (CMS) de la région de Montréal. Avec la collaboration de l'unité de retraitement des dispositifs médicaux, du Service des archives cliniques ainsi que du bureau de l'accès chirurgical, 572 enfants ont pu être opérés en centres médicaux spécialisés en 2022-2023 par les chirurgiens du CHU Sainte-Justine accompagnés, selon le type de chirurgie et l'âge de l'enfant, des anesthésistes du CHU Sainte-Justine. La réalisation d'ententes avec les centres médicaux spécialisés se poursuivra afin de pouvoir maintenir et élargir l'accès à davantage de patients en bonne santé nécessitant une chirurgie non complexe.

En plus de ces nouvelles ententes avec les CMS, le CHU Sainte-Justine a pu tout au long de l'année continuer de bénéficier d'un accès privilégié au plateau opératoire de l'hôpital Shriners pour la réalisation de chirurgies orthopédiques. Grâce à cette collaboration avec le Shriners, les chirurgiens orthopédistes du CHU Sainte-Justine ont pu opérer 164 enfants en attente de chirurgie au CHU Sainte-Justine en 2022-2023. Cette collaboration se poursuivra en 2023-2024.

Plusieurs efforts ont également été réalisés en imagerie médicale afin de permettre aux patients d'avoir un meilleur accès, principalement en imagerie par résonance magnétique (IRM) où se retrouve le plus grand volume de patients en attente depuis plus de 90 jours. Cela s'explique entre autres par le besoin de sédation ou d'anesthésie nécessitant une plus grande coordination de ressources, couplé à l'augmentation des demandes, notamment pour l'exploration des troubles du développement. Aucun autre établissement du réseau n'offre d'accès à l'imagerie par résonance magnétique sous anesthésie générale. Plusieurs stratégies ont été mises en place afin d'augmenter la volumétrie en imagerie par résonance magnétique et tenter de diminuer la liste d'attente, dont la réorganisation des horaires de travail afin de maximiser l'utilisation des trois appareils disponibles ainsi qu'une vigie et une épuration hebdomadaire de la liste d'attente. Ainsi, 7 658 examens d'imagerie par résonance magnétique ont pu être réalisés en 2022-2023, soit une augmentation de près de 5 % relativement à 2021-2022. De plus, ces mesures ont permis de diminuer l'attente de plus de 90 jours de 27 % dans la dernière année. Les stratégies mises en place seront reconduites dans la prochaine année afin de pouvoir maintenir l'amélioration de l'accès à l'imagerie médicale.



© Alexandre Champagne

Projet Grande Ourse

De nouveaux outils pour prendre soin de la santé mentale en période périnatale

L'équipe du projet Grande Ourse visant à améliorer la prévention, l'évaluation et le dépistage des problèmes de santé mentale pendant la grossesse et après l'accouchement, à travers un suivi multidisciplinaire et transversal, s'est mobilisée pour créer de nouveaux outils. En fait, en mars 2022, une trousse de soutien pour le bien-être durant la période périnatale a été élaborée.

Chaque document de cette série de trois documents (la santé mentale durant la période périnatale; la santé mentale périnatale : quand ça va moins bien; la santé mentale périnatale quand on devient parent) comporte un volet informatif et un outil pratique permettant de faire la promotion de la santé mentale et la prévention des problèmes de santé mentale (outils de communication). Ces documents sont présentés par les infirmières à des moments spécifiques pendant et après la grossesse. Ils proposent aux parents des conseils concrets pour prendre soin de leur santé mentale et reconnaître les drapeaux rouges s'ils se présentent. Au printemps 2022, en quatre mois seulement, 1 180 utilisateurs ont consulté la trousse et 707 utilisateurs ont téléchargé la trousse.

Lancée en 2021-2022, l'initiative Grande Ourse regroupant différents professionnels œuvrant en obstétrique et en santé mentale périnatale constitue une première du genre au Québec. Elle a été rendue possible grâce au financement de la Fondation CHU Sainte-Justine en partenariat avec des donateurs.



© CHU Sainte-Justine (Véronique Lavoie)

2

Enjeu

Une organisation moderne et mieux adaptée aux besoins des citoyens

Orientation

Moderniser le réseau et ses approches

Le développement durable, une vision commune

L'engagement du CHU Sainte-Justine en matière de développement durable se traduit par la réalisation d'actions concrètes ainsi que par une forte vision institutionnelle, portée par des équipes engagées et mobilisées.

Cette année, en bref :

- › Production du premier bilan des réalisations en développement durable au CHU Sainte-Justine;
- › Création d'outils permettant de sensibiliser la communauté du CHU Sainte-Justine au développement durable : guide pratique de l'employé pour des gestes écoresponsables, guide des événements écoresponsables, guide pratique pour la formation d'un comité vert au sein d'une équipe;
- › Consultation des membres du personnel sur les besoins en matière d'art et de culture en milieu de travail;
- › Mise en place d'un comité sur les soins durables porté par des personnes-ressources du secteur clinique;
- › Ayant pour objectif la diminution du gaspillage alimentaire, le service Délipapilles offre ses surplus alimentaires à l'organisme Afrique au féminin. Le CHU Sainte-Justine a donné une deuxième vie à plus de 2 425 portions de 300 grammes qui ont permis de soutenir l'organisme;
- › Depuis 2019, le compostage des résidus alimentaires est devenu la norme dans les cuisines du CHU Sainte-Justine. Cette initiative permet de récupérer annuellement environ 160 000 kilos de déchets organiques.



© CHU Sainte-Justine (Véronique Lavoie)
Sur la photo: Dr Vincent-Philippe Lavallée

Un environnement moderne et adapté pour mieux soigner

Au cours de l'année 2022-2023, en plus de nombreux travaux de maintien d'actifs, plusieurs secteurs de l'établissement ont bénéficié de travaux effectués dans l'optique d'offrir un environnement moderne, sécuritaire et adapté aux besoins des patients et des familles ainsi qu'aux besoins du personnel et des médecins du CHU Sainte-Justine. Voici un portrait des travaux de modernisation des infrastructures et de réaménagement réalisés.

Infrastructures

De nombreux travaux ont été exécutés en cours d'année notamment pour la réfection des façades des blocs 3 et 5 en conformité avec la *Loi 122 Inspection des façades*. Des équipements ont également été remplacés, tels que des échangeurs de vapeur propre et chauffe-eau au bloc 12, ainsi que des fontaines d'eau. Des unités de climatisation centralisées ont été installées pour les étages inférieurs du bloc 8, ainsi qu'une boucle d'eau refroidie permettant d'assurer une redondance sur tous les équipements de climatisation et de ventilation dans l'ensemble de l'établissement.

Également, les travaux de modernisation des ascenseurs centraux situés à l'entrée principale et des halls d'ascenseurs ont été complétés, permettant un fonctionnement optimal et facilitant les déplacements des utilisatrices et utilisateurs.

Enfin, suite à la construction du Technopôle en réadaptation pédiatrique, le stationnement des membres du personnel du Centre de réadaptation Marie-Enfant nécessitait une réfection complète. Plusieurs travaux ont été effectués, notamment au niveau du drainage et du pavage, et ce, en tenant compte des exigences de l'arrondissement. La peinture du pavage ainsi que les plantations ont été pensées dans une optique de limitation des îlots de chaleur.

Aménagement et réaménagement

Des espaces administratifs adaptés aux nouvelles façons de travailler

Le troisième étage du pavillon Decelles a été entièrement modernisé permettant d'accueillir depuis l'automne dernier la Direction des personnes, de la culture, du leadership, des communications et des relations publiques. Cet espace repensé afin d'optimiser l'utilisation des espaces administratifs en contexte de pénurie de main d'œuvre et de flexitavail propose

divers espaces de travail et de rencontre adaptés à des besoins multiples. Cette transformation permet aux équipes de bénéficier de multiples espaces collaboratifs ou propices à la concentration. Une nouvelle façon de penser l'environnement de travail au CHU Sainte-Justine!



© CHU Sainte-Justine (Stéphane Dedelis)

Aménagement de Génome Québec

Des travaux de démolition et de reconstruction complète du 5^e étage, bloc 7 ont été effectués afin d'accueillir le Centre d'expertise et de services Génome Québec suite à l'annonce du ministère de la Santé et des Services sociaux pour la création du Centre québécois de génomique clinique. Les espaces sont composés de laboratoires de pointe, d'une plateforme de séquençage de nouvelle génération (SNG) à haut débit et d'espaces administratifs. Les aménagements ont été conçus afin de répondre aux besoins des nouvelles technologies et au développement constant des expertises et du savoir-faire. En plus d'optimiser l'accès des services de Génome Québec aux chercheurs du CHU Sainte-Justine, cette infrastructure nationale permet aux médecins et experts externes d'avoir accès aux données de séquençage à distance.

Aménagement des locaux pour héberger le premier Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) en milieu hospitalier

Une partie des locaux du 1^{er} étage du pavillon Decelles a été réaménagée afin d'accueillir le premier centre d'accès aux données de recherche en milieu hospitalier. Pour ce faire, les locaux ont été adaptés afin de s'assurer de les rendre hautement sécurisés selon les normes et exigences de l'Institut de la statistique du Québec. L'implantation du CADRISQ offrira une meilleure accessibilité aux données de recherche pédiatriques à la communauté scientifique du Centre de recherche du CHU Sainte-Justine ainsi qu'aux communautés à travers le pays.



© CHU Sainte-Justine (Véronique Lavoie)

Réaménagement des laboratoires

Plusieurs travaux préparatoires ont débuté au mois de février 2023 afin de permettre le réaménagement d'une portion des espaces des laboratoires au 2^e étage, bloc 9. À terme, cette transformation permettra de réaménager et optimiser les espaces en fonction des activités qui se déroulent sur place, d'améliorer l'ergonomie de travail et le confort des membres du personnel et d'installer des équipements à la fine pointe.

Aménagement de l'unité de psychiatrie

L'unité de psychiatrie a été relocalisée temporairement afin de réaliser des travaux dans l'unité actuelle. Les travaux consistent en la transformation des chambres doubles en chambres individuelles, des travaux de climatisation et de remplacement des fenêtres, des réaménagements partiels, et ce, dans l'optique d'améliorer le volet de l'organisation de soins dans ce secteur et d'humaniser les soins grâce, notamment, au rafraîchissement des espaces.

Modernisation de l'hydrothérapie

Une modernisation complète du secteur de l'hydrothérapie a été effectuée dans la dernière année. Les travaux comprenaient notamment le remplacement du système de ventilation en respect des standards, le réaménagement des salles de pansements pour les grands brûlés ainsi que le remplacement de la piscine.

Des salles aménagées pour différents besoins

La modernisation des salles d'enseignement dans l'ensemble du CHU Sainte-Justine s'est poursuivie au cours de l'année dans le but de rajeunir les locaux, notamment en changeant le mobilier ainsi que l'équipement audiovisuel afin de faciliter la tenue de rencontres en mode hybride et d'optimiser l'utilisation des espaces.

Durant l'année, la salle familiale du Manoir Ronald McDonald a été complètement modernisée en vue de son ouverture en 2023. Cette transformation permettra d'offrir un espace chaleureux et un lieu confortable à l'intérieur du CHU Sainte-Justine dédié aux familles dont l'enfant reçoit des soins médicaux à l'unité de médecine de jour.

Dans le cadre des travaux menés par Rubén Marín Juez, chercheur au Centre de recherche du CHU Sainte-Justine, qui étudie le poisson zébré en lien avec la régénération des tissus cardiaques, les anciens vestiaires du niveau D ont été transformés afin d'être convertis en salles de quarantaine, d'hébergement et de procédures pour des poissons zébrés, à proximité des locaux de l'animalerie. Une démolition et une reconfiguration des lieux a été effectuée ainsi que l'ajout d'un système de traitement d'eau et d'une nouvelle distribution électromécanique.

Installation d'équipements

En collaboration avec la Direction des ressources informationnelles, des stratégies numériques et du génie biomédical ainsi qu'avec les équipes de soins, la Direction des services techniques, services hôteliers, développement durable a procédé à l'installation de plusieurs équipements de pointe afin de soutenir les activités cliniques tout en bénéficiant aux patients recevant des soins au CHU Sainte-Justine. Parmi les équipements installés durant la dernière année, des travaux ont eu lieu pour l'installation d'un nouvel appareil d'imagerie par résonance magnétique au 1^{er} étage, bloc 11, le remplacement d'un microscope en pathologie, ainsi que l'installation d'un nouveau laser au bloc opératoire.

Projet Grandir en santé

Dans le cadre du projet Grandir en santé, le CHU Sainte-Justine a complété la phase de modernisation du pavillon Justine-Lacoste-Beaubien. Cette modernisation bénéficie tant aux membres du personnel qu'aux patients et familles qui reçoivent des soins et des services au sein de l'organisation. Parmi les travaux réalisés, la deuxième phase de modernisation à l'unité mère-enfant a permis l'ajout de lits pour la clientèle pour un total de 22 lits au sein de l'unité. Également, la construction des salles mécaniques des blocs 3 et 5 a nécessité des travaux de réfection de dalles permettant d'assurer l'intégrité structurale.

De nouveaux locaux pour la banque de sang et le laboratoire de thérapie cellulaire

Suite à l'identification des besoins en modernisation de la banque de sang et de la thérapie cellulaire en juin 2018, le projet de construction, débuté en janvier 2022 au 3^e étage, bloc 3, a culminé par le déménagement de ces laboratoires les 28 et 29 novembre 2022. Ces nouveaux locaux offrent des lieux modernes et des équipements à la fine pointe de la technologie qui permettent une meilleure organisation du travail, une plus grande qualité de vie pour les membres du personnel, une proximité avec les soins cliniques et une facilitation de l'innovation par la recherche. Le déménagement fut un succès et les soins offerts en sont grandement améliorés.

AllaitWEB, une référence en ligne sur l'allaitement!

Une équipe multidisciplinaire du CHU Sainte-Justine a développé un outil mettant à disposition des solutions concrètes et de l'information fiable et validée par des experts de l'organisation afin d'aider les mamans à mieux gérer l'allaitement dans les premiers jours et mois suivant la naissance de bébé. AllaitWeb propose une série de choix permettant d'identifier, selon les défis rencontrés, des conseils spécifiques ainsi que de l'information, des solutions, des ressources, des photos et des vidéos pour illustrer le contenu disponible.

Des équipes de la Direction de l'enseignement intègrent le nouvel Espace enseignement

Les équipes de la Direction de l'enseignement ont emménagé en octobre 2022 dans le nouvel Espace enseignement du CHU Sainte-Justine situé à la jonction des blocs 3 et 5, au 6^e étage du CHU Sainte-Justine. Cet espace a été pensé et conçu pour optimiser le soutien offert aux intervenants de l'organisation dans leurs activités d'enseignement. La zone qu'il occupe est un lieu invitant, moderne et adapté. Notamment, elle permet le regroupement d'un grand nombre de services de la Direction de l'enseignement dans un lieu central, à proximité des soins, et est entièrement aménagée en fonction des besoins des différents utilisateurs et des services de cette direction. Les lieux comportent également des équipements à la fine pointe de la technologie, qui permettent de créer des productions audiovisuelles de la plus haute qualité.



© CHU Sainte-Justine (Stéphane Dedelis)

3

Enjeu

Le plein potentiel du personnel

Orientation

Prendre soin du personnel du réseau

EXPÉRIENCE EMPLOYÉ

SOUTENIR UNE CULTURE DE SANTÉ ET DE MIEUX-ÊTRE

Comme tout changement dans une vie, la transition des bancs d'école au milieu de soins peut apporter son lot de stress et de questionnements. Afin de soutenir la relève en soins infirmiers, le Programme de soutien à la transition a été lancé à l'été 2023 dans le but d'offrir une écoute en toute confidentialité aux recrues ainsi que des outils pour les aider dans leur nouveau rôle. Ce sont plus de 40 personnes qui ont eu des consultations depuis les débuts. Les échanges ont également permis d'apporter des changements concrets sur les unités de soins.

Afin de contribuer au mieux-être du personnel de l'hôpital, de prendre soin de ceux et celles qui prennent soin des patients et des familles, le Bureau de la qualité de vie au travail (BQVT) a poursuivi ses efforts. Disponibles pour leurs pairs et dotées d'une écoute bienveillante et sans jugement, les trois professionnelles de la santé psychosociale qui forment ce bureau offrent différents services, soit l'accompagnement d'employés qui veulent affronter seuls des situations difficiles, la médiation lors de la résolution de conflits, l'assistance lors du dépôt de plaintes et le conseil vers des ressources d'aide lors de crises en lien avec des enjeux de vie personnelle ou professionnelle. Au cours de l'année, plus d'une centaine de signalements a été répertoriée. De plus, de l'accompagnement a été offert dans près d'une cinquantaine de situations de détresse psychologique individuelles ou vécues au sein d'équipes. Cette année, le Bureau de la qualité de vie au travail a créé la formation interactive virtuelle Mon milieu sain bienveillant

qui a pour objectif de promouvoir la bienveillance et de prévenir le harcèlement au travail en plus d'animer divers ateliers directement au sein de certaines équipes ciblées. Les gestionnaires de l'hôpital ont reçu la formation Relations difficiles avec les familles, qui expose les stratégies de gestion efficaces afin de prendre en charge les comportements perturbateurs de certaines familles en fonction des obligations de l'établissement et des balises légales.

Le Bureau de la qualité de vie au travail a sous sa responsabilité le Programme de soutien par les pairs qui comprend 66 veilleurs. Au cours de l'hiver, neuf d'entre eux ont été formés par Suicide Action Montréal afin de devenir des sentinelles en prévention du suicide.

DÉVELOPPER L'EXPERTISE DU PERSONNEL

Afin d'encourager le perfectionnement académique des techniciens et des professionnels de la santé et des services sociaux, le Programme de soutien académique du CHU Sainte-Justine a été mis sur pied en collaboration avec le syndicat de la catégorie 4 (FP-CSN). Il a pour but de rembourser les frais de scolarité des membres du personnel souhaitant se spécialiser ou obtenir un nouveau titre d'emploi. Au cours de l'année, près d'une dizaine de personnes ont bénéficié de ce nouveau programme.

MOBILISATION

115^E ANNIVERSAIRE DU CHU SAINTE-JUSTINE ET 85^E ANNIVERSAIRE DU CENTRE DE RÉADAPTATION MARIE ENFANT (CRME)

L'année du 115^e anniversaire a été vue comme une occasion de reconnaître et de valoriser l'engagement de son personnel et de ses médecins qui ont écrit une page de l'histoire du CHU Sainte-Justine durant la pandémie et la crise des virus respiratoires par une campagne de remerciement toute particulière et des initiatives de reconnaissance qui se sont poursuivies tout au long de l'année (tournées de reconnaissance, tirages, séances photos, distributions de collations, etc.). Une exposition photo en l'honneur des membres du personnel et des médecins qui écrivent un chapitre de l'histoire de Sainte-Justine a été créée et près de 115 histoires de vie d'employés, patients, médecins et bénévoles ont été publiées.

Le CHU Sainte-Justine a choisi de faire rayonner son passé valeureux et enviable afin qu'il devienne une source de fierté collective et d'enraciner ses équipes dans une histoire commune. L'établissement a tenu à commémorer l'une de ses fondatrices Justine Lacoste-Beaubien en nommant le pavillon principal en son nom et en restaurant un médaillon à son effigie dans le hall d'entrée. Afin de préserver la mémoire de l'établissement, près de 150 biographies de pionnières et pionniers de l'institution ont été publiées en ligne et l'exposition intitulée : *Une histoire de l'histoire du CHU Sainte-Justine : 115 ans avec les enfants*, du pédiatre Jean-François Chicoine, a été « gravée », sous la forme d'une ligne du temps, dans le couloir le plus fréquenté de l'établissement.



© CHU Sainte-Justine (Stéphane Dedelis)

L'excellence, la bienveillance, l'engagement et le partenariat ont également été célébrés au CHU Sainte-Justine à l'occasion de son grand Gala reconnaissance qui s'est tenu en virtuel le jeudi 19 mai 2022. L'événement, animé par le comédien Emmanuel Bilodeau, a été riche en émotions et a permis de mettre en lumière la contribution et les réalisations de membres du personnel, de médecins et de groupes qui adhèrent aux valeurs du CHU Sainte-Justine et dont les réalisations ou la contribution se démarquent par leur niveau d'exemplarité.

Le conseil des infirmières et infirmières auxiliaires (CII) a également reconnu ses professionnels et professionnels en mai. L'image du Gala reconnaissance du personnel en soins infirmiers s'est transformé en Cérémonie des Églantines avec un tout nouveau logo. Lors de cette soirée en virtuel co-animée par Marie-Pierre Bastien (présidente du conseil des infirmières et infirmiers) et Francisco Randez (comédien et animateur), ce sont 32 membres du personnel en soins infirmiers qui ont reçu des prix à la suite de leur nomination, effectuée par leur pairs et évaluée par un comité de sélection.

De plus, les visites ont pu reprendre en présentiel à l'automne 2022 grâce à la contribution, notamment, du Service des bénévoles et du Service des communications et à la générosité des partenaires, permettant d'offrir des expériences uniques, des échanges inoubliables et des moments magiques pour les patients hospitalisés au sein de l'établissement. Les familles et les membres du personnel ont ainsi pu de nouveau profiter de la visite de personnalités publiques, de l'Orchestre Symphonique de Montréal (OSM) ou encore des Canadiens de Montréal, pour n'en nommer que quelques-unes.



© CHU Sainte-Justine (Véronique Lavoie)

DES CHARTES D'ÉQUIPE EN COHÉRENCE AVEC LES VALEURS ORGANISATIONNELLES

L'atelier des chartes d'équipe (ACE) est un projet qui vise à améliorer le climat de travail et à humaniser les interactions, pour le bénéfice des équipes, et donc des patients et de leurs familles. Lors d'un atelier des chartes d'équipes, les participants échangent sur leurs expériences de travail, selon plusieurs dimensions liées aux valeurs organisationnelles. En créant ces espaces d'échanges interdisciplinaires, l'atelier des chartes d'équipes s'avère un outil de gestion valorisant la sécurité psychologique au sein des équipes, la reconnaissance et la contribution de chacun dans la définition du vivre ensemble. Depuis 2021, les ateliers des chartes d'équipes ont mobilisé plus de 2500 membres du personnel œuvrant dans plus de 80 équipes, dans 12 directions. Les ateliers des chartes d'équipe, animés soit par le gestionnaire, le partenaire de gestion ou la conseillère en développement organisationnelle, étaient offerts selon des formules diversifiées (présentiel, hybride ou virtuel). L'atelier des chartes d'équipes se poursuivra dans la prochaine année et sera liée à une formation en éthique organisationnelle pour les gestionnaires.

RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT DES PRÉCEPTEURS

Avec l'arrivée de nouvelles recrues en soins infirmiers et en assistance en soins de santé, plusieurs membres du personnel expérimentés dans ces domaines d'expertise doivent jouer le rôle de précepteur afin de former et d'épauler la relève. Afin de reconnaître les personnes impliquées, le concours *Un préceptorat de choix* a été créé, invitant les recrues à exprimer pourquoi leur précepteur est exceptionnel. Les mots recueillis ont été communiqués aux précepteurs dans des cartes personnalisées et un tirage au sort a été organisé afin d'offrir un congrès de formation en cadeau.

Le Comité pour le développement de la recherche infirmière (DÉRI) a pour mission d'aider les professionnels en soins infirmiers à se familiariser avec le processus de recherche afin de résoudre leurs préoccupations cliniques dans leur pratique quotidienne. Cette année, deux membres du personnel ont reçu une aide financière de 2 000 \$ en plus de l'accompagnement d'un chercheur en sciences infirmières afin de les aider à réaliser leur projet de recherche clinique. Le comité pour le développement de la recherche infirmière a également offert trois conférences qui avaient pour sujet de démystifier la recherche en sciences infirmières,

d'améliorer la recherche documentaire en pédiatrie et d'optimiser la présentation de résultats de recherche.



© CHU Sainte-Justine (Stephan Ballard)

GESTION INTÉGRÉE DES TALENTS

Le contexte préoccupant de la pénurie de main-d'œuvre continue d'affecter le réseau de la santé et des services sociaux et le CHU Sainte-Justine n'en est pas épargné. Plusieurs actions stratégiques ont été menées pour répondre aux besoins d'attraction des talents :

- › Neuf nouvelles vidéos publicitaires ont été produites et diffusées sur le Web et les réseaux sociaux;
- › Des événements de portes ouvertes en présentiel ont été organisés;
- › L'équipe de recrutement a participé à près d'une trentaine de salons de l'emploi dans la région de Montréal;
- › Le photographe et influenceur Alexandre Champagne a fait un photo-reportage au mois de février sur le personnel soignant de l'unité de médecine pédiatrique. Les publications ont apporté une belle visibilité au CHU Sainte-Justine;
- › Plus de 75 portraits mettant en lumière l'expérience employée offerte au CHU Sainte-Justine ont été publiés sur les réseaux sociaux;



© CHU Sainte-Justine (Véronique Lavoie)
Sur la photo : Sarah Ouellette

- › Plusieurs campagnes publicitaires au visuel accrocheur ont été orchestrées sur les réseaux sociaux et Google;
- › Des initiatives médias ont permis de mettre en valeur l'expertise distinctive des professionnels du CHU Sainte-Justine dans les journaux, les réseaux de nouvelles télévisées et des documentaires;
- › Les relations de partenariat avec les institutions d'enseignement supérieur ont été renforcées :
 - Des stages d'observation ont été offerts aux étudiants du deuxième cycle universitaire ainsi qu'à la population générale afin de découvrir le milieu de travail stimulant;
 - Des présentations portant sur l'expertise du CHU Sainte-Justine ont été faites à des étudiantes de plusieurs programmes collégiaux et universitaires;
 - Un parcours de cheminement de carrière pour les stagiaires de secteurs non médicaux a été mis en action afin d'assurer leur fidélisation envers l'institution.

Les démarches de recrutement international ont permis d'embaucher 22 infirmières étrangères. De plus, les équipes, en collaboration avec les directions concernées, ont fait la promotion des programmes ministériels de bourses. Ce sont 52 boursiers qui ont pu bénéficier d'un soutien financier pour leurs études ainsi que d'un emploi au CHU Sainte-Justine dans les secteurs du soutien administratif, des soins infirmiers, auxiliaires et d'assistance aux personnes ainsi que de la biochimie clinique.

OFFRIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE CHOIX

Le CHU Sainte-Justine souhaite se démarquer comme un employeur de référence en matière de mieux-être au travail, de productivité collective et de flexibilité. Afin d'offrir un milieu de travail facilitant la conciliation travail-vie personnelle, le CHU Sainte-Justine poursuit sa politique de flexitavail, qui combine travail à distance et au bureau. Plusieurs aménagements d'horaires sont également offerts aux membres du personnel en fonction de leurs besoins particuliers.

DIVERSITÉ

DES INITIATIVES POUR ASSURER UN MILIEU SAIN ET INCLUSIF

Au cours de l'année 2022-2023, plusieurs initiatives ont été mises sur pied afin d'offrir au personnel ainsi qu'aux patients et leur famille un environnement sain, sécurisant et inclusif, exempt de discrimination.

Parmi les actions réalisées, un comité équité, diversité et inclusion (EDI), regroupant une quinzaine de membres du personnel ainsi qu'un patient-partenaire, a été créé afin de soutenir les efforts de l'établissement à cet effet. Guidé par l'ouverture, la bienveillance et le vécu de ses membres, le comité s'est penché sur la réalité des groupes de minorités visibles et ethniques, des personnes issues de la communauté LGBTQ2S+, des personnes en situation de handicap et de la neurodiversité.

Une politique institutionnelle d'écriture épicène et inclusive a également été produite afin d'encourager le changement. De plus, diverses activités ont été organisées auprès de certaines équipes, notamment des activités de sensibilisation au racisme, à la civilité et aux biais inconscients. Le CHU Sainte-Justine a également pris part au projet Le Pacte, porté par HEC Montréal, pour l'inclusion au travail des personnes immigrantes. L'organisation s'est ainsi engagée à tenir des ateliers de sensibilisation dans le cadre de l'intégration de quinze gestionnaires et dix médecins gestionnaires dans le cadre du parcours des cadres.

Le CHU Sainte-Justine exerce plusieurs mandats nationaux et sert des patients en provenance de l'ensemble du Québec. Il doit donc, pour certaines portions de son offre de soins et services, pouvoir répondre aux besoins de diverses communautés ethnoculturelles. Sa mission universitaire, notamment de recherche, implique également la réalisation de nombreuses activités à portée internationale. Ainsi, l'organisation exige la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une langue autre que le français pour accéder ou rester dans 42 postes. Cette connaissance est également souhaitable dans 584 autres postes selon l'évaluation sommaire effectuée cette année.



© CHU Sainte-Justine (Stéphane Dedelis)
Sur la photo : Comité équité, diversité et inclusion

Le Programme Mieux-Être, pour la santé globale du personnel

Le Programme Mieux-Être (PME) contribue à offrir un environnement de travail sain aux membres du personnel. Encore cette année, il a favorisé la pratique d'activités physiques, la saine alimentation, l'équilibre de vie et la cessation tabagique, notamment par l'entremise de cours et d'ateliers. Parmi les nouveautés, notons la tenue d'ateliers de développement des compétences culinaires pour le personnel (activité de consolidation d'équipe, activité festive du temps des Fêtes, etc.).

En septembre, plus de 450 employés ont visité les kiosques d'information du Programme Mieux-Être et ont pu rencontrer l'équipe et le corps professoral.



© CHU Sainte-Justine

Offrir un environnement sans fumée

La politique sur l'usage du tabac a été mise à jour et adoptée en novembre 2015 en s'inscrivant dans l'actualisation de la loi québécoise sur l'usage du tabac dans les lieux publics. Elle a été mise à jour et adoptée par le conseil d'administration du CHU Sainte-Justine en mars 2019, afin d'intégrer l'usage du cannabis, en tenant compte de la loi fédérale sur le cannabis, et du projet de loi provincial n° 157, Loi encadrant le cannabis, et est devenue la Politique pour un environnement sans fumée du CHU Sainte-Justine.

D'ores et déjà, plusieurs établissements du réseau de la santé et de l'enseignement se sont largement inspirés du modèle créé par le CHU Sainte-Justine pour déployer leur propre politique. En effet, le Centre de promotion de la santé du CHU Sainte-Justine, mandaté pour la mise à jour et le déploiement de la politique, a été sollicité à plusieurs reprises afin de partager différents outils et diverses stratégies avec d'autres établissements de la santé et d'enseignement.

De plus, ces deux dernières années, de concert avec les équipes cliniques, des efforts ont été déployés afin d'ajouter des actions de prévention du vapotage auprès des clientèles de l'organisation.

RÉCAP-UN, projet pilote en soins obstétricaux

En janvier 2023, le ministère de la Santé et des Services sociaux a annoncé la mise en place d'un projet-pilote provincial en obstétrique dont le CHU Sainte-Justine est fier initiateur. L'initiative, nommée RÉCAP-UN a pour objectif de réintégrer les candidates ou candidats à l'exercice de la profession infirmière (CEPI) en salle d'accouchement.

À terme, le projet permettra de mieux comprendre l'impact de la réintégration des candidates ou candidats à l'exercice de la profession infirmière sur la qualité et la sécurité des soins. Des acteurs clés comme les préceptrices et précepteurs, les gestionnaires de proximité et les familles participeront également à la validation de ce projet déployé en collaboration avec l'Hôpital général juif du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal et des chercheuses aguerries dans le domaine des sciences infirmières de l'Université du Québec en Outaouais et de l'Université de Montréal.

Déploiement des activités autorisées par les nutritionnistes en soins ambulatoires

La nutrition est une science vaste et complexe faisant appel à des connaissances et à des savoirs qui évoluent sans cesse. Adopté en 2018, le *Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par les diététistes* autorise les nutritionnistes à effectuer certaines prescriptions et à administrer certains médicaments.

De janvier à juin 2023, l'organisation aura procédé au déploiement en ambulatoire et en hospitalisation, au CHU Sainte-Justine et au Centre de réadaptation Marie-Enfant, de plusieurs activités autorisées telles que la prescription de formules nutritives, de macronutriments et de micronutriments sous forme orale et entérale, la prescription de certaines analyses de laboratoire ainsi que la prescription d'ajustement d'antidiabétiques et d'insuline. Le volet de la prescription parentérale sera traité en collaboration avec la pharmacie dès l'automne 2023.

Le déploiement prend en compte la réalité de l'organisation et poursuit comme objectifs la reconnaissance des équipes professionnelles ainsi que l'optimisation de la contribution des nutritionnistes à l'amélioration de l'expérience patient.

4

Enjeu

Protéger la santé de la population québécoise par rapport à la pandémie de la COVID-19

Orientation

Gérer l'évolution de la pandémie de la COVID-19

Des équipes mobilisées pour affronter la pandémie de COVID-19

Après trois ans de pandémie, le CHU Sainte-Justine a fait face à de nombreux enjeux et défis ainsi qu'à de nouvelles réalités qui ont mené à plusieurs changements au sein de l'organisation. Dans ce contexte exceptionnel, les équipes du CHU Sainte-Justine ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation, mettant en place des innovations afin de répondre aux besoins des patients, des familles et des membres du personnel, en plus d'assurer l'offre de soins et de services de qualité.

Vaccination du personnel, des médecins et de la clientèle

Pour l'année financière 2022-2023, le CHU Sainte-Justine a administré aux membres du personnel et aux médecins 1 526 doses de vaccins contre la COVID-19 ainsi que 1 751 doses de vaccins contre l'influenza, dont 971 ont été saisies dans Clic Santé. Les doses contre l'influenza non enregistrées sur la plateforme ont été administrées notamment dans le cadre de campagnes de vaccination massive ainsi qu'en auto-vaccination.

En effet, en novembre 2022, lors de l'offre de vaccination contre la COVID-19, le vaccin de l'influenza était offert du même coup au personnel et médecins qui souhaitaient l'obtenir. Ces campagnes combinées avaient pour objectif de rejoindre le plus grand nombre de personnes possible pour la vaccination contre la COVID-19 et l'influenza en proposant un seul déplacement. De plus, la clinique de vaccination combinée s'est déplacée au Centre de réadaptation Marie Enfant afin d'éviter aux employés le déplacement au CHU Sainte-Justine.

La vaccination pour l'influenza a également eu lieu dans le cadre de cliniques sur rendez-vous organisées par le Service de santé ainsi que directement dans les unités de soins, par l'administration du vaccin par les pairs autorisés.

En parallèle, la vaccination des patients a été effectuée en fonction des besoins des clientèles cibles. Certains patients vulnérables ont ainsi pu être vaccinés selon les demandes au CHU Sainte-Justine. Les élèves des écoles affiliées au Centre de réadaptation Marie Enfant ont aussi pu bénéficier de la vaccination directement dans leur milieu scolaire.

Cas positifs, éclosons et dépistage

Entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023 et selon les données disponibles, un total de 2 542 membres du personnel et des médecins a testé positif à la COVID-19. Pour cette même période, six (6) éclosons ont été répertoriées impliquant six (6) secteurs différents du CHU Sainte-Justine, pour un total de 36 employés touchés. L'organisation a connu quelques pics au cours de l'année qui ont sensiblement suivi les vagues d'éclosons qui ont été notées dans la communauté. Au total, 13 740 demandes de dépistage ont été remplies par le personnel au moyen du formulaire en ligne, et pour lesquelles un rendez-vous a été assigné à la clinique de dépistage du CHU Sainte-Justine. Afin de permettre la reprise des activités d'enseignement et de formation en toute sécurité à l'Atrium de l'établissement où se trouve la clinique de dépistage, des travaux de réaménagement de la clinique ont été effectués dans le but de fermer l'espace pour répondre aux normes de prévention et contrôle des infections.



© CHU Sainte-Justine (Charline Provost)
Sur la photo : Sanaa Essabir

Gestion de la COVID-19

Au cours de l'année 2022-2023, plusieurs mesures ont été modifiées en réponse à l'évolution de la pandémie de COVID-19. Le CHU Sainte-Justine s'est assuré de respecter la Directive sur la levée de l'isolement des travailleurs de la santé des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, toujours en cours à l'heure actuelle. À la suite du dépôt en novembre 2022 du décret concernant l'allègement de certaines mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19, l'institution a respecté l'abandon de l'obligation vaccinale et du dépistage obligatoire des intervenants du secteur de la santé et des services sociaux non adéquatement protégés.

De nombreux changements ont été mis en place durant la dernière année afin de s'adapter aux nouvelles réalités liées à la pandémie, à la fin de l'urgence sanitaire et aux besoins du centre hospitalier universitaire, toujours dans une optique d'assurer des soins et des services de qualité et sécuritaires. À cet effet, la clinique de dépistage a introduit les tests PCR rapides directe-

ment en clinique de dépistage, permettant de réduire la durée d'isolement des employés COVID positifs grâce à une obtention rapide du résultat et, par conséquent, à une diminution de leur période d'isolement. Les mesures COVID-19 à l'interne ont également été allégées par l'officière de la prévention des infections dans un contexte de compromission d'accès aux services à la fin de l'année 2022, permettant à l'employé COVID positif sans symptômes aigus de réintégrer ses tâches usuelles dès la réception de son résultat et de l'évaluation de sa condition physique par la cellule COVID-19. Par la même occasion, les gestionnaires ont occupé un rôle participatif pour l'autorisation des retours précoces et du respect des mesures transitoires nécessaires pour protéger la santé de la population et des travailleuses enceintes avec immunité hybride réintégréées dans leurs secteurs d'activités respectifs à la fin de l'année 2022.

Également, la plateforme du formulaire de dépistage a été bonifiée afin d'y inclure des envois de résultats COVID-19 au moyen de la fiche remplie, limitant le nombre d'interventions téléphoniques requises. Afin de répondre aux besoins de dépistage des membres du personnel, l'offre de dépistage par test PCR a été élargie au personnel de soir, de nuit et de fin de semaine par le déploiement d'une salle satellite pour les prélèvements autonomes.

Plusieurs intervenants de différentes directions du CHU Sainte-Justine ont été mobilisés afin d'assurer la coordination des diverses initiatives en lien avec la gestion de la COVID-19. Mise sur pied au début de la pandémie, la cellule clinique avait pour mandat d'orchestrer les changements relatifs à la pandémie et d'harmoniser les mesures dans tous les secteurs de l'établissement afin de garantir une cohérence organisationnelle. La cellule clinique a poursuivi ses activités jusqu'à l'automne 2022. La cellule COVID-19 a pour sa part été reprise officiellement par le Service de santé, sécurité du travail du CHU Sainte-Justine en novembre 2022. Entre novembre et décembre 2022, la gestion de la COVID-19, qui était pilotée par la gestionnaire du Centre de coordination des activités réseau (CCAR) et de la cellule COVID, a graduellement été intégrée directement dans les cliniques et unités pour le volet clientèle ainsi qu'à la cellule COVID-19 pour le volet employé. La participation du Centre de coordination des activités réseau s'est terminée en janvier 2023, sauf pour de rares exceptions. À la mi-décembre 2022, une transition de la ligne Info-Coronavirus (4882) offrant un soutien 24/7 a été effectuée vers une ligne d'informations à choix multiples.

Mesures financières liées à la pandémie

La Direction des ressources financières et de la logistique a été grandement mobilisée dans le contexte pandémique, notamment, de nombreux efforts ont été déployés par l'équipe budget afin de soutenir les équipes dans la documentation des coûts liés à la COVID-19 et ceux post-COVID-19, en plus des redditions de comptes périodiques destinées au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Regard sur la pandémie

En réponse aux attentes signifiées, soit le déploiement des requis visant à préparer le réseau de la santé et des services sociaux à faire face à d'éventuelles nouvelles vagues et à rétablir le réseau de la pandémie de SRAS-CoV-2, le CHU Sainte-Justine a déployé à l'automne 2022 un grand sondage permettant de dresser un portrait de l'organisation post-pandémie et de transformer durablement les façons de travailler. Il avait pour objectif de mobiliser les membres du personnel en leur donnant la parole et en étant à l'écoute de leur expérience et de leur réalité, d'accroître l'efficacité des pratiques en misant sur les leviers et en réduisant les irritants, et d'identifier des pistes d'actions pour s'adapter comme organisation face aux nouvelles réalités. Au total, 307 employés et gestionnaires ont répondu au sondage en ligne dans le cadre duquel l'ensemble des directions de l'organisation ont participé.

Le sondage « Regard sur la pandémie » a permis de confirmer plusieurs constats, permettant au CHU Sainte-Justine d'émettre des recommandations, soit le développement de la maturité du flexitruavail, la poursuite des efforts sur la mobilisation et le soutien des équipes, et l'amélioration de l'organisation du travail et des outils.



5

Section

Des projets structurant en soutien à l'innovation, à l'enseignement et à la recherche

Volet ENSEIGNEMENT

Lumières sur le nouvel Espace enseignement

C'est en octobre 2022 que des équipes de la Direction de l'enseignement ont emménagé dans le nouvel Espace enseignement du CHU Sainte-Justine.

L'Espace enseignement en bref :

- › **Bibliothèque lumineuse**, avec de nombreux postes de travail;
- › **Espace parents-enfants**, une zone spécialement aménagée pour les familles qui cherchent des ressources documentaires;
- › **Joujouthèque**, où les parents peuvent emprunter du matériel et des jeux offerts par le Service des bénévoles;
- › Quatre salles de rencontre et de travail bien équipées
- › Prêt d'équipement audiovisuel;
- › **Services administratifs** de la Direction de l'enseignement;
- › **Service congrès et formation**, qui offre un soutien pour l'organisation d'une multitude d'activités de formation et d'autres événements;
- › **Éditions du CHU Sainte-Justine**, uniques en milieu hospitalier, qui travaillent avec des auteurs chevronnés;
- › **Service audiovisuel et multimédia**, qui comprend des locaux à la fine pointe de la technologie, incluant un grand studio polyvalent, une régie vidéo, une salle d'enregistrement audio, trois salles de montage vidéo.



© CHU Sainte-Justine (Stéphane Dedelis)

Le soutien à l'enseignement ailleurs au CHU Sainte-Justine

Ailleurs au CHU Sainte-Justine, l'ensemble du personnel peut compter sur des équipes prêtes à soutenir les petits et grands projets :

- › Le Centre de simulation mère-enfant, qui contribue au transfert de connaissances avec des locaux et des outils pédagogiques technologiques;
- › Un service de photographie médicale, dédié à la prise de photos médicales et participant à divers projets corporatifs;
- › Dans les services et cliniques : une équipe de soutien à l'enseignement universitaire, qui offre notamment un accompagnement personnalisé aux stagiaires en médecine;
- › Au Centre de réadaptation Marie Enfant : en plus du soutien académique et du support multimédia, un centre de documentation pour soutenir les intervenants en réadaptation et la clientèle dans leurs besoins documentaires.

Un grand nombre de stagiaires continuent de choisir le CHU Sainte-Justine

Grâce à la reprise de plusieurs stages en milieu hospitalier, ce sont plus de 6 400 stages qui ont été réalisés au CHU Sainte-Justine, au Centre de réadaptation Marie-Enfant et dans les écoles affiliées en 2022-2023.

Encore cette année, c'est le secteur des soins infirmiers qui en aura accueilli le plus grand nombre, avec plus de 1 300 étudiants qui auront complété au moins un stage au sein de l'organisation. Avec la participation de la Direction des soins infirmiers, l'institution a poursuivi son partenariat avec deux centres de formation professionnelle, soit l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal et le Centre de formation professionnelle des métiers de la santé. Ces partenariats permettent d'offrir des stages au sein du centre hospitalier pour les programmes Assistance à la personne en établissement et à domicile, pour les préposés aux bénéficiaires, et Soins et assistance en soins infirmiers, pour les infirmières auxiliaires. Ces centres sollicitent l'intérêt des étudiants à éventuellement travailler au CHU Sainte-Justine en les inscrivant à des stages dans les milieux du centre hospitalier mère-enfant, leur permettant ainsi de s'exposer à la clientèle et de développer leurs compétences en vue de leur future carrière au sein de l'organisation.



© CHU Sainte-Justine (Alexandre Marchand)
Sur la photo : Kelly-Ann Malo

Le modèle de télémentorat ECHO Une méthode de formation qui gagne en popularité au CHU Sainte-Justine

Depuis le lancement du tout premier programme de télémentorat ECHO au CHU Sainte-Justine, en janvier 2022, cette méthode de formation a suscité beaucoup d'intérêt autant de la part des différents secteurs du CHU Sainte-Justine que des participants provenant du réseau de la santé, du réseau scolaire et du réseau communautaire. C'est sans surprise que dans la dernière année, un deuxième programme ECHO, en santé mentale périnatale, a vu le jour. De plus, trois nouveaux programmes ECHO sont en préparation afin d'être lancés à l'automne 2023. Ainsi, le Service congrès et formation de la Direction de l'enseignement a dû agrandir son équipe en y ajoutant deux nouvelles conseillères en gestion d'événements qui se consacreront à la coordination de programmes ECHO au sein de l'organisation. D'ici à l'hiver 2024, ce seront six programmes ECHO du CHU Sainte-Justine qui seront offerts à l'ensemble du réseau sur des thèmes variés, notamment en santé mentale, en développement et en diversité de genre chez l'enfant et l'adolescent. Bien que l'évaluation de l'impact de ces programmes est toujours en cours, des commentaires positifs ont déjà été recueillis de la part des participants qui ont fait part de leur appréciation pour cette nouvelle méthode de formation.

Qu'est-ce que le modèle ECHO? Une méthode de formation qui vise, par le télémentorat, à réduire les disparités en soins de santé en éliminant les barrières entre les spécialités et les soins primaires, en particulier dans les régions éloignées. L'implantation de ce modèle au CHU Sainte-Justine offre la possibilité à des médecins et professionnels du réseau de la santé ou même du réseau scolaire d'avoir accès aux connaissances d'experts sur un thème en particulier lors de séances de télémentorat virtuelles. Chaque séance virtuelle comprend une courte conférence didactique sur un sujet spécifique lié au thème du programme, suivie d'une présentation de cas par un participant et d'une discussion de cas en groupe. C'est un modèle qui a fait ses preuves à travers le monde. À ce jour, de nombreux programmes ECHO ont été implantés sur cinq continents, avec des participants en provenance de plus de 180 pays.

La technologie, un support important à l'enseignement

Audiovisuel et multimédia

Encore une fois, au cours de la dernière année, les outils technologiques ont joué un rôle important dans les activités d'enseignement du CHU Sainte-Justine. Depuis 2021, ce sont près de 700 000 \$ qui ont été investis en audiovisuel dans différents projets de développement et de modernisation des équipements au CHU Sainte-Justine et au Centre de réadaptation Marie Enfant, un montant réparti sur plus de 40 projets. Ce sont également plus de 200 projets de production vidéo et multimédia qui ont été réalisés en 2022 pour soutenir les équipes dans leurs activités. Parmi ces projets, on peut nommer notamment les capsules informatives sur la vaccination (Tout doux), la formation sur le milieu sain et bienveillant au CHU Sainte-Justine ainsi que celle destinée aux familles en hémato-oncologie, et plusieurs vidéos visant à appuyer les efforts de recrutement de l'organisation.



© CHU Sainte-Justine (Alexandre Marchand)
Sur la photo : Équipe de l'audiovisuel et multimédia

Photographie médicale

Dans la dernière année, l'équipe de photographes a entrepris de cataloguer plus de 800 000 photos (dont 180 000 ont été cataloguées jusqu'à présent) dans un nouveau système d'archivage de photos et vidéos. De plus, près de 37 000 photos ont été prises par les photographes du CHU Sainte-Justine en 2022.



© CHU Sainte-Justine (Alexandre Marchand)
Sur la photo : Équipe de photographie médicale

Centre de simulation mère-enfant

Dans le but d'aider à répondre aux demandes de stages des différents collèges, le Centre de simulation mère-enfant, en plus de ses activités habituelles, a mis sur pied un nouveau projet : une journée de simulation pour les stagiaires en soins infirmiers, en collaboration avec la Direction des soins infirmiers de l'établissement. La toute première journée de simulation a eu lieu en mai 2023.



© CHU Sainte-Justine (Stéphane Dedelis)
Sur la photo : Équipe de l'audiovisuel et multimédia

Service congrès et formation : des modes de diffusion multiples permettent un nombre de record de participants aux activités

Le Service congrès et formation du CHU Sainte-Justine a organisé l'an dernier 132 congrès et formations de tous genres. Au total, 8 450 personnes provenant du Québec, d'autres provinces canadiennes et de 11 pays différents y ont participé, une augmentation significative par rapport à la période pré-pandémie. Le nombre d'abonnés à l'infolettre du Service congrès et formation – plus de 11 000 – démontre l'intérêt pour les activités qu'il organise. En 2022, le mode de diffusion virtuel est demeuré très populaire auprès des participants : lorsque le mode hybride (présentiel et virtuel) était offert, 65 % des participants ont continué de choisir le virtuel. Nouveauté : le visionnement en différé a été introduit pour certaines activités, et 35 % des participants ont dit l'avoir apprécié lorsqu'il était offert.

En définitive, la diversité des modes de diffusion ainsi que l'augmentation du nombre d'activités auront permis à un nombre record de participants de prendre part aux activités de formation organisées par le Service congrès et formation.

Pour ce qui est de l'occupation des espaces publics et des amphithéâtres du CHU Sainte-Justine, ces derniers – qui permettaient le respect de la distanciation physique lors de la tenue d'activités essentielles – sont tout de même demeurés des endroits très populaires pendant la première partie de l'année 2022, notamment grâce à la capacité d'adaptation de l'équipe du Service congrès et formation. Les activités dans l'ensemble des espaces ont repris en force à partir de janvier 2023, à la suite de l'assouplissement de certaines mesures sanitaires. Actuellement, le taux d'occupation est en augmentation par rapport à la période pré-pandémie.

Portes ouvertes aux laboratoires

Afin de faire face à la pénurie de main-d'œuvre et de mettre en valeur la profession de technologiste d'analyses biomédicales, l'équipe des laboratoires s'est mobilisée et a mis sur pied des journées portes ouvertes destinées aux étudiants. À l'automne 2022, en partenariat avec le programme Classes Affaires de Montréal Relève, des étudiants de 4^e et 5^e années du secondaire ont eu la chance de faire un stage d'une semaine dans différents secteurs des laboratoires du CHU Sainte-Justine. Après le succès de cet événement, les techniciens de laboratoires ont décidé d'élaborer une autre journée carrière, cette fois-ci destinée aux futurs technologistes médicaux.

En janvier 2023, l'équipe administrative des laboratoires a accueilli des étudiants du programme de Technologie d'analyses biomédicales pour leur faire découvrir les analyses spécialisées, les technologies de pointe ainsi que les possibilités d'emploi au sein des laboratoires du CHU Sainte-Justine. Cet événement immersif a grandement contribué au recrutement des finissants pour cette année. La proximité et la convivialité des équipes ont été remarquées.



© CHU Sainte-Justine (Stephan Ballard)

Volet RECHERCHE

Les points saillants du Centre de recherche

La vision du Centre de recherche du CHU Sainte-Justine est de développer une véritable santé de précision qui impactera non seulement le diagnostic et la prise en charge des maladies, mais aussi les trajectoires de santé des enfants et des mères de l'ensemble du Québec. Cette année encore, le Centre de recherche a été très actif.



Le Centre de recherche en bref



295 CHERCHEURS
dont 163 cliniciens-chercheurs

6 chercheurs ont joint l'établissement en 2022-2023



580 ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES POSTDOCTORAUX
et 339 stagiaires



Près de **950 PUBLICATIONS**



61,6 M\$ EN FINANCEMENT
public et privé

Fonds de recherche 2022-2023

	Octrois reconnus*	Octrois non reconnus*
Bourses	6 357 345,08 \$	2 218 084,12 \$
Contrats	40 026,00 \$	7 215 998,10 \$
FCI	7 754 520,29 \$	S.O.
Subventions	27 142 381,87 \$	10 873 311,44 \$
Total	41 294 273,24 \$	20 307 393,66 \$

* Octrois reconnus et non reconnus par les Fonds de recherche du Québec

Des financements majeurs pour développer la recherche de pointe

Création du Fonds Benoit Lanteigne : la philanthropie en appui à la lutte contre les cancers pédiatriques

En décembre dernier, Mme Diane Blais et M. Michel Lanteigne s'engageaient à donner 40 millions de dollars à la Fondation CHU Sainte-Justine pour soutenir la recherche. Il s'agit du plus important don à un établissement de santé dans l'histoire du Québec. Grâce à ce don extraordinaire, le Fonds Benoit Lanteigne pour le développement de thérapies innovantes en oncologie pédiatrique a été mis sur pied. Ce fonds permettra, au cours des prochaines années, de soutenir des projets de recherche ayant le potentiel d'avoir un impact sur les soins aux enfants souffrant d'un cancer, en prenant avantage des nouvelles technologies pour développer et rendre accessibles des thérapies innovantes.



© Serge Cloutier

Sur la photo : Mme Caroline Barbir, M. Michel Lanteigne, Mme Diane Blais et Dr Jacques Michaud

8,5 M\$ pour la lutte contre les cancers pédiatriques

Quatre projets de recherche dirigés ou co-dirigés par le Pr Étienne Caron, la Dre Sonia Cellot et le Dr Elie Haddad ont reçu un appui financier de 8,5 millions de dollars grâce à un partenariat unique entre le Consortium québécois pour le développement de médicaments (CQDM), la Société canadienne du cancer, la Fondation Charles-Bruneau, la Fondation Cole et l'Oncopole - Pôle cancer du Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS). Ce financement majeur soutiendra la recherche et le développement collaboratif en matière de prévention, de diagnostic et de traitement du cancer chez les enfants au Québec.

12 M\$ des Instituts de recherche en santé du Canada pour le développement de la recherche en santé mère-enfant

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont octroyé plus de 12 millions de dollars en subventions à 21 chercheuses et chercheurs du CHU Sainte-

Justine dans le cadre des concours de subventions Projet du printemps 2022 et Projet de l'automne 2022. À cela s'ajoute un financement du fonds catalyseur des IRSC pour un projet visant à étudier les effets de l'alcool sur le développement cognitif des jeunes, mené par la Pre Natalie Castellanos Ryan, le Pr Nicholas Chadi, la Pre Sarah Lippé et le Pr Jean Séguin.

Plus de 5 M\$ des National Institutes of Health

Les National Institutes of Health (NIH) des États-Unis ont octroyé plus de 5 millions de dollars à deux projets de recherche d'envergure au CHU Sainte-Justine. Le National Institute of Allergy and Infectious Diseases, partie intégrante des National Institutes of Health, a ainsi octroyé 2,84 millions de dollars pour le développement d'une nouvelle approche informatique permettant de mieux comprendre l'influenza, une étude codirigée par la Pre Morgan Craig.

Pour sa part, un projet co-dirigé par le Pr Vincent Ferretti et mené en collaboration avec des partenaires du Children's Hospital of Philadelphia, a bénéficié d'une subvention de 2,5 millions de dollars des National Institutes of Health pour le développement d'INCLUDE Data Hub, une plateforme pour le partage, la collecte et l'analyse de données cliniques et « omiques » portant spécifiquement sur le syndrome de Down. L'objectif consiste à stimuler la recherche de traitements en facilitant l'accès à des mégadonnées sur la biologie du syndrome de Down et les conditions concomitantes.

Des progrès majeurs dans notre compréhension de la COVID-19 chez les jeunes

Cette année encore, nos équipes ont fait progresser les connaissances sur la COVID-19 chez les jeunes. En avril 2022, la Plateforme d'amélioration des résultats pédiatriques par la coordination des réseaux de recherche (POPCORN) a été inaugurée officiellement en présence du ministre Jean-Yves Duclos et de représentants des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Dirigée par la Dre Quach-Thanh, POPCORN réunit des chercheuses et chercheurs en santé pédiatrique de 16 établissements au Canada pour surveiller les infections, la vaccination et les impacts sociaux liés à la COVID-19 chez les jeunes. La création de POPCORN a été rendue possible grâce à une subvention de 6,7 millions de dollars octroyée par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire des IRSC.

Autre développement majeur : une première enquête sérologique pancanadienne axée sur les enfants et les adolescents a été réalisée grâce à des chercheuses

et chercheurs du CHU Sainte-Justine. Dirigée par la Dre Caroline Quach-Thanh et le Dr Soren Gantt, l'étude CURNLS (Children Using Retrieved POPCORN Site Leftover blood Samples) porte sur des échantillons sanguins d'enfants de 0 à 18 ans vus à l'urgence d'un hôpital canadien, en croisement avec d'autres données populationnelles. Par ailleurs, l'étude IRYIS, dirigée par la Dre Hélène Decaluwe, a été financée à plus de 800 000 \$ par l'entremise du Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 (GTIC). Cette étude a pour but d'étudier la réponse immunitaire des enfants immunodéprimés à la vaccination contre la COVID-19.

En plus des impacts directs de la COVID-19, cette condition a eu de nombreuses conséquences sur le développement des tout-petits. C'est dans ce contexte que des chercheuses et chercheurs de partout au Québec, sous la direction de la Pre Sylvana Côté du CHU Sainte-Justine, ont mis sur pied l'Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants (OPES), lancé officiellement le 10 juin 2022 à l'occasion d'une grande conférence inaugurale. L'Observatoire pour l'éducation et la santé des enfants, qui bénéficie d'un financement de 5 millions de dollars des Fonds en recherche du Québec, a notamment mené une étude sur le développement des enfants en contexte de pandémie, en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation et l'Institut de la statistique du Québec. Trois collectes de données sur plusieurs milliers d'enfants ont été réalisées afin de développer une base de données pour adapter l'offre de services des ministères concernés en regard des impacts de la pandémie sur le développement des enfants.

Deux initiatives structurantes pour favoriser l'accès aux données massives

Cette année, deux projets d'envergure ont été mis en place pour faciliter l'accès aux données cliniques et gouvernementales. Ce faisant, ces projets changeront la donne pour les recherches et les activités d'amélioration de la qualité, d'évaluation ou de suivi de la performance.

Le CHU Sainte-Justine a ainsi lancé officiellement l'Univers informationnel du CHU Sainte-Justine (UnIC), un projet institutionnel qui vise à intégrer l'ensemble des données générées par les activités cliniques du CHU Sainte-Justine dans une seule plateforme performante de données. À ce jour, pas moins de 18 systèmes sources ont été intégrés, pour des données allant de 1977 jusqu'à aujourd'hui. Cela représente près de 2,5 millions de patientes et patients! On y retrouve no-

tamment les données de dossiers médicaux, de la pharmacie, d'imagerie médicale et d'analyses de laboratoire, mises à jour chaque semaine, tout cela dans un environnement hautement sécurisé. Bien entendu, l'encryptage et l'anonymisation des données permettent d'assurer la confidentialité et la protection de la vie privée des patientes et patients.

Les données disponibles sont entreposées dans deux infrastructures distinctes, chacune ayant un rôle et une architecture technique spécifiques. Le lac de données conserve les données des systèmes sources de l'hôpital dans leur format d'origine. L'importation périodique des données hospitalières dans le lac constitue la première étape menant à la création des jeux de données pour les équipes du CHU Sainte-Justine. Par la suite, des données jugées prioritaires sont extraites du lac pour être conservées dans un entrepôt de données, où elles sont nettoyées, harmonisées et catégorisées afin d'en faciliter l'usage.

Ce projet ambitieux a vu le jour grâce au leadership de Vincent Ferretti, de même qu'aux financements de la Fondation canadienne pour l'innovation, de l'initiative Grandir en santé et de la Fondation CHU Sainte-Justine. Déjà, UnIC est au cœur d'importants projets de recherche en périnatalité et neurodéveloppement, et ce n'est que le début des possibilités infinies qu'offrent l'intégration des données en santé mère-enfant.

Par ailleurs, le CHU Sainte-Justine est fier d'accueillir le tout premier Centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) en milieu hospitalier. La mise en place de cette infrastructure majeure a été annoncée le 20 juin 2022 par le ministre des Finances, M. Eric Girard, et le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé. Nos équipes de recherche pourront ainsi bénéficier d'un accompagnement par l'Institut de la statistique du Québec pour avoir plus facilement accès aux données gouvernementales en santé et éducation (mais aussi, à court terme, aux données de revenus et d'immigration), le tout dans un environnement hautement sécurisé. L'ouverture des installations a eu lieu en mai 2023.



Mieux comprendre pour mieux soutenir : deux importants programmes de formation développés par nos équipes

Risques associés à la prise de médicaments pendant la grossesse : lancement et première cohorte pour la formation CAMCCO-L

Une quarantaine de chercheurs de partout au pays et d'ailleurs, ont uni leurs forces pour lancer la plateforme canadienne de formation collaborative mère-enfant CAMCCO-L grâce à un financement de 2,4 millions de dollars des IRSC. La Dre Anick Bérard pilote ce programme de formation qui se spécialise sur l'impact des médicaments pris durant la grossesse. Une première cohorte de 19 étudiantes et étudiants gradués et stagiaires de recherche postdoctorale ont pris part à la formation à l'automne 2022, en vue de devenir de véritables chefs de file dans le domaine.

Former à la pair-aidance pour mieux soutenir les personnes autistes et leur famille

Dre Alena Valderrama, spécialiste en santé publique et médecine préventive au CHU Sainte-Justine, a reçu un financement de près de 500 000 \$ de l'Agence de santé publique du Canada pour son projet de recherche communautaire AUTISME 5 SSE : Soutien social, soins sans stigma et savoir expérientiel. L'étude en 3 volets vise à aider les personnes autistes ainsi que leur famille par une formation en pair-aidance et des services structurés de soutien social. Elle est menée en collaboration avec les Drs Baudouin Forgeot d'Arc et Lila Amirali, tous deux psychiatres au CHU Sainte-Justine, ainsi qu'avec Lucila Guerrero et Mathieu Giroux, deux personnes autistes expertes.



Nos équipes se démarquent

La **Dre Patricia Garel**, psychiatre au CHU Sainte-Justine et professeure agrégée de clinique au département de psychiatrie et d'addictologie de l'Université de Montréal, est devenue membre de l'Ordre du Canada, l'une des plus hautes distinctions honorifiques au pays qui rend hommage à des personnes de tous les secteurs qui ont apporté une contribution extraordinaire et durable à la société. Cette distinction souligne les nombreuses contributions de la Dre Garel à la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

La **Dre Nathalie Orr Gaucher**, clinicienne-chercheuse au Centre de recherche du CHU Sainte-Justine et professeure au Département de pédiatrie de l'Université de Montréal, s'est vu décerner le Prix d'excellence en formation sur l'éthique 2022 par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada pour la formation sur l'éthique offerte aux résidentes et résidents. Ce prix souligne le travail remarquable de l'ensemble de l'équipe de la professeure Orr Gaucher.

La **Dre Caroline Quach-Thanh**, pédiatre, microbiologiste-infectiologue et professeure titulaire au département de microbiologie, infectiologie et immunologie de l'Université de Montréal, a remporté un prix Femmes de mérite 2022 dans la catégorie Services publics, décerné par la Fondation Y des femmes de Montréal. Ce prix récompense des femmes inspirantes dont les réalisations ont un impact positif et durable sur la société. Elle a été nommée Officière de l'Ordre national du Québec, distinction soulignant la carrière et les réalisations de personnes d'exception dont l'apport à l'évolution de la province restera ancré dans la mémoire collective. La Dre Quach a également reçu un doctorat Honoris Cause de l'Université Bishop, visant à reconnaître les accomplissements extraordinaires d'individus de mérite. Enfin, elle a remporté le prix *Distinguished Scientist Award* de la Canadian Society for Clinical Investigation (CSCI). Cet honneur est décerné annuellement à un scientifique médical canadien qui contribue de manière importante à de nouvelles connaissances et qui est reconnu dans son domaine comme un chef de file innovateur et engagé.

Le **Dr Sylvain Chemtob** a fait son entrée à la Société royale du Canada. Chercheur clinicien, il est pédiatre, néonatalogiste et pharmacologiste de renommée mondiale. Cette reconnaissance constitue l'un des plus grands honneurs qui puissent être accordés à une personne travaillant dans les domaines des arts, des sciences sociales et des sciences. Les membres de la Société Royale du Canada sont élus par leurs pairs pour leurs contributions remarquables.

L'Association des facultés de pharmacie du Canada (AFPC) a récompensé deux professionnelles du CHU Sainte-Justine. La chercheuse, pharmacienne et professeure titulaire de clinique **Mme Ema Ferreira** a reçu le Prix national de l'excellence en éducation. La chercheuse et professeure **Mme Anick Bérard** s'est méritée la Bourse de carrière en recherche. Mme Bérard a également été élue membre de l'Académie des sciences de la santé (ACSS), reconnaissant l'excellence de son travail en tant que chef de file dans le domaine des sciences de la santé.

Le **projet Bénéclie** a remporté le premier prix dans la catégorie « SIMPLE » lors de la remise virtuelle de la quatrième édition des Prix SRS (Prix Stars du Réseau de la santé), décernés par la Caisse Desjardins du Réseau de la santé. Les Prix SRS soulignent et reconnaissent l'engagement des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux dans leur objectif d'offrir de meilleurs soins à la population.

Le **Dr Jocelyn Demers** est devenu Chevalier de l'Ordre de Montréal, titre décerné par la mairesse Valérie Plante. Considéré comme un «bâtitteur de Sainte-Justine», il est notamment à l'origine du Centre de cancérologie Charles-Bruneau et co-instigateur du Manoir Ronald McDonald de Montréal. Grâce à son engagement soutenu, le centre de cancérologie du CHU Sainte-Justine est un leader en Amérique du Nord en ce qui concerne la recherche et l'humanisation des soins.

Le clinicien, chercheur et professeur titulaire **Dr Guy Van Vliet** a reçu le prix de l'Endocrinologue émérite 2021 de l'Association des médecins endocrinologues du Québec (AMEQ), pour son impressionnante carrière et sa contribution à l'endocrinologie pédiatrique.

Les pédiatres **Nicholas Chadi, Danielle Tadeo** et **Catherine Farrell** se sont démarqués lors du congrès annuel de la Société canadienne de pédiatrie (SCP). Le Dr Chadi, spécialisé en médecine de l'adolescence et toxicomanie, a reçu le prix Victor Marchessault de défense des enfants, rendant hommage aux individus ou aux organismes qui ont effectué de remarquables travaux de défense d'intérêts des enfants et des adolescents du Canada. La Dre Tadeo a reçu un certificat de mérite qui reconnaît son apport exceptionnel à la santé des enfants et des adolescents au Québec. Enfin, la Dre Farrell s'est vue honorée du titre de membre à vie pour sa contribution importante à la Société canadienne de pédiatrie et pour son dévouement continu dans la progression des soins de santé des enfants.

La **Dre Louise Caouette-Laberge**, chirurgienne plasticienne, s'est vu remettre le Prix Irma-Levasseur le 8 mars dernier à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Cet honneur, qui récompense le leadership au féminin chez les médecins d'expérience, lui est décerné par la Fédération des médecins spécialistes du Québec en reconnaissance de sa longue et riche carrière.

Le travail exceptionnel des pharmaciens **M. Jean-François Bussières** et **M. Charles-Olivier Chiasson** a été reconnu lors de la remise des Prix d'excellence 2022 de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.).

La **Dre Francine M. Ducharme** s'est vu décerner plusieurs prix et honneurs, dont le prix Distinction 2022 de la catégorie Excellence offert par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et le Prix de conférencière émérite en sciences respiratoires de l'Institut de la santé circulatoire et respiratoire des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et de la Société canadienne de thoracologie. Elle a aussi été nommée au prestigieux comité scientifique international Global Initiative for Asthma. Ces honneurs soulignent la contribution exceptionnelle de la Dre Ducharme à l'avancement des sciences respiratoires au Canada et à l'étranger.

Le chercheur **Daniel Sinnett** et le **Dr Elie Haddad** ont été élus membres de l'Académie des sciences de la santé (ACSS). Cet honneur est une reconnaissance de l'excellence de leur travail en tant que chefs de file dans le domaine des sciences de la santé. Les **Drs Elie Haddad** et **Ahmed Moussa** ont également reçu des Prix Leadership remis par les Directeurs de pédiatrie du Canada. Respectivement, le Dr Haddad s'est vu décerner le *Academic Leadership Clinical Investigator Award*, reconnaissant son apport essentiel à la création d'environnements favorisant les opportunités d'apprentissage pour la relève en recherche clinique. Le Dr Moussa a pour sa part été récompensé du *Academic Leadership Clinician Educator Award*, pour sa pratique innovante et son excellence en enseignement.

La **Dre Véronique Phan**, néphrologue pédiatre et chercheuse, a reçu le Prix Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec 2023, sur recommandation du Collège des médecins du Québec (CMQ). Cet honneur est décerné chaque année à un membre d'un ordre professionnel qui s'est distingué par sa contribution significative au développement de sa profession.

L'**équipe des communications** du CHU Sainte-Justine s'est vu décerner le prix argent de la catégorie Édition spéciale : pandémie COVID-19 pour son projet « Un programme de communication intégrée pour les familles du Québec » lors du 35^e Gala des Prix d'excellence de la Société québécoise des professionnels en relations publiques (SQPRP).

Le **Dr Thai Hoa Tran**, hématologue-oncologue et clinicien-chercheur au CHU Sainte-Justine est devenu l'un des 5 lauréats des prix de mérite spéciaux 2022 du congrès annuel de l'*American Society of Clinical Oncology* (ASCO). Le prix *James B. Nachman Endowed ASCO Junior Faculty Award* lui a été décerné pour son travail en hémato-oncologie pédiatrique.

La **Dre Marie-Josée Clermont** a reçu le Grand Prix Transplant Québec en reconnaissance de son engagement exceptionnel, son humanisme et son savoir-faire unique en transplantation rénale pédiatrique et en don d'organes. Cette distinction vise à mettre en lumière la contribution remarquable d'une personne dont l'expertise est reconnue par ses pairs, qui s'investit depuis au moins dix ans dans le don d'organes et la transplantation au Québec.

Le **Dr Philippe Major**, chef du service de neurologie pédiatrique au CHU Sainte-Justine, est devenu lauréat du Prix *Clinical Practice / Advocacy* de la Ligue canadienne contre l'épilepsie. Cette distinction vise à reconnaître un membre de la Ligue pour son excellence dans la pratique clinique et son engagement à représenter et à soutenir des patients atteints d'épilepsie.

Deux équipes ont été reconnues à l'occasion du gala des Prix Profession Santé qui a pour mission de faire rayonner les valeurs de travail d'équipe et de communication incarnées par des professionnels de la santé. À l'occasion, l'**équipe du projet Tout doux** s'est méritée le prix dans la catégorie Équipe hospitalière pour avoir su démontrer sa capacité à développer des compétences et des habiletés essentielles afin d'offrir à chaque patient et sa famille une prise en charge optimale de la douleur et de l'anxiété procédurales. **Mme Suzanne Atkinson**, pharmacienne, a remporté le prix de pratique novatrice pour avoir piloté avec brio l'aménagement de la nouvelle pharmacie de l'établissement. Son implication a permis de créer une infrastructure aujourd'hui à la fine pointe de la pratique pharmaceutique mère-enfant.

Le **comité des usagers (CDU)** s'est mérité le prix d'excellence du Regroupement provincial des comités des usagers dans la catégorie Information pour son projet de murales Recherche et trouve présentes dans certaines salles d'attente du CHU Sainte-Justine. Ce prix souligne les efforts du comité de promouvoir de façon originale les droits des usagers.

Le **CHU Sainte-Justine** s'est mérité le Prix de la plus grande augmentation en approvisionnement local décerné par Aliments du Québec. Cet honneur souligne les efforts constants des équipes de l'organisation à favoriser les aliments locaux. Depuis 2017, l'approvisionnement local au CHU Sainte-Justine est passé de 45 % à 63 %.



© CHU Sainte-Justine (Véronique Lavoie)



Pour une cinquième année consécutive, le **CHU Sainte-Justine** figure au palmarès 2023 des meilleurs hôpitaux au monde du magazine Newsweek, dans la catégorie des établissements spécialisés.



© Alexandre Champagne

4

Résultats au regard de l'entente de gestion et d'imputabilité

4.1 Attentes spécifiques

Résultats des attentes spécifiques de l'entente de gestion et d'imputabilité

N°	Attente spécifique	Description de l'attente spécifique	État de réalisation
Santé publique			
1.1	Adapter les processus de collecte de données sur les décès	<p>Le remplacement d'un processus vieux d'une centaine d'années représente un des ajustements dans les processus actuellement en place. En effet, le délestage du format papier du bulletin de décès et de sa transmission par courrier postal au profit de l'utilisation d'un formulaire informatisé et de sa transmission électronique requerra certains ajustements à l'organisation du travail dans le réseau socio-sanitaire et hors réseau.</p> <p>Dans ce contexte, des mesures de gestion du changement doivent être prévues. Il est attendu que les centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) de même que les centres hospitaliers universitaires (CHU) et les instituts de santé (IU) se préparent à accueillir cette nouvelle solution afin qu'elle soit adoptée par les intervenants concernés. Ces derniers doivent bénéficier du soutien nécessaire pour maîtriser et utiliser la version électronique du bulletin de décès SP-3 et délaissé la version papier.</p>	R
Programmes dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés			
2.2	Implanter le Programme québécois pour les troubles mentaux : des autosoins à la psychothérapie (PQPTM) dans l'ensemble de la trajectoire de services en santé mentale adulte et jeunesse	Afin d'être conformes à l'attente, 27 établissements effectuent actuellement des travaux concernant l'amélioration des services de santé mentale au Québec, par la révision de leur processus en regard de l'accessibilité des services en santé mentale, via leurs mécanismes d'accès. Ces mêmes établissements déploient également les étapes 1 et 2 du modèle de soins par étapes du Programme québécois pour les troubles mentaux. Par le biais d'une reddition de comptes à transmettre au ministère de la Santé et des Services sociaux, les établissements devront démontrer leur niveau d'avancement quant aux résultats de la révision de leur processus, du nombre d'utilisateurs en attente et des délais d'attente, au déploiement du Programme québécois pour les troubles mentaux et à l'adaptation de leur offre de services afin qu'elle soit ajustée aux étapes 1 et 2 du modèle de soins par étapes.	R
Aînés et proches aidants			
3.2	Adopter, déployer et mettre à jour la Politique de lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité, et veiller à la planification et au déploiement des formations en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées	<p>Les établissements doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre accessible leur politique de lutte contre la maltraitance sur le site Internet; - Désigner un responsable de sa mise en œuvre; - Déployer les formations en maltraitance selon les cibles. 	R
Affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques			
4.1	Contribuer au déploiement provincial de la télésanté	Les établissements devront démontrer leur contribution au déploiement de la télésanté au Québec en s'assurant que le comité tactique local réalise son mandat, que des actions soient réalisées dans le cadre du plan d'action en télésanté 2019-2023, et que le répertoire des services cliniques en télésanté soit à jour.	R

Coordination réseau et ministérielle et des affaires institutionnelles			
6.1	Alléger et accélérer les processus d'autorisation pour les projets de recherche	<p>L'établissement doit élaborer et implanter un plan d'action visant à optimiser les processus d'autorisation des activités de recherche. Celui-ci doit prévoir une révision du processus basée sur les recommandations identifiées dans le cadre du projet Stratégie québécoise des sciences de la vie – Table nationale des directeurs de la recherche (SQSV-TNDR) en favorisant la collaboration de toutes les directions impliquées.</p> <p>De plus, il doit assurer un partage et un arrimage des pratiques avec les autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) et tenir compte des recommandations à venir du ministère de la Santé et des Services sociaux qui pourraient soutenir la démarche. En outre, le plan devrait prioriser le déploiement du projet d'optimisation de CATALIS au sein de l'établissement, notamment en assurant la disponibilité des ressources requises.</p> <p>Aussi, le plan doit inclure l'élaboration d'un cadre pour la production et le suivi d'indicateurs en se basant sur le rapport de performance CATALIS. Des indicateurs clés du démarrage des études doivent être sélectionnés et suivis de façon étroite pour chaque activité de recherche soumis au processus d'autorisation en impliquant l'ensemble des services (de recherche, cliniques et administratifs). Dans le cadre du processus d'autorisation optimisé, l'établissement doit notamment implanter des mesures visant à soutenir les cliniciens-chercheurs dans l'estimation plus exacte du nombre de participants pouvant être recrutés pour chaque essai clinique.</p>	R
Technologies de l'information			
7.1	Déployer le plan décentralisé en modernisation technologique	<p>Le plan de modernisation technologique décentralisé de chaque établissement doit présenter les principales mesures technologiques que ce dernier prévoit réaliser en 2022-2023 et 2023-2024, avec une estimation de l'échéancier et des coûts d'implantation pour chaque mesure.</p> <p>Le plan doit également couvrir minimalement les sujets suivants et respecter les directives émises par la Direction générale des technologies de l'information (DGTI) pour chacun de ces sujets, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moderniser les outils technologiques - Rehausser la capacité en télécommunication et outils collaboratifs - Rehausser la cybersécurité - Prendre le virage vers l'infonuagique - S'arrimer avec les projets de modernisation technologique nationaux - Mettre en place les fondations nécessaires à l'implantation du Dossier de santé numérique (DSN) <p>Les établissements doivent rendre compte de l'état d'avancement de l'implantation de leur plan de modernisation technologique décentralisé et de l'utilisation des sommes octroyées pour sa réalisation. Cette reddition de comptes doit porter également sur l'ensemble des indicateurs identifiés. La reddition de comptes doit se faire sur une base trimestrielle relativement à l'utilisation des sommes additionnelles octroyées. Celle portant sur l'état d'avancement des plans ainsi que sur les indicateurs doit se faire sur une base annuelle. Pour plus de précisions, les établissements peuvent se référer aux guides produits par le ministère de la Santé et des Services sociaux.</p>	R

R : réalisée

NR : non réalisée

4.2 Engagements annuels




Résultats des engagements annuels de l'entente de gestion et d'imputabilité

Indicateur	Résultat au 31 mars 2022	Engagement 2021-2022	Résultat au 31 mars 2023	Engagement 2022-2023
Santé publique				
1.01.34-PS : Pourcentage des résultats de dépistage de la COVID-19 transmis en moins de 24 heures entre le prélèvement et l'émission du résultat par les laboratoires du réseau	86,8	85	93,7	90
<i>Commentaires</i> 1.01.34-PS : Les résultats de dépistage de la COVID-19 sont transmis en moins de 24 heures entre le prélèvement et l'émission du résultat. Le nombre d'analyses réalisées durant l'année a diminué de 58,8 % par rapport à l'année précédente.				
Santé publique - Prévention et contrôle des infections nosocomiales				
1.01.26-EG2 : Taux de conformité aux pratiques exemplaires d'hygiène des mains dans les établissements	72,8	80	72,5	80
<i>Commentaires</i> 1.01.26-EG2 : Le taux de conformité aux pratiques exemplaires d'hygiène des mains est resté stable par rapport à l'année dernière. Des plans d'action ciblés par secteur et titres d'emploi font l'objet d'un travail visant à améliorer le taux de conformité.				
Déficiences				
1.47-PS : Nombre de places en services résidentiels pour les personnes vivant avec une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme	36	36	36	36
<i>Commentaires</i> L'offre de services résidentiels est demeurée identique à l'année précédente et répond aux besoins.				
Santé mentale				
1.08.16-PS : Nombre de personnes en attente d'un service en santé mentale	86	20	25	16
<i>Commentaires</i> Une baisse du nombre de personnes en attente d'un service en santé mentale est observée par rapport à l'année dernière. L'unité d'hospitalisation en pédopsychiatrie a connu une augmentation en jour-présence de 4,8 % comparativement à l'année précédente.				
Santé physique - Urgence				
1.09.01-PS : Durée moyenne de séjour pour la clientèle sur civière à l'urgence	6,8	5,4	7,5	5,4
1.09.16-PS : Délai moyen de prise en charge médicale à l'urgence pour la clientèle ambulatoire	125	110	199	68
<i>Commentaires</i> En 2022-2023, le Québec comme le reste du monde a subi une augmentation sans précédent des virus respiratoires et autres infections pédiatriques qui ont eu un impact tant sur le nombre de visites à l'urgence que sur le nombre d'hospitalisations. À l'urgence, 89 265 visites ont été comptabilisées comparativement à 78 624 en 2021-2022, soit une augmentation de 13,5 % et de ce nombre, 6 580 patients ont nécessité une hospitalisation, une variation à la hausse de 6,2 % par rapport à l'année précédente.				
1.09.01-PS : La durée moyenne de séjour a très peu varié par rapport à l'année précédente malgré une augmentation de 22,5 % du nombre de séjours sur civière.				
1.09.16-PS : Le délai de prise en charge médicale pour la clientèle ambulatoire s'est détérioré par rapport à l'an dernier vu l'augmentation sans précédent du nombre d'enfants malades. Cependant, 5 552 patients ont pu être réorientés vers des services de proximité, comparativement à 2 907 patients en 2021-2022.				

Santé physique - Chirurgie				
1.09.32.00-EG2 : Nombre de demandes de chirurgie en attente depuis plus de 1 an pour l'ensemble des chirurgies	852	1 223	953	210
1.09.32.10-PS : Nombre de demandes de chirurgies en attente depuis plus de 6 mois	1 970	2 000	2 235	1 700
<i>Commentaires</i> Le nombre de chirurgies en attente de plus de six mois et le nombre de chirurgies en attente de plus d'un an ont augmenté et les cibles n'ont pas été atteintes. La pénurie de main-d'œuvre ainsi que le retard de plus d'un an de l'ouverture de la clinique médicale spécialisée visant à augmenter la capacité opératoire ont compromis l'atteinte des cibles. Nonobstant ceci, 3,2 % de chirurgies de plus ont été réalisées par rapport à l'année antérieure.				
Santé physique - Cancérologie				
1.09.33.01-PS : Pourcentage de patients traités par chirurgie oncologique dans le délai inférieur ou égal à 28 jours	96	90	92,3	90
1.09.33.02-EG2 : Pourcentage de patients traités par chirurgie oncologique dans le délai inférieur ou égal à 56 jours	100	100	100	100
<i>Commentaires</i> Les cas de cancers solides diagnostiqués auprès des patients pédiatriques sont traités dans les délais.				
Santé physique - Imagerie médicale				
1.09.34.00-EG2 : Pourcentage d'examens électifs primaires en imagerie médicale dont le délai d'attente se situe à l'intérieur de 90 jours pour les modalités d'imagerie médicale ciblées	34,5	90	55	90
1.09.34.08-EG2 : Pourcentage d'examens électifs primaires en imagerie médicale dont le délai d'attente se situe à l'intérieur de 90 jours pour les tomodensitométries	80	100	98,8	100
1.09.34.09-EG2 : Pourcentage d'examens électifs primaires en imagerie médicale dont le délai d'attente se situe à l'intérieur de 90 jours pour les résonances magnétiques	27,1	90	36,4	90
<i>Commentaires</i> 1.09.34.00-EG2 : Une amélioration est observée par rapport à l'année dernière. 5 498 examens électifs primaires ont été réalisés en 2022-2023, soit une augmentation de 12,3 % par rapport à l'année précédente. De ce nombre, 96,1 % ont été réalisés dans un délai de 90 jours et moins. Les délais d'attente les plus importants concernent les examens par résonance magnétique et la tomographie par émission de positrons (TEP). 1.09.34.08-EG2 : Le nombre de procédures en tomodensitométries réalisées a augmenté de 9,1 % par rapport à l'année précédente. Le résultat de 98,8 % observé à la fin de l'année correspond à 2 examens en attente depuis 90 à 180 jours. 1.09.34.09-EG2 : Le nombre de demandes en attente pour les résonances magnétiques a diminué de 34 % par rapport à la dernière année. Le nombre de procédures réalisées a pour leur part augmenté de 4,8 %. La sédation requise pour certains patients explique en grande partie les délais d'attente. Il importe de mentionner que la substitution des tomodensitométries par la résonance magnétique en raison de son absence d'irradiation pour l'enfant et la demande accrue d'exploration pour les troubles de développement expliquent la croissance de la demande pour ce type d'examen.				

Ressources humaines				
3.06.00-PS Taux de recours à la main-d'œuvre indépendante	0,25	0,25	0,49	0,21
3.05.03-PS Ratio de présence au travail	91,42	90,84	92,25	90,93
3.01.02-EG2 : Pourcentage des employés ayant complété la formation intitulée « Sensibilisation aux réalités autochtones »	57,9	50	100	100
<p><i>Commentaires</i></p> <p>3.06.00-PS : La main-d'œuvre indépendante concerne uniquement l'informatique. L'établissement n'a pas recours à de la main-d'œuvre indépendante dans les secteurs cliniques.</p> <p>3.05.03-PS : Une amélioration est observée par rapport à l'année dernière. Les heures travaillées ont augmenté de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Les heures d'absence ont pour leur part diminué de 9,3 %. Cela se traduit par une amélioration du ratio de présence au travail.</p> <p>3.01.02-EG2 : La cible du nombre d'employés ayant complété la formation intitulée « Sensibilisation aux réalités autochtones » a été atteinte. Les formations se poursuivent afin que les nouveaux employés complètent également cette formation.</p>				

Légende

	Atteinte de l'engagement annuel atteint à 100 %
	Atteinte de l'engagement annuel égal ou supérieur à 90 % et inférieur à 100 %
	Atteinte de l'engagement annuel inférieur à 90 %



© Alexandre Champagne
Sur la photo : Oriana Ndayishimiye

5

Activités relatives à la gestion des risques et de la qualité

5.1 Agrément Canada et autres organismes d'accréditation

Agrément Canada

Dans le cadre du premier cycle d'accréditation par Agrément Canada, le CHU Sainte-Justine a accueilli des visiteurs pour une troisième et dernière visite entre le 21 et 23 novembre 2022. Cette visite ciblait les services des programmes de déficiences physiques ainsi que les programmes de déficiences intellectuelles et du trouble du spectre de l'autisme.

Le comité d'approbation d'Agrément Canada a transmis le rapport de visite pour lequel aucune mesure de suivi n'est requise. Le taux de conformité des critères évalués lors de cette visite est de 99,7 % (344 critères conformes sur 345 critères évalués). De plus, la totalité des pratiques organisationnelles requises sont conformes.

En conclusion de ce premier cycle de cinq (5) ans réparti en 3 visites distinctes, le CHU Sainte-Justine n'a eu aucune mesure de suivi. Le taux de conformité pour l'ensemble des critères évalués est de 99,8 % (3 027 critères conformes sur 3 034 critères évalués). De plus, l'ensemble des tests de conformité des pratiques organisationnelles requises ont été évalués conformes.

Le CHU Sainte-Justine détient le statut d'organisme agréé jusqu'en décembre 2023. D'ici cette date, Agrément Canada transmettra à l'établissement un rapport global pour l'ensemble des visites qui ont eu lieu au sein des installations dans le cadre du premier cycle. De plus, le comité d'approbation émettra le statut d'agrément de l'établissement pour la prochaine période du cycle deux de cinq (5) ans (2023-2027).

Satisfaction de la clientèle

Depuis plusieurs années, les sondages expérience patient-famille en mode continu permettent de connaître le vécu et les pistes d'amélioration à apporter. Par l'entremise d'une plateforme dédiée à l'expérience patient, 13 nouveaux sondages personnalisés au secteur ont été déployés, ce qui porte le nombre de sondages actifs au sein de l'organisation à 34 sondages distincts. Dans la perspective d'accroître le nombre de répondants, plusieurs actions de promotion ont été déployées en cours d'année telles que les affiches, des messages textes, l'utilisation de bornes de sondages, le recours aux médias sociaux, l'utilisation d'une tablette numérique dédiée à un service, etc.

Au cours de l'année 2022-2023, 2 432 patients-familles ont répondu aux différents sondages. Le résultat moyen à l'évaluation globale de l'expérience patient et des proches est de 71 % (N=1677). Les équipes ont été invitées, tout au long de l'année, à produire des plans d'amélioration en lien avec les résultats colligés.

Dans le cadre de la production du tableau de bord performance du réseau de la santé et des services sociaux, le CHU Sainte-Justine est l'un des quatre établissements qui participent au projet pilote sur l'émission de données sur l'expérience patients et ce, pour la trajectoire mère-enfant et les services de santé mentale.

Amélioration continue de la qualité et des risques

L'amélioration continue de la qualité des soins et services est centrale pour l'ensemble des activités réalisées au sein de l'établissement. En adéquation avec le modèle intégré de la qualité et de l'amélioration continue (MIQA), plusieurs activités ont été réalisées en cours d'année ayant des objectifs complémentaires. Voici les principales activités réalisées en cohérence avec les objectifs poursuivis :

- › Afin d'accroître les connaissances, il y a eu la réalisation de:
 - Deux (2) Clubs MIQA ayant pour thèmes :
 - les services offerts par l'Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;
 - le déploiement de l'approche « Tout doux ».
 - Deux (2) jeux d'évasion sur table ont été créés pour les équipes dans le but de :
 - parfaire les bonnes pratiques en lien avec le circuit du médicament;
 - valoriser le bien-être au travail par la connaissance des ressources disponibles pour les employés.
 - Un jeu questionnaire a aussi été développé pour la clientèle pour améliorer leurs connaissances et notions en lien avec la sécurité dans la prestation des soins et services.

- › Afin d'optimiser la structure de gouvernance en amélioration continue de la qualité, deux nouveaux mécanismes d'échanges et de communication ont été ajoutés. Ces derniers visent à faciliter l'échange d'information au sein d'une même équipe et entre les équipes, et ce, au niveau opérationnel, tactique et stratégique.
 - Les cercles MIQA sont des rencontres mensuelles pour répondre à des enjeux particuliers nécessitant la mise en place de plans d'amélioration.
 - Les « 15 minutes chrono » sont des rencontres hebdomadaires conçues pour répondre à des enjeux qui nécessitent des actions rapides qui mobilisent peu de ressources.
- › Afin de soutenir la préparation des équipes à la venue des visiteurs d'Agrément Canada, 11 simulations ont été réalisées et un jeu-questionnaire intitulé « À la poursuite de l'Agrément » a été créé.
- › Afin d'évaluer la conformité des processus ou des procédures en lien avec les pratiques organisationnelles requises (PORs) et la mise en place de nouvelles pratiques, 14 audits cliniques ont été réalisés. Les résultats de ces audits ont été communiqués aux équipes ayant mené à la production des plans d'amélioration.
- › L'intérêt grandissant et la formation spécialisée en « *quality improvement* » de plusieurs médecins, démontrent une tendance forte au sein de l'établissement. Les médecins étant une partie prenante centrale dans la prestation de soins et services, l'établissement a ajouté à son équipe un conseiller exécutif médical qualité sécurité. Ce positionnement et ce rôle permettront d'atteindre de meilleurs résultats au profit des patients, de leur famille et des membres des équipes.

5.2 Sécurité et qualité des soins et des services

Les actions réalisées pour promouvoir de façon continue la déclaration et la divulgation des incidents/accidents :

Pour l'année 2022-2023, 4 442 rapports de déclaration d'incident ou d'accident ont été produits et documentés, en date du 15 juin 2023. De ce nombre, 32 situations dont 23 événements majeurs et sentinelles, ont fait l'objet d'une analyse approfondie ayant abouti à l'amélioration de certains processus administratifs et cliniques. Par ailleurs, 48 dossiers antérieurs ont fait l'objet de suivis et d'analyses complémentaires afin d'assurer la mise en place des actions d'amélioration identifiées. Sur l'ensemble des dossiers actifs, 39 dossiers ont pu être finalisés suite aux actions prises.

En matière de déclaration, on note une diminution de 26 % (n : 1554) pour l'année en cours. Cette diminution, observée depuis plusieurs années dans le réseau de la santé et des services sociaux, peut être attribuable à la surcharge de travail et au roulement du personnel. De fait, l'accent a été mis sur différentes stratégies en cours d'année afin de soutenir la déclaration et la divulgation au sein des équipes. En effet, des actions de sensibilisation ont été menées et des formations ponctuelles adaptées aux besoins des secteurs tant cliniques que de soutien ont été offertes. Ces formations visaient plusieurs objectifs : renforcer la culture de déclaration, in-

former et rappeler les éléments clés sur la déclaration et la divulgation des incidents-accidents et diffuser les nouvelles lignes directrices sur les déclarations des incidents-accidents. Le recours à des exemples était privilégié afin de favoriser une meilleure compréhension des notions mentionnées. De plus, afin d'encourager la divulgation, des ateliers ont été organisés auprès des différents professionnels. L'utilisation de la simulation a été préconisée comme méthode pédagogique afin de recréer fidèlement le contexte de la divulgation et maximiser les apprentissages pour les participants.

Les travaux sur l'amélioration des pratiques se poursuivent et ces thématiques sont à l'ordre du jour des différentes instances de gouvernance et des conseils cliniques. Rappelons que la cible de conformité est de 100 % pour la divulgation des événements D et plus. Pour les événements de catégorie F, G, H et I, la cible est atteinte (100 %). Pour la catégorie D et plus, le taux est de 98,5 %.

Les Cercles qualité sont en cours de déploiement dans tous les secteurs cliniques. Le gabarit d'analyse d'événement sentinelle est désormais un processus standardisé et déployé dans tous les secteurs en fonction des thèmes en lien avec la gestion des événements.

La nature des trois principaux types d'incidents (*indices de gravité A et B*) mis en évidence au moyen du système local de surveillance :

Nature des trois principaux incidents pour 2022-2023

Principaux types d'incidents (3)	Nombre	Pourcentage par rapport à l'ensemble des incidents	Pourcentage par rapport à l'ensemble des événements
Autres*	384	38,29 %	8,64 %
Traitement	221	22,03 %	4,98 %
Médication	169	15,85 %	3,80 %

*Pour 2022-2023, parmi les 963 A et B, 221 (199 erreurs liées au dossier + 22 erreurs de tenue de dossier) sont des erreurs liées au dossier et/ou à la tenue de dossier (22,9 %)

Il est à noter que ces données sont celles disponibles dans le Système d'information sur la sécurité des soins et des services (SISSS) en date du 15 juin 2023.

La nature des trois principaux types d'accidents (*indices de gravité C à I*) mis en évidence au moyen du système local de surveillance :

Nature des trois principaux accidents pour 2022-2023

Principaux types d'accidents (3)	Nombre	Pourcentage par rapport à l'ensemble des accidents	Pourcentage par rapport à l'ensemble des événements
Traitement	1 156	40,83 %	26,02 %
Médication	799	28,22 %	17,99 %
Lié au matériel	354	12,50 %	7,97 %

Les actions entreprises par le Comité de gestion des risques et de la qualité et les mesures mises en place par l'établissement en lien avec :

Les principaux risques d'incidents/accidents identifiés :

- › la catégorie Traitement
- › la catégorie Médication
- › la catégorie Lié au matériel

Nature des trois principaux types d'incidents/accidents pour 2022-2023

Principaux types d'incidents/accidents (3)	Nombre	Pourcentage par rapport à l'ensemble des événements
Traitement	1 377	31,00 %
Médication	968	21,79 %
Autres	616	13,87 %

› Les principaux risques d'incidents/accidents identifiés précédemment

Les événements de la catégorie « Traitement » : plusieurs actions d'amélioration continue sont en place pour prévenir ces incidents. La grille d'audit EvaCircuit contient des éléments pour observer la conformité des pratiques infirmières lors de la préparation et l'administration des

médicaments intraveineux, incluant la programmation de la pompe à perfusion et le processus de double vérification indépendante lorsqu'il est applicable, selon le médicament administré.

Les événements de la catégories «Médication» (les doses débits) : un partage et un suivi de l'indicateur des programmations hors bibliothèque par rapport à l'utilisation de la bibliothèque des médicaments est réalisé. De plus, une mise à jour en continu des fiches de la bibliothèque des médicaments est effectuée afin de favoriser son utilisation.

Les événements de la catégorie «Autres» (les erreurs liées au dossier et à la confidentialité) : pour les erreurs liées au dossier, lors d'événements, des rappels sont faits aux équipes des archives ou des différents secteurs cliniques concernés. Pour la confidentialité, il y a eu finalisation de la campagne «Passez le mot». Des capsules sur la confidentialité sont diffusées sur l'intranet et dans le calendrier du CHU Sainte-Justine avec des messages clés sur la confidentialité.

› La surveillance, la prévention et le contrôle des infections nosocomiales

L'équipe de la prévention et du contrôle des infections (PCI) est responsable de la surveillance des infections nosocomiales et de la transmission des résultats. Voici le portrait général cette année en regard aux infections nosocomiales, à l'hygiène des mains et à la pandémie de COVID-19.

• Infections nosocomiales :

Il y a eu une amélioration des résultats en ce qui concerne le taux de bactériémies reliées aux cathéters aux soins intensifs pédiatriques, en néonatalogie et en hémato-oncologie. En effet, l'année se termine avec des taux sous 1,5 ainsi qu'un taux record de 0,7 en néonatalogie.

La saison des infections des voies respiratoires supérieures (IVRS) ayant débuté beaucoup plus tôt durant la période estivale, le nombre de cas a augmenté cette année.

Le taux de *Clostridioides (clostridium) difficile* et le reste des indicateurs (ex. : *Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline* (SARM), infection urinaire sur cathéter, *Entérobactéries productrices de carbapénèmases* (EPC) et autres bactéries résistantes...) sont restés stables.

• Hygiène des mains :

La cible de 80 % de conformité à l'hygiène des mains n'a pas été atteinte. Le taux atteint pour l'ensemble du CHU Sainte-Justine est de 72 %. Cependant, le Centre de réadaptation Marie-Enfant a atteint la cible avec un taux de 87 %. Plusieurs plans d'action ont été créés et en voici les grandes lignes : diffu-

sion des résultats par différents moyens (journaux, *hot five*, comités) à tous les membres des équipes (personnel, médecins, résidents...); sensibilisation des équipes par de la formation; tournée «*glow germ*»; s'assurer que le matériel nécessaire (distributeurs, solution hydro alcoolique, savon, etc.) est en place et au bon endroit et qu'il est toujours rempli; analyser les résultats plus en profondeur afin de mieux cibler les interventions dans chacun des secteurs.

• Pandémie :

En cette troisième année de pandémie, 11 cas de COVID-19 nosocomiaux ont été répertoriés au sein de la clientèle. On a également noté deux éclosions parmi les membres du personnel.

Les principaux constats tirés de l'évaluation annuelle de l'application des mesures de contrôle des usagers (art. 118.1 de la LSSSS) :

Le portrait global des données issues du formulaire d'évaluation, de consentement et de suivi des mesures de contrôle est similaire à celui de l'année dernière. Entre le 1^{er} avril 2022 et le 22 mars 2023, 433 formulaires ont été remplis. L'analyse démontre que la clientèle hospitalisée pour une raison d'admission associée à la pédiatrie est celle qui requiert le plus souvent une mesure de contrôle. De ce nombre, 117 formulaires ont été remplis à l'unité des soins intensifs pédiatriques, suivie de la clinique de médecine dentaire avec 107 formulaires remplis. Les autres clientèles, les plus touchées par l'utilisation de mesures de contrôle, sont les patients admis pour une chirurgie plastique avec hospitalisation (N=48), les patients hospitalisés en cardiologie ou à la suite d'une chirurgie cardiovasculaire (N=45), ainsi que les patients qui ont une chirurgie d'un jour en ophtalmologie (N=29). Les mesures de remplacement sont peu ou pas documentées et la qualité du remplissage des formulaires est à améliorer, ce qui sera corrigé dans la prochaine année.

Les travaux de mise à jour du formulaire d'évaluation, consentement et suivi des mesures de contrôle se sont poursuivis par les coresponsables de la Direction des soins infirmiers, en collaboration avec l'équipe des archives. Les deux formulaires qui coexistent actuellement (le général et le formulaire spécifique à l'unité de psychiatrie) ont été fusionnés pour répondre à la réalité de notre clientèle de santé mentale, qui peut se trouver dans tous les secteurs du CHU Sainte-Justine. Le nouveau formulaire sera disponible plus tard en 2023 et sa diffusion sera accompagnée de communications et de formations afin de poursuivre le déploiement des nouveautés associées au protocole d'application des mesures de contrôle publié en 2020.

L'établissement et les membres du Comité de gestion des risques et de la qualité (CGRQ) se sont activement investis afin d'assurer une culture de sécurité et le suivi des risques au sein de l'organisation.

Voici un aperçu des activités et des projets d'amélioration suivis en cours d'année :

Vigie et redditions de compte :

- › Suivi des indicateurs en lien avec la déclaration, le taux de divulgation et le taux de conformité à l'hygiène des mains;
- › Suivi des mesures de soutien pour la clientèle et les employés;
- › Suivi et diffusion du rapport trimestriel sur les indicateurs liés à la gestion des risques (incidents-accidents);
- › Accompagnement des équipes afin de clôturer les dossiers les plus complexes (vigie);
- › Suivi des dossiers des alertes, rappels et avis par période financière;
- › Collaboration à l'audit de la clinique médicale spécialisée dans le cadre de l'entente contractuelle avec le CHU Sainte-Justine.

Les bilans et le plan d'amélioration ont été présentés aux membres du comité de gestion des risques:

- › Analyse globale des risques du centre de procréation assistée (CPA);
- › L'intraveinothérapie (point sur les infiltrations);
- › Projet d'amélioration d'accès aux personnes à mobilité réduite et aux besoins particuliers;
- › Poursuite de la campagne majeure de sensibilisation à la confidentialité;
- › Poursuite du projet d'amélioration en lien avec les cathéters centraux et initiation d'un groupe de travail;
- › Travaux collaboratifs entre la pharmacie et la Direction des soins infirmiers afin d'agir sur les incidents et accidents en lien avec la médication;
- › Synthèse concernant la sécurité incendie, les avis de non-conformité et les appareils de cuisson;
- › Mise à jour du portefeuille de la gestion intégrée des risques organisationnels et suivi des risques prioritaires et des postes critiques;

- › Rencontre régulière avec le président et le vice-président du comité central de l'acte médical du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens dans le but d'échanger sur les enjeux communs en lien avec la sécurité des patients;
- › Élaboration d'un tableau d'aide à la décision sur les situations permettant d'empêcher un usager hospitalisé de fuguer, en collaboration avec le bureau des affaires juridiques et la Direction des soins infirmiers.

Formation, accompagnement et sensibilisation des équipes :

- › Formation et sensibilisation des équipes cliniques, professionnelles et de soutien sur la déclaration et la divulgation des incidents-accidents, en mode continu;
- › Accompagnement et formation des équipes en prévision de la visite d'Agrément qui a eu lieu dans les services des programmes de déficiences physiques ainsi que des programmes de déficiences intellectuelles et du trouble du spectre de l'autisme;
- › Ateliers offerts aux cadres sur la divulgation;
- › Formation aux résidents de médecine nucléaire, de radio-oncologie, et des urgences sur la déclaration et la divulgation des accidents en collaboration avec le président et le vice-président du comité central de l'acte médical du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;
- › Soutien des équipes dans l'application de la *Loi de Vanessa* pour le volet des incidents liés aux instruments médicaux;
- › Diffusion aux équipes de la capsule de formation sur la divulgation des incidents/accidents qui a été créée à la suite d'un travail de collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- › Diffusion aux secteurs de l'outil sur la déclaration et la divulgation accessible par un code QR et/ou par un lien court pour répondre aux besoins exprimés par les équipes.

Les mesures mises en place par l'établissement ou son Comité de vigilance et de la qualité à la suite des recommandations formulées par les instances suivantes :

Le CHU Sainte-Justine a assuré le suivi des recommandations issues des différentes instances (commis-saire aux plaintes et à la qualité des services, le comité des usagers et les médecins examinateurs). De fait, des plans d'amélioration en collaboration avec les secteurs visés font l'objet de travaux. Le Comité de gestion des

risques et de la qualité (CGRQ) et le comité de direction ont assuré l'avancement des travaux et les résultats de l'établissement. Quant aux mécanismes de suivi auprès du Comité de vigilance et de la qualité, ils ont été respectés en cours d'année. La réévaluation de la pertinence de ces mesures est faite systématiquement chaque année.

COMMISSAIRE AUX PLAINTES ET À LA QUALITÉ DES SERVICES

Pour l'exercice 2022-2023, la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services a formulé deux recommandations et a obtenu deux engagements aux directions concernées.

Voici un aperçu des thématiques abordées dans le cadre des recommandations :

- › Respect des droits/consentement libre et éclairé (2).

Voici un aperçu des thématiques abordées dans le cadre des engagements pris :

- › Organisation des soins et services;
- › Aspect financier/Facturation/À des non-résidents du Québec.

Résumé des mesures mises en place suite aux recommandations formulées et aux engagements pris :

- › Mise sur pied d'un comité de travail transversal auquel siègent les secteurs de la qualité et de la gestion des risques de la Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique (DQEPE), l'unité d'éthique clinique et le Bureau des affaires juridiques;
- › Révision des outils de communication destinés à la clientèle concernant la facturation des frais pour la clientèle non couverte par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ);
- › Révision des documents administratifs concernant la facturation des frais pour les usagers non couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ);
- › Aménagement de l'horaire d'arrivée de la clientèle admise en chirurgie d'un jour.

PROTECTEUR DU CITOYEN

Pour l'année 2022-2023, deux dossiers de plainte ont été transmis au Protecteur du citoyen. Pour l'un des dossiers, le Protecteur du citoyen a procédé à sa fermeture sans recommandation à l'établissement. Aucun suivi n'a été reçu pour le second dossier qui a été transmis à la fin de l'exercice en cours.

À la clôture de l'exercice précédent, l'établissement était dans l'attente de suivi pour deux dossiers de plainte traités en 2020-2021 et transmis. Le Protecteur du citoyen s'étant déclaré satisfait du suivi offert, il a procédé à la fermeture de ces deux dossiers sans formuler de recommandations.

CORONER

Au cours de la dernière année, l'établissement a été visé par un rapport du coroner.

La recommandation émise indique que l'établissement doit: «Examiner le dossier médical de la patiente et sa prise en charge par les différents intervenants impliqués, se prononcer sur la justesse des diagnostics posés, des examens demandés et des soins dispensés à savoir si ceux-ci auraient dû pousser plus loin leurs investigations et référés à des ressources spécialisées».

Dans un souci d'amélioration des soins et services, après évaluation et en réponse à cette recommandation, un document explicatif a été élaboré par les équipes cliniques. Ce dernier met l'emphase sur les signes et symptômes à surveiller lors du retour à domicile ainsi que sur les motifs de consultation lors de l'apparition d'une complication potentielle. Ce document est désormais remis aux parents lors du congé.

MÉDECIN EXAMINATEUR

Pour l'année 2022-2023, le médecin examinateur a formulé deux recommandations pour deux dossiers distincts. Dans les deux cas, il a recommandé que le dossier médical des usagers concernés soit transmis au comité central de l'acte médical relativement à des décisions prises par un membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP).

- › Soins et services dispensés / Habiletés techniques et professionnelles (2).

Nous avons reçu la confirmation que les dossiers avaient été examinés lors d'une rencontre du comité central de l'acte médical.

AUTRES INSTANCES

L'établissement a accueilli au cours de la dernière année huit organismes d'accréditation. Voici les principales recommandations ou actions issues de ces visites :

Organismes d'accréditation et d'évaluation accueillis et résultats associés aux visites

Au cours de l'année, plusieurs secteurs ont aussi été visités par d'autres organismes d'accréditation. Vous trouverez, dans le tableau ci-bas, les différentes visites ainsi que les résultats de ces dernières.

Organisme	Date de la dernière visite	Recommandations de l'organisme de la dernière visite	Direction responsable	Mesures de suivi en place
Agence de santé publique du Canada (ASPC)	19 janvier 2023	4 non-conformités mineures	Direction de la recherche	Mesures de suivi requises pour le 30 avril 2023
Agrément Canada (Séquence 4) (2018-2023)	Séquence 1 et 2 : 12 au 16 mai 2019 Séquence 3 : 30 mai au 3 juin 2021 Séquence 4 : 21 au 23 novembre 2022	7 non-conformités Aucune mesure de suivi requise	Comité de direction et Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique (DQEPE)	Aucune mesure de suivi requise
Bureau de normalisation du Québec	13 au 17 juin 2022	22 non conformités 1 au niveau du Centre québécois de génomique clinique (CQGC) 1 en médecine transfusionnelle 1 en examens de biologie médicale délocalisée (EBMD) 19 au niveau de biologie médicale	OPTILAB CHU Sainte-Justine	Production des mesures de suivi et preuves pour le 12 septembre 2022 Production de mesures de suivi le 5 décembre 2022
Clinical Laboratory Improvement Amendments (CLIA) : Labo test asparaginas en pharmacologie	8 décembre 2022	Pas d'observation, ni déficience	OPTILAB CHU Sainte-Justine, Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique (DQEPE)	Aucune mesure de suivi requise
Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN)	15 février 2023	Aucune non-conformité	Direction de la recherche	Aucune mesure de suivi requise
Héma Québec : Pour le prélèvement du sang de cordon à l'unité des naissances (UDN)	14 décembre 2022	2 observations mineures	Direction des soins infirmiers	Réponse pour les mesures de suivis pour le 28 janvier 2022
Ordre des pharmaciens du Québec	12 avril 2022	Réviser et déposer le plan quinquennal pour le 26 mai 2023 et chaque année	Direction des services professionnels / Pharmacie	Quelques mesures de suivis requises d'ici au 15 mai 2022 · Rapports automatisés · Engagement de capage de hotte et quelques réponses Mesure de suivi : réviser et déposer le plan quinquennal pour le 26 mai 2023
New York State Department of Health	8 décembre 2022	Accréditation indéfinie Certificat jusqu'au 30 juin 2023	OPTILAB CHU Sainte-Justine	Aucune mesure de suivi requise

Pour l'ensemble de ces visites, des plans d'amélioration ont été produits afin de répondre aux plus grands standards de qualité.

5.3 Personnes mises sous garde

Les mises sous garde (1^{er} avril au 31 mars)

	Total Établissement (Mission CH)
Nombre de mises sous garde préventive appliquées	10
Nombre de demandes (requêtes) de mises sous garde provisoire présentées au tribunal par l'établissement au nom d'un médecin ou d'un autre professionnel qui exerce dans ses installations	()
Nombre de mises sous garde provisoire ordonnées par le tribunal et exécutées	()
Nombre de demandes (requêtes) de mises sous garde en vertu de l'article 30 du Code civil présentées au tribunal par l'établissement	()
Nombre de mises sous garde autorisée par le tribunal en vertu de l'article 30 du Code civil et exécutées (incluant le renouvellement d'une garde autorisée)	()

() : nombre trop petit pour en permettre la publication.

5.4 Examen des plaintes et promotion des droits

Le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services est accessible à toute la population et aux usagers sur le site internet du CHU Sainte-Justine suite à son dépôt à l'Assemblée nationale par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Il constitue une source précieuse d'information sur le régime d'examen des plaintes et le respect des droits des usagers, et ce, dans le respect de la confidentialité des usagers et des familles qui se sont adressés au Commissariat aux plaintes et à la qualité des services. Pour l'année 2022-2023, 803 dossiers ont été reçus, dont 227 plaintes traitées par la commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

En 2022-2023, deux recommandations ont été formulées et deux engagements ont été pris par les directions concernées. Ces recommandations et engagements touchaient le respect des droits des usagers dont le droit à l'information sur la facturation des soins et services, l'obtention du consentement libre et éclairé aux services (2) et l'organisation des soins du CHU Sainte-Justine.

Des mesures ont été mises en place suite à ces recommandations et engagements.

- › Un comité de travail transversal auquel siégeaient les secteurs de la qualité et de la gestion des risques de la Direction de la qualité, évaluation, performance et éthique (DQEPE), l'unité d'éthique clinique et le Bureau des affaires juridiques a été mis en place pour revoir l'approche à la clientèle et l'obtention du consentement libre et éclairé.
- › La révision des outils de communication s'adressant à la clientèle concernant la facturation des frais pour la clientèle non couverte par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).
- › La révision des documents administratifs concernant la facturation des frais pour les usagers non couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).
- › L'aménagement de l'horaire d'arrivée de la clientèle admise en chirurgie d'un jour.

Le Comité de vigilance et de la qualité a assuré un suivi des recommandations et des engagements et s'est déclaré satisfait des mesures prises et de l'avancement des travaux.

Quatre-vingt-quatorze (94) activités totalisant plus de cent heures ont été réalisées dans le but de favoriser l'engagement des équipes envers l'amélioration de la qualité des soins et des services, de promouvoir les droits des usagers et le code d'éthique. Des actions de promotion du régime d'examen des plaintes visant la clientèle desservie ont également été faites.

Deux plaintes examinées en 2022-2023 par la commissaire aux plaintes et à la qualité des services ont été transmises au Protecteur du citoyen. Pour l'une de ces plaintes, le Protecteur du citoyen a procédé à sa fermeture sans formuler de recommandation à l'établissement. Aucun suivi n'a été reçu pour le second dossier de plainte transmis à la fin de l'exercice en cours.

Pour deux dossiers de plaintes transmis en 2021-2022 et dont le suivi n'avait pas été reçu au moment de la reddition de comptes pour l'exercice précédent, le Protecteur du citoyen a procédé à leur fermeture sans recommandation. Le Protecteur du citoyen était satisfait du suivi offert par l'établissement.

Pour l'année 2022-2023, soixante-cinq (65) plaintes visant des membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) ont été reçues. Dans le cadre du traitement de ces plaintes, deux recommandations ont été formulées par le médecin examinateur. Dans les deux cas, il recommandait que les dossiers des usagers concernés par les plaintes soient transmis au comité central de l'acte médical pour révision. Ce qui a été fait.

Aucune plainte n'a été transmise au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) pour étude à des fins disciplinaires.

Un usager a interpellé le comité de révision à la suite du traitement de deux plaintes médicales distinctes par le médecin examinateur. Le comité de révision a tenu deux rencontres et a confirmé les conclusions du médecin examinateur pour les deux plaintes médicales concernées.

5.5 Information et consultation de la population

L'année 2022-2023 a marqué un tournant avec la fin de la pandémie de COVID-19 et la reprise graduelle d'une vie dite « normale » pour la majorité de la population. La baisse marquée de l'intérêt médiatique pour ce sujet cette année (seulement 152 demandes comparativement à 1187 en 2021-2022) a permis à l'équipe des communications renouer avec un volume de demandes totales similaire à celui des années pré-pandémiques, soit 830 demandes en 2022-2023 comparativement à 758 trois ans plus tôt. Elle a également favorisé une diversification des nouvelles en santé et permis d'informer la population sur un plus large spectre de sujets, qu'il s'agisse d'avancées en recherche, comme la mise au point d'un traitement porteur d'espoir pour les enfants atteints d'une maladie rare; de développements en clinique, tel que le dépistage précoce de l'amyotrophie spinale; ou de nouveautés en enseignement, avec l'introduction de la réalité virtuelle en orthopédie. Par le biais de communiqués de presse (20), de textes d'actualité (75) et d'approches journalistiques ciblées, l'équipe des communications a contribué à près de 25 000 mentions du CHU Sainte-Justine dans les médias. Parmi celles-ci, soulignons cinq grandes séries télévisées réalisées avec la participation d'experts de l'établissement, soit : La Folle histoire de la médecine (ICI Explora), Chirurgie plastique : reconstruire la vie (Moi et Cie), Troubles : grandir avec un trouble du comportement alimentaire (Radio-Canada), ainsi que Connectés sur l'avenir et Des familles comme les autres. Diffusées sur AMI-télé – une entreprise média visant à promouvoir et à soutenir les personnes en situation de handicap – ces deux dernières séries ont contribué plus particulièrement à faire connaître les soins et services offerts, ainsi que les avancées technologiques effectuées au Centre de réadaptation Marie Enfant.

De la grande visite

Le mois de juillet 2022 a sonné le pas de la reprise des activités en personne auprès des patientes et des patients, au grand bonheur des jeunes et des moins jeunes. Garnison Forteresse Impériale, la Gendarmerie royale du Canada au Québec, les pompiers et pompières de la ville de Montréal, les Alouettes de Montréal, Les Twins, le CF Montréal, le Rocket de Laval, Karine Vanasse, l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), les Canadiens de Montréal : onze généreuses visites au CHU Sainte-Justine et au Centre de réadaptation Marie Enfant été soulignées dans les

médias sociaux pour une portée totale de 199 929 sur Facebook et de 38 789 sur Instagram, dont celle toute particulière du premier ministre François Legault et de sa conjointe à quelques jours de Noël. Notons également la visite politique, à l'automne, du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, dont le passage a fait l'objet de publications sur Facebook, LinkedIn et Instagram qui ont, au total, atteint 31 045 personnes.



© CHU Sainte-Justine (Véronique Lavoie)
Sur la photo : Quatre joueurs des Canadiens de Montréal

Prévenir, sensibiliser, outiller

Fidèle à sa mission d'améliorer la santé des enfants, des adolescents et des mères du Québec, le CHU Sainte-Justine a poursuivi ses efforts de prévention et de sensibilisation au cours de l'année 2022-2023. Plusieurs reportages médiatiques ont été réalisés sur des sujets aussi variés que les noyades, les brûlures, les commotions cérébrales, l'ingestion de corps étrangers et les accidents de tondeuses à gazon. Un total de 39 publications ont été effectuées sur Facebook avec une portée totale de 1106132 sur des sujets tels que les noyades, les accidents de la route, les accidents domestiques, les traumatismes sportifs et les morsures d'animaux domestiques. La publication la plus performante, ayant pour thème le test de la pince dans les sièges d'auto pour enfant l'hiver, a atteint à elle seule plus de 700 000 personnes. Deux vidéos de type « Parlons tabou » destinées aux femmes enceintes et portant sur le plan de naissance et l'anxiété de grossesse ont été publiées sur Facebook avec des portées respectives de 2 900 et 6 500.

Soulignons finalement que le CHU Sainte-Justine a répondu à plus de 800 demandes d'information ou d'assistance reçues par courriel de la part du public.

Mobilisation pour une crise sans précédent

L'automne 2022 a été porté par la crise des virus respiratoires et un achalandage extrême à l'urgence. En cette période critique, le CHU Sainte-Justine a utilisé tous les moyens de communication disponibles pour informer et outiller les parents. Quelque 80 articles, reportages ou entrevues mentionnant le CHU Sainte-Justine ou un de ses experts au sujet de la crise ont été publiés dans les médias pour un total de 800 mentions entre septembre et décembre 2022. Huit publications ont été diffusées sur les médias sociaux sur l'urgence et les virus respiratoires incluant des vidéos et des infographies (huit sur Facebook, cinq sur Instagram) ayant pour thème l'hygiène nasale (229 300) la bronchiolite (57 889), la fièvre en deux minutes avec Dr Drouin (19 085), Connaissez-vous le 811? (14 350) et urgence +++ (17 005). La portée totale de ces actions est de 361 617 personnes. Le CHU Sainte-Justine a également joint ses efforts à ceux de la Direction régionale de santé publique de Montréal et de l'Hôpital de Montréal pour enfants, afin de réaliser trois capsules complémentaires portant sur la protection des femmes enceintes (3 696) et celle des nouveau-nés (4 206), ainsi que sur l'hygiène nasale (35 051). Des messages destinés aux patientes et aux patients en nos murs ont finalement été diffusés environ 6 000 fois sur les écrans numériques à l'urgence. Sur le web, les pages « Urgence », « Avant de venir à l'urgence », « Ressources médicales alternatives » et « Bronchiolite » ont été régulièrement mises à jour suivant l'évolution de la situation. Elles ont été vues un total de 48 683 fois entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

Recruter, mobiliser, valoriser

En parallèle de la campagne du 115^e anniversaire du CHU Sainte-Justine, plus de 75 publications personnalisées mettant en vedette des employés de divers secteurs, leur carrière et l'accompagnement qui leur est offert ont été faites sur les médias sociaux au cours de l'année dans le but de valoriser les équipes tout en partageant l'ambiance unique qui règne au sein de notre établissement. Dix vidéos de recrutement portant sur différents métiers et professions ont également été réalisées.

En décembre, le CHU Sainte-Justine a finalement mis sur pied un calendrier de l'avent sous forme de *stories* Instagram. Chaque jour, un patient mettait à l'honneur son « employé du jour » dans le cadre d'une photo en duo accompagnée d'un petit mot. Les 24 *stories* publiées ont obtenu une portée totale de 49 050.

Au total, en date du 31 mars 2023, le CHU Sainte-Justine avait 90 167 abonnés sur ses réseaux sociaux, une augmentation de 15 % en douze mois. Une grande part de ce public est constituée de personnes à l'emploi de l'établissement.



© CHU Sainte-Justine
Sur la photo : Martin Reichherzer

Des traditions qui se poursuivent

Le CHU Sainte-Justine a conservé ses mécanismes d'information traditionnels. À cette fin, le Centre hospitalier universitaire mère-enfant a tenu sa séance d'information publique annuelle le 28 octobre et l'Assemblée générale annuelle de la Corporation Sainte-Justine le 8 juillet, toutes deux en mode virtuel. Lors de ces événements, les faits saillants de l'année ont été présentés. Le CHU Sainte-Justine a également entretenu des liens réguliers avec les instances du ministère de la Santé et des Services sociaux en transmettant près d'une trentaine d'états de situation au cours de la dernière année.



© Alexandre Champagne

6

Application de la politique portant sur les soins de fin de vie

Application de la politique portant sur les soins de fin de vie

L'application de la politique portant sur les soins de fin de vie (1^{er} avril au 31 mars)

Activité	Information demandée	Nombre
Soins palliatifs et de fin de vie	Nombre de personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs	69 patients décédés ont reçu des soins palliatifs sur 113 décès au total
Sédation palliative continue	Nombre de sédations palliatives continues administrées	0
Aide médicale à mourir	Nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées	1*
	Nombres d'aides médicales à mourir administrées	0*
	Nombre d'aides médicales à mourir non administrées et les motifs	0

*Les équipes du CHU Sainte-Justine ont reçu une demande officielle d'aide médicale à mourir pour une patiente de plus de 18 ans suivie au sein de l'établissement au cours de l'année 2022-2023. L'admissibilité de cette demande a été confirmée par le CHU Sainte-Justine. Toutefois, étant donné que la patiente a exprimé le souhait d'obtenir l'aide médicale à mourir à domicile, celle-ci a été administrée par les équipes du CHU Sainte-Justine et a été déclarée par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est.



© Alexandre Champagne
Sur la photo : Emilie Chartier et Emilie Labesse-Langevin

7

Ressources humaines

7.1 Ressources humaines de l'établissement

Répartition de l'effectif en 2022 par catégorie de personnel

	Nombre d'emploi au 31 mars 2022	Nombre d'ETC en 2021-2022
1. Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	1 751	1 315
2. Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	1 195	927
3. Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	1 117	929
4. Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	1 056	876
5. Personnel non visé par la Loi concernant les unités de négociation dans le secteur des affaires sociales *	49	43
6. Personnel d'encadrement	175	167
7. Personnel embauché temporairement par arrêté ministériel	-	2
Total	5 343	4 260

* Soit les pharmaciens, les biochimistes cliniques, les physiciens médicaux, les sages-femmes et les étudiants.

Nombre d'emplois: Nombre d'emplois occupés dans le réseau au 31 mars de l'année concernée et ayant au moins une heure, rémunérée ou non, dans les trois mois suivant la fin de l'année financière. Les personnes qui, au 31 mars, occupent un emploi dans plus d'un établissement sont comptabilisées pour chacun de ces emplois.

Nombre d'équivalent temps complet (ETC): L'équivalent temps complet permet d'estimer le nombre de personnes qui aurait été nécessaire pour effectuer la même charge de travail, à l'exclusion des heures supplémentaires payées, si tous avaient travaillé à temps complet. C'est le rapport entre le nombre d'heures rémunérées, ce qui inclut les jours de vacances, les jours fériés et autres congés rémunérés, ainsi que les heures supplémentaires prises en congé compensé, et le nombre d'heures du poste pour une année, lequel tient compte du nombre de jours ouvrables dans l'année.

Ces nombres n'incluent pas le personnel du Centre de recherche du CHU Sainte-Justine.

7.2 Gestion et le contrôle des effectifs pour l'établissement public

CHU Sainte-Justine	Comparaison sur 364 jours 2022-03-27 au 2023-03-25		
Sous-catégorie d'emploi déterminée par le SCT	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total heures rémunérées
1. Personnel d'encadrement	307 819	2 229	310 048
2. Personnel professionnel	1 230 134	13 411	1 243 545
3. Personnel infirmier	2 346 113	138 092	2 484 205
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	3 067 637	91 131	3 158 769
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	1 016 821	18 968	1 035 789
6. Étudiants et stagiaires	23 788	143	23 931
Total 2022-2023	7 992 313	263 973	8 256 286
Total 2021-2022			8 141 284

Cible 2022-2023	8 226 462
Écart	(29 824)
(Écart en %)	0,4 %

La cible en heures travaillées pour 2022-2023 a été légèrement supérieure à celle escomptée en raison d'une hausse des volumes d'activité dans certains secteurs (médecine de jour, urgence, etc.), notamment à cause de la crise des virus respiratoires qui a particulièrement affecté les enfants à l'automne 2022.



© Alexandre Champagne
Sur la photo: Caroline Lajoie

8

Ressources financières

8.1 Utilisation des ressources budgétaires et financières par programme

Dépenses par programmes-services

Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	Écart*	%**
Programmes-services						
Santé publique ***	5 568 501 \$	1,05 %	2 153 013 \$	0,39 %	(3 415 488) \$	-61,34 %
Services généraux - activités cliniques et d'aide	297 410	0,06 %	219 720 \$	0,04 %	(77 690) \$	-26,12 %
Soutien à l'autonomie des personnes âgées ****	5 039 845 \$	0,95 %	4 283 716 \$	0,78 %	(756 129) \$	-15,00 %
Déficiences physiques	32 275 963 \$	6,06 %	30 865 762 \$	5,64 %	(1 410 201) \$	-4,37 %
Déficiences intellectuelles et TSA	—	0,00 %	659 182 \$	0,12 %	659 182 \$	100,00 %
Jeunes en difficulté	968 002 \$	0,18 %	954 711 \$	0,17 %	(13 291) \$	-1,37 %
Dépendances	—	0,00 %	—	0,00 %	—	0,00 %
Santé mentale	6 287 050 \$	1,18 %	5 744 865 \$	1,05 %	(542 185) \$	-8,62 %
Santé physique *****	340 774 353 \$	64,02 %	358 059 948 \$	65,46 %	17 285 595 \$	5,07 %
Programmes soutien						
Administration *****	49 192 371 \$	9,24 %	54 346 419 \$	9,94 %	5 154 048 \$	10,48 %
Soutien aux services	38 225 630 \$	7,18 %	37 273 513 \$	6,81 %	(952 117) \$	-2,49 %
Gestion des bâtiments et des équipements	53 690 771 \$	10,09 %	52 407 318 \$	9,58 %	(1 283 453) \$	-2,39 %
Total	532 319 896 \$	100 %	546 968 167 \$	100 %	14 648 271 \$	2,75 %

* : Écart entre les dépenses de l'année antérieure et celles de l'année financière terminée.

** : Résultat de l'écart divisé par les dépenses de l'année antérieure.

*** : Baisse des dépenses liées à la lutte à une pandémie -2,8 M\$ (COVID-19)

**** : Les dépenses en hébergement du Centre de réadaptation Marie Enfant sont présentées à ce programme compte tenu qu'il n'y a pas de programme applicable pour la pédiatrie.

***** : Une augmentation de 13,6 M\$ en lien avec les produits sanguins est responsable de 79 % de l'augmentation des dépenses en santé physique.

***** : Une augmentation de 3,5 M\$ en informatique en lien avec les investissements du plan de modernisation des technologies est responsable de 69 % de l'augmentation des dépenses d'administration.

Le lecteur peut consulter les états financiers inclus dans le rapport financier annuel AS-471 publié sur le site Internet du CHU Sainte-Justine pour plus d'informations sur les ressources financières.

8.2 Équilibre budgétaire

En vertu des articles 3 et 4 de la *Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux* (RLRQ, chapitre E12.0001). L'établissement doit maintenir l'équilibre entre ses revenus et ses charges en cours d'exercice et ne doit engager aucun déficit en fin d'exercice.

Pour le présent exercice, il a réalisé un surplus de 14 972 716 \$ et par conséquent a respecté cette obligation légale.

Le surplus présenté à la page 200 du rapport financier annuel AS-471 se détaille comme suit :

Surplus du fonds d'exploitation	33 006 \$
Surplus du fonds d'immobilisations	14 939 710 \$

L'excédent des revenus sur les charges du fonds d'exploitation se répartit comme suit :

Surplus activités principales	0 \$
Surplus activités accessoires	33 006 \$
Surplus total du fonds d'exploitation	33 006 \$

L'excédent du fonds d'immobilisations est constitué d'un redressement de 14,7 M\$ suite à la modification comptable pour adopter le chapitre SP3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

8.3 Contrats de services

Contrats de services, comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril et le 31 mars

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique ¹	123	29 346 777,68 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	6	560 000,00 \$
Total des contrats de services	129	29 906 777,68 \$

¹ Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non.

² Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.



© Alexandre Champagne
Sur la photo: Mélanie Juvin

9

Ressources informationnelles

Dans un contexte de transformation des usages lié aux possibilités offertes par le numérique aux utilisateurs et aux patients, la Direction des ressources informationnelles, stratégies numériques et génie biomédical (DRISNGBM) a effectué des travaux majeurs afin d'optimiser son organisation dans le souci d'exercer une saine gouvernance, d'accélérer l'innovation et d'instaurer un processus d'amélioration continue.

La direction a réalisé ces travaux afin d'appuyer la stratégie organisationnelle de transformation numérique, de renforcer les missions qui lui sont confiées, de se positionner comme leader des technologies de l'information et d'inscrire de manière pérenne le CHU Sainte-Justine dans l'ère du numérique pour ses professionnels, ses partenaires et ses patients. En début d'année, la Direction des ressources informationnelles, stratégies numériques et génie biomédical a procédé à la mise en place d'un plan de transformation pensé en quatre étapes et aligné avec un plan d'action 100 jours.

Ce plan de transformation vise à augmenter la qualité des services en technologie de l'information (TI), en génie biomédical (GBM) et en cybersécurité, à améliorer la prise en charge des clients, à gérer les projets en étant orienté sur les résultats et à augmenter le niveau de maturité des processus de la direction.

Afin de le concrétiser, la Direction des ressources informationnelles, stratégies numériques et génie biomédical s'est dotée de principes directeurs qui orientent ses décisions (notamment, la séparation des opérations et des projets pour faire une saine gestion de la capacité de la direction, l'appui sur le cadre référentiel PLAN-BUILD-RUN et la production de données afin de pouvoir se mesurer de façon continue).

Le plan de transformation se découpe en quatre phases, soit :

- › **Phase 1** : Co-construction avec l'équipe de gestion (complétée)
- › **Phase 2** : Co-construction avec les membres du personnel (en cours)
- › **Phase 3** : Déploiement, contrôle et optimisation (en cours)
- › **Phase 4** : Mise en place d'une planification stratégique (planifiée)

La nouvelle offre de services inclura notamment la définition de la mission des services, la structure, les rôles, les responsabilités, les livrables, les profils de compétences, et plus encore. En redéfinissant son offre de service, la direction établit un équilibre entre les différentes catégories d'activités en technologie de l'information, afin d'assurer la continuité des opérations.

Enfin, en concevant et en déployant un modèle de gouvernance adapté à l'environnement du CHU Sainte-Justine, la direction contribue à soutenir l'innovation au sein de l'établissement et à assurer une priorisation optimale des efforts par la mise en place d'un portefeuille applicatif.



© Alexandre Champagne

Plan de modernisation technologique

Avec l'avènement des technologies et les transformations qui y sont associées, les patients et les familles ont des attentes élevées par rapport au niveau de service, à la manière d'un client par rapport à sa banque : une relation ouverte, instantanée, sans contrainte de support matériel, en tout lieu et en tout temps. Ces attentes sont aussi vraies pour les équipes soignantes.

Au cours la dernière année, la Direction des ressources informationnelles, stratégies numériques et génie biomédical a poursuivi la réalisation de son plan de modernisation technologique décentralisé sur deux ans, prévue pour 2022-2024. Son objectif est la mise en place d'un système de santé et de services sociaux performant et transformé par le numérique. Le plan de modernisation technologique a été produit dans une perspective d'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services. Il couvre les six sujets suivants et respecte les objectifs et directives de la Direction générale des technologies de l'information du ministère de la Santé et des Services sociaux (DGTI-MSSS) :

- › Moderniser les outils technologiques;
- › Rehausser la capacité du réseau de télécommunications;
- › Rehaussement de la cybersécurité;
- › Virage de l'infonuagique;
- › Arrimage avec les projets provinciaux prioritaires;
- › Mise en place des fondations nécessaires à l'implantation du Dossier santé numérique (DSN).

Un plan actualisé a été déposé en avril 2023 pour la deuxième année de mise en œuvre.

La réalisation et l'atteinte de ces objectifs reposeront sur le développement des ressources humaines, organisationnelles, d'infrastructure et de sécurité nécessaires pour soutenir cette vision. Les enjeux principaux de la Direction des ressources informationnelles, stratégies numériques et génie biomédical sont de pouvoir disposer d'une équipe performante et d'une grande compétence, prête en termes de qualité et de quantité à faire face à de profonds changements des disciplines informatiques liés à la transformation du numérique, ce qui requiert un fort niveau d'expertise.

Enfin, la direction s'est dotée d'une nouvelle gouvernance transversale qui lui permet de suivre les indicateurs-clés de performance et d'adopter une approche d'amélioration continue dans l'ensemble de ses départements.

Des projets en technologie de l'information au bénéfice des patients

De nombreux projets en technologie de l'information ont été menés de front en 2022-2023. Plusieurs d'entre eux ont un impact notable sur la qualité et la sécurité des soins et des services offerts aux patients et à leur famille.

Le logiciel Winvision: pour une offre de service alimentaire bonifiée

La Direction des ressources informationnelles, stratégies numériques et génie biomédical a soutenu l'équipe des services alimentaires Délipapilles dans la mise à jour du logiciel Winvision (Nutritek). Le rehaussement de ce logiciel, qui permet la gestion des services alimentaires et des menus ainsi que le service de commande aux chambres pour les patients, a donné lieu à l'ajout de certaines fonctionnalités indispensables pour les menus de l'été 2023.

Migration vers Windows 10

La direction a procédé à la migration de l'ensemble de son écosystème vers Windows 10, tel que demandé dans les 15 mesures de sécurité du ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN). Cela représente 9 200 sessions VDI, 2 000 postes de travail et ordinateurs portables et ses 351 équipements de génie biomédical. La direction a également rehaussé l'infrastructure pour s'assurer d'avoir un écosystème performant.

Cybersécurité

L'organisation poursuit son évolution, assumant son rôle de premier plan au niveau de la santé des enfants et des mères et celui de leader au niveau de la recherche. La protection des usagers ainsi que des services leur étant destinés sont au cœur des actions de l'équipe de la sécurité.

La Direction des ressources informationnelles, stratégies numériques et génie biomédical a à cœur la maîtrise de la sécurité informatique et la protection des données essentielles pour l'établissement, qui opère des

systèmes d'information critiques, et dont une majorité d'utilisateurs est composée de professionnels et d'universitaires qui évoluent dans un écosystème de plus en plus ouvert au partage des données. La gestion de données devient extrêmement sensible avec la complexité croissante des systèmes, et surtout dans un contexte où la prolifération des attaques informatiques est une réalité mondiale.

Les derniers mois ont permis de poursuivre le déploiement de la défensive 2.0, d'améliorer l'intégration avec l'équipe de cyberdéfense réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), d'aligner les priorités avec la mise en place des 15 mesures minimales exigées par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique et, enfin, de mettre en place une nouvelle équipe : le Centre opérationnel de cybersécurité (COS).

De plus, l'organisation a officialisé les rôles de sécurité provenant du nouveau cadre de gestion, soit : coordonnateur des mesures de sécurité de l'information (COMSI) et chef de la sécurité de l'information organisationnelle (CSIO).

Afin d'assurer une saine gestion de la sécurité de l'information, la direction a également procédé à un audit de posture en sécurité, en partenariat avec une firme spécialisée. Elle a également fait des tests d'intrusion pour diminuer le risque de pénétration de l'écosystème technologique.

Déploiement de Panda

La dernière année a vu la continuation du déploiement de la solution de prescription électronique PANDAWebRx au CHU Sainte-Justine à l'unité d'hémo-oncologie et de greffe de moelle osseuse. À ce jour, ce sont plus d'un million de prescriptions qui ont été émises grâce à cette application. L'année 2022-2023 seule a vu une augmentation de 39 % des prescriptions électroniques par rapport aux prescriptions papier. Aussi, ce sont plus de 3 000 bilans comparatifs des médicaments qui ont été réalisés en utilisant PANDAWebRx.

Deux autres secteurs sont en cours de travaux pour leur déploiement, soit l'urgence et le mère-enfant. Des travaux ont été entrepris parallèlement afin de ficeler les boucles de prescription et d'interfacer le prescripteur avec des systèmes tiers, notamment avec des systèmes de radiologie, le tout afin de rendre les différents processus du CHU Sainte-Justine encore plus efficaces.

Un soutien continu du Centre de service de la Direction des technologies (CSDT)

L'équipe du Centre de service de la Direction des technologies (CSDT) a commencé sa grande transformation en 2022, cette dernière se poursuivra tout au long de l'année 2023. Le Centre s'est, entre autres, doté d'un nouveau système de gestion conforme *Information Technologies Infrastructure Library* (ITIL) qui aidera grandement la direction autant au niveau de la qualité qu'au niveau de la performance et de la stabilité.

Le Centre de service de la Direction des technologies a été impliqué dans plusieurs dossiers au CHU Sainte-Justine lors de la dernière année, sa contribution à la réussite de nombreux projets est notable.

Enfin, ce sont des totaux de 38 812 appels et de 42 377 demandes de service et incidents qui ont été traités par le Centre. Il a également effectué la livraison de 1 011 portables en soutien au télétravail. La tendance observée dans les dernières années en lien avec le télétravail s'est poursuivie en 2022 et 2023, entraînant ainsi une hausse constante de l'ajout de portables et d'accès à distance pour les employés et les médecins du centre hospitalier.

Le Centre de service de la Direction des technologies continuera sa démarche de transformation au cours de la prochaine année afin de répondre aux nombreux besoins et continuera de s'adapter aux nouvelles réalités.



© Alexandre Champagne

À propos du génie biomédical (GBM)

L'équipe de l'atelier du génie biomédical (GBM) est composée de 22 techniciens et coordonnateurs techniques qui entretiennent un parc d'équipements médicaux d'une valeur approximative de 148 M\$, dont le nombre est de 16 423 actifs. L'entretien et la réparation des équipements médicaux représentent 75 % de ses activités. En procédant à l'entretien préventif d'équipements stratégiques, cette équipe assure le maintien de la performance, de la disponibilité et de la sécurité des équipements et contribue à soutenir les activités cliniques de l'établissement et de certains départements cliniques centraux tels que les laboratoires et l'imagerie médicale. Pour l'année 2022-2023, l'équipe de l'atelier du génie biomédical a procédé à un total de 7 762 interventions, notamment par l'entretien préventif de 2 984 équipements et la réparation de 4 570 équipements, en plus d'avoir réalisé des activités d'exécution de projets, de formation et de soutien. Ces interventions sont en baisse en comparaison à l'année 2021-2022 à cause notamment des entretiens des pompes volumétriques faits aux deux ans. De plus, l'équipe a participé à l'accueil et à la formation de deux stagiaires au cours de la dernière année afin de former la relève dans ce domaine.

L'équipe des conseillers en génie biomédical, composée de 12 conseillers et de 2 stagiaires, a quant à elle effectué un exercice d'élaboration du plan triennal de maintien d'actifs du parc des équipements médicaux spécialisés et a procédé à l'acquisition de 341 équipements médicaux pour une valeur de 5,2 M\$, en collaboration avec les équipes concernées. Ces nouvelles acquisitions correspondent en majorité à des remplacements d'équipements. Voici un aperçu de quelques acquisitions parmi les plus significatives et ayant un impact sur la mission d'excellence du CHU Sainte-Justine :

- › Séquenceur et extracteur d'ADN ainsi que divers équipements de laboratoire;
- › Échographes;
- › Système de surveillance automatisée de la température des réfrigérateurs & congélateurs;
- › Cœur-poumon artificiel;
- › Systèmes de télémédecine intégrés.

L'acquisition de nouveaux équipements médicaux permet de soutenir les activités de l'ensemble des secteurs, de la recherche, et plus largement la mission du CHU Sainte-Justine afin d'offrir aux patients des soins de fine pointe grâce à des nouvelles technologies performantes.

L'équipe de l'environnement clinique numérique (ECN)

L'équipe multidisciplinaire de l'environnement clinique numérique (ECN), travaille de concert avec divers acteurs du CHU Sainte-Justine afin de développer une vision commune de l'informatisation clinique. De ce fait, des stratégies ont été entreprises et des objectifs ont été ciblés afin de partager à la communauté du CHU Sainte-Justine des outils qui leur sont indispensables à la dispensation de soins dans l'ère moderne.

L'année 2022-2023 a été celle de la finalisation de la première phase de déploiement de formulaires de documentation clinique standardisée en secteur ambulatoire. Celle-ci a permis au CHU Sainte-Justine de produire plus de 350 000 documents par voie électronique et donc de réduire l'utilisation du papier de ce même ordre. L'équipe travaille en étroite collaboration avec différents professionnels cliniques de l'institution afin de personnaliser les formulaires déjà déployés et d'ainsi augmenter l'adoption de formulaires et de processus électroniques.

L'environnement clinique numérique travaille aussi à plusieurs autres projets visant l'intégration des différentes applications cliniques du CHU Sainte-Justine afin de rendre les divers processus cliniques et clinico-administratifs plus efficaces et moins demandants pour le personnel soignant, tels que diverses interfaces et plusieurs projets d'adaptation et de déploiement de solutions numériques.



© Alexandre Champagne
Sur la photo : Cedric Kakpo

10

État du suivi des réserves, commentaires et observations émis par l'auditeur indépendant

État du suivi des réserves, commentaires et observations émis par l'auditeur indépendant

Nom de l'établissement
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Code
1269-4659

Page / Idn.
140-00 /

Tous les fonds

Exercice terminé le 31 mars 2023

ÉTAT DU SUIVI DES RÉSERVES, COMMENTAIRES ET OBSERVATIONS FORMULÉS PAR L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des réserves, commentaires et observations	Année (XXXX-XXXX)	Nature	Mesures prises pour régler ou améliorer la problématique identifiée	État de la problématique au 31 mars 2021
	2	3	4	5
Rapport de l'auditeur indépendant portant sur les états financiers				
En lien avec la subvention COVID-19, l'auditeur indépendant n'a pas été en mesure d'obtenir des éléments probants en lien avec les économies de coûts. Par conséquent il n'a pu déterminer si des ajustements devaient être apportés aux revenus de subvention du MSSS.	2020-2021	0500 Réserve	Aucune	0620 Non réglé
Rapport de l'auditeur indépendant portant sur les unités de mesure et les heures travaillées et rémunérées				
Questionnaire à remplir par l'auditeur indépendant				
Une réserve figure au rapport de l'auditeur concernant la subvention du MSSS COVID-19 en lien avec les économies de coûts.	2020-2022	0520 Commentaire	Aucune	0620 Non réglé
Rapport à la gouvernance				



© Alexandre Champagne
Sur la photo: Marc Boudreau et Marie-Ève Larocque

11

Divulcation des actes répréhensibles

Divulgence d'actes répréhensibles

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations ¹	3	Sans objet	Sans objet
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ²	Sans objet	2	Sans objet
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	Sans objet	0	Sans objet
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations: Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), identifiez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.			
> Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	Sans objet	1	1
> Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	Sans objet	2	2
> Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	Sans objet	0	0
> Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	Sans objet	0	0
> Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	Sans objet	0	0
> Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	Sans objet	0	0
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations	Sans objet	0	Sans objet
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable de suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés	Sans objet	Sans objet	3
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	3	Sans objet	Sans objet
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ³	0	0	0

¹Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

²Une divulgation peut comporter plusieurs motifs, par exemple, une divulgation peut invoquer dans sa divulgation que son gestionnaire a utilisé le biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offre.

³Le transfert de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par le responsable du suivi est répertorié à ce point.



**CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIES DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CHU SAINTE-JUSTINE**

**Règlement proposé et adopté par le
Conseil d'administration**

**Le 23 novembre 2018
(rés.CA. CHUSJ.18.68)**

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE.....	3
SECTION 1. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	3
SECTION 2. — PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES DE DÉONTOLOGIE	8
SECTION 3. — CONFLIT D'INTÉRÊTS	12
SECTION 4. — APPLICATION.....	14
ANNEXE I – ENGAGEMENT ET AFFIRMATION DE L'ADMINISTRATEUR.....	19
ANNEXE II – AVIS DE BRIS DU STATUT D'INDÉPENDANCE	20
ANNEXE III – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS DE L'ADMINISTRATEUR	21
ANNEXE IV – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	22
ANNEXE V – DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS.....	23
ANNEXE VI – SIGNALEMENT D'UNE SITUATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS	24
ANNEXE VII – AFFIRMATION DE DISCRÉTION DANS UNE ENQUÊTE D'EXAMEN.....	25

PRÉAMBULE

L'administration d'un établissement public de santé et de services sociaux tel que le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (CHU Sainte-Justine) se distingue d'une organisation privée. Elle doit reposer sur un lien de confiance entre l'établissement et la population.

Une conduite conforme à l'éthique et à la déontologie doit demeurer une préoccupation constante des membres du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine pour garantir à la population une gestion transparente, intègre et de confiance des fonds publics. Le présent *Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine* en édicte donc les principes éthiques et les obligations déontologiques. La déontologie fait référence davantage à l'ensemble des devoirs et des obligations d'un administrateur. L'éthique, quant à elle, est de l'ordre du questionnement sur les grands principes de conduite à suivre, pour tout membre du conseil d'administration, et de l'identification des conséquences pour chacune des options possibles quant aux situations auxquelles ils doivent faire face. Ces choix doivent reposer, entre autres, sur une préoccupation d'une saine gouvernance dont une reddition de comptes conforme aux responsabilités dévolues à l'établissement.

Le présent *Code* s'inscrit dans le cadre de la mission, de la vision et des valeurs de l'établissement administré par le conseil d'administration.

La mission du CHU Sainte-Justine est, notamment, de dispenser des services de santé et des services sociaux de qualité, efficaces et efficaces, selon les besoins de la clientèle mère-enfant desservie, tout en tenant compte des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose. En outre, le CHU Sainte-Justine est guidé par sa vision ainsi que ses valeurs qui sont, notamment, le respect des droits des usagers, l'équité dans son offre de service, une accessibilité et une continuité des soins et des services, une vigilance quant à la qualité des soins et des services.

Plus spécifiquement, la mission du CHU Sainte-Justine est d'améliorer la santé des enfants, des adolescents et des mères du Québec en collaboration avec les partenaires du système de santé et ceux des milieux d'enseignement et de la recherche. Le CHU Sainte-Justine entend assumer pleinement chacun des six mandats découlant de sa mission universitaire : soins spécialisés et ultraspecialisés, recherche fondamentale et clinique en santé de la mère et de l'enfant, enseignement auprès des futurs professionnels de la santé et des intervenants du réseau, promotion de la santé, évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, réadaptation, adaptation et intégration sociale pour les enfants et les adolescents présentant une déficience motrice ou de langage.

De plus, le conseil d'administration du CHU Sainte-Justine met l'accent sur une reddition de comptes transparente, tant auprès des différents paliers de gouvernance qu'auprès de la population.

SECTION 1. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1. Préambule

Le préambule et les annexes font partie intégrante du présent code.

1.2. Objectifs généraux

Le présent Code a pour objectifs de dicter des règles de conduite en matière d'intégrité, d'impartialité, de loyauté, de compétence et de respect pour les membres du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine et de les responsabiliser en édictant les principes d'éthique et les règles de déontologie qui leur sont applicables. Ce Code a pour prémisses d'énoncer les obligations et devoirs généraux de chaque administrateur. Néanmoins, ce Code ne vise pas à remplacer les lois et les règlements en vigueur, ni à établir une liste exhaustive des normes à respecter et des comportements attendus des membres du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine.

Le Code d'éthique et de déontologies des membres du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine:

- a) aborde des mesures de prévention, notamment des règles relatives à la déclaration des intérêts;
- b) traite de l'identification de situations de conflit d'intérêts;
- c) régit ou interdit des pratiques reliées à la rémunération des membres;
- d) définit les devoirs et les obligations des membres même après qu'ils aient cessé d'exercer leurs fonctions;
- e) prévoit des mécanismes d'application dont la désignation des personnes chargées de son application et la possibilité de sanctions.

Tout membre du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par le présent Code ainsi que par les lois applicables. En cas de divergence, les règles les plus exigeantes applicables auront priorité.

1.3. Fondement légal

Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine repose notamment sur les dispositions suivantes :

- La disposition préliminaire et les articles 6, 7, 321 à 330 du *Code civil du Québec*.
- Les articles 3.0.4, 3.0.5 et 3.0.6 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30) et le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (RLRQ, chapitre M-30, r. 1).
- Les articles 131, 132.3, 154, 155, 174, 181.0.0.1, 235, 274 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2).
- Les articles 57, 58 et 59 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (RLRQ, chapitre O-7.2).
- *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, chapitre C-65.1).
- *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbysme* (RLRQ, chapitre T-11.011).

1.4. Définitions

Dans le présent règlement, les mots suivants signifient :

Administrateur : membre du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine, qu'il soit indépendant, désigné ou nommé;

Code : Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine élaboré par le comité de gouvernance et d'éthique et adopté par le conseil d'administration du CHU Sainte-Justine;

Comité d'examen ad hoc : comité institué par le conseil d'administration du CHU Sainte-Justine pour traiter une situation potentielle de manquement ou d'omission ou encore pour résoudre un problème dont il a été saisi et proposer un règlement;

Comité de gouvernance et d'éthique : comité de gouvernance et d'éthique du Conseil d'administration du CHU Sainte-Justine ayant pour fonctions notamment d'assurer l'application et le respect du présent Code ainsi que sa révision, au besoin;

Conflit d'intérêts : Désigne notamment, sans limiter la portée générale de cette expression, toute situation apparente, réelle ou potentielle, dans laquelle un administrateur peut risquer de compromettre l'exécution objective de ses fonctions, car son jugement peut être influencé et son indépendance affectée par l'existence d'un intérêt direct ou indirect. Les situations de conflit d'intérêts peuvent avoir trait, par exemple, à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir;

Conjoint : Une personne liée par un mariage ou une union civile ou un conjoint de fait au sens de l'article 61.1 de la *Loi d'interprétation* (RLRQ, chapitre I-16);

Conseil d'administration : conseil d'administration du CHU Sainte-Justine, tel que défini par l'article 10 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, c. O-7.2);

Entreprise : Toute forme que peut prendre l'organisation de la production de biens ou de services ou de toute autre affaire à caractère commercial, industriel, financier, philanthropique et tout regroupement visant à promouvoir des valeurs, intérêts ou opinions ou à exercer une influence;

Établissement : le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (CHU Sainte-Justine);

Famille immédiate : Aux fins de l'article 131 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (RLRQ, chapitre S-4.2) est un membre de la famille immédiate d'un membre du conseil d'administration, son conjoint, son enfant et l'enfant de son conjoint, sa mère et son père, le conjoint de sa mère ou de son père ainsi que le conjoint de son enfant ou de l'enfant de son conjoint.

Faute grave : Résulte d'un fait ou d'un ensemble de faits imputables à un administrateur et qui constituent une violation grave de ses obligations et de ses devoirs ayant pour incidence une rupture du lien de confiance avec les autres administrateurs.

Intérêt : Désigne tout intérêt de nature matérielle, financière, émotionnelle, professionnelle ou philanthropique.

LMRSS : Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2).

LSSSS : Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2).

*Personne indépendante*¹ : Tel que défini à l'article 131 de la LSSSS, une personne se qualifie comme indépendante, si elle n'a pas, de manière directe ou indirecte, de relations ou d'intérêts, notamment de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique, susceptible de nuire à la qualité de ses décisions eu égard aux intérêts de l'établissement.

Une personne est réputée ne pas être indépendante :

1° si elle est ou a été au cours des trois années précédant la date de son élection, de sa désignation, de sa nomination ou de sa cooptation à l'emploi de l'établissement ou si elle exerce ou y a exercé sa profession;

2° si un membre de sa famille immédiate est le directeur général, un directeur général adjoint, un conseiller-cadre à la direction générale ou un cadre supérieur de l'établissement;

3° si elle fournit des biens ou des services à titre onéreux dans l'établissement;

4° si elle est à l'emploi du ministère de la Santé et des Services sociaux ou de la Régie de l'assurance maladie du Québec, si elle reçoit une rémunération de cette dernière ou si elle est membre du conseil d'administration de la Régie;

5° si elle est un usager hébergé dans l'établissement.

Personne raisonnable : Processus par lequel l'individu fait une réflexion critique et pondère les éléments d'une situation afin de prendre une décision qui soit la plus raisonnable possible dans les circonstances².

Renseignements confidentiels : Une donnée ou une information dont l'accès et l'utilisation sont réservés à des personnes ou entités désignées et autorisées. Ces renseignements comprennent tout renseignement personnel, stratégique, financier, commercial, technologique ou scientifique détenu par l'établissement, ce qui inclut tout renseignement dont la divulgation peut porter préjudice à un usager, à une personne en fonction au sein de l'établissement ou à l'établissement lui-même. Toute information de nature stratégique ou autre, qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un administrateur serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque ou de compromettre la réalisation d'un projet auquel l'établissement participe.

1.5. Champ d'application

Tout administrateur est assujetti aux règles du présent Code.

¹ Sur la portée de la notion de « personne indépendante », nous vous référons au communiqué AJ2011-07 émis le 19 octobre 2011 (résumé) Ci-joint à l'Annexe VIII.

² BOISVERT, Yves, Georges A. LEGAULT, Louis C. CÔTÉ, Allison MARCHILDON et Magalie JUTRAS (2003). Raisonement éthique dans un contexte de marge de manœuvre accrue : clarification conceptuelle et aide à la décision – Rapport de recherche, Centre d'expertise en gestion des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du trésor, p. 51.

1.6. Entrée en vigueur, application et révision

Le présent document entre en vigueur au moment de son adoption par le conseil d'administration. Le comité de gouvernance et d'éthique assume la responsabilité de veiller à l'application du présent Code. Ce dernier doit faire l'objet d'une révision par le comité de gouvernance et d'éthique tous les trois ans, ou lorsque des modifications législatives ou réglementaires le requièrent, et être amendé ou abrogé par le conseil d'administration lors d'une de ses séances régulières.

1.7. Diffusion

L'établissement doit rendre le présent Code accessible au public, notamment en le publiant sur son site Internet. Il doit aussi le publier dans son rapport annuel de gestion en faisant état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par le comité d'examen *ad hoc*, des décisions prises et des sanctions imposées par le conseil d'administration ainsi que du nom des administrateurs révoqués ou suspendus au cours de l'année ou dont le mandat a été révoqué.

SECTION 2. — PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

2.1. Principes d'éthique

L'éthique fait référence aux valeurs (intégrité, impartialité, respect, compétence et loyauté) permettant de veiller à l'intérêt public. Comme administrateur cela implique le respect du droit de faire appel, entre autres, à son jugement, à l'honnêteté, à la responsabilité, à la loyauté, à l'équité et au dialogue dans l'exercice de ses choix et lors de prises de décision. L'éthique est donc utile en situation d'incertitude, lorsqu'il y a absence de règle, lorsque celle-ci n'est pas claire ou lorsque son observation conduit à des conséquences indésirables.

En plus, de ces principes éthiques, l'administrateur doit :

- Agir dans les limites des pouvoirs qui lui sont conférés, avec soin, prudence, diligence et compétence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, avec honnêteté et loyauté dans l'intérêt de l'établissement et de la population desservie.
- Remplir ses devoirs et obligations générales en privilégiant les exigences de la bonne foi.
- Témoigner d'un constant souci du respect de la vie, de la dignité humaine et du droit de toute personne de recevoir des services de santé et des services sociaux dans les limites applicables.
- Être sensible aux besoins de la population et assure la prise en compte des droits fondamentaux de la personne.
- Souscrire aux orientations et aux objectifs poursuivis, notamment l'accessibilité, la continuité, la qualité et la sécurité des soins et des services, dans le but ultime d'améliorer la santé et le bien-être de la population.
- Exercer ses responsabilités dans le respect des standards d'accès, d'intégration, de qualité, de pertinence, d'efficacité et d'efficience reconnus ainsi que des ressources disponibles.
- Participer activement et dans un esprit de concertation à la mise en œuvre des orientations générales de l'établissement.
- Contribuer, dans l'exercice de ses fonctions, à la réalisation de la mission de l'établissement et au respect des valeurs énoncées dans ce Code en mettant à profit ses aptitudes, ses connaissances, son expérience et sa rigueur.
- Assurer, en tout temps, le respect des règles en matière de confidentialité et de discrétion.

2.2. Règles de déontologie

La déontologie est un ensemble de règles juridiques de conduite dont la violation peut conduire à une sanction. On peut les retrouver dans diverses lois ou règlements cités à l'article 3 du présent Code. Ces devoirs et règles déontologiques indiquent aux administrateurs ce qui est prescrit et proscrit.

Ainsi, l'administrateur doit notamment :

2.3. Disponibilité et compétence

- Être disponible pour remplir ses fonctions en étant assidu aux séances du conseil d'administration, et ce, selon les modalités précisées au *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine*.
- Prendre connaissance des dossiers et prendre une part active aux délibérations et aux décisions.
- Favoriser l'esprit de collaboration.
- S'acquitter de sa fonction en mettant à contribution ses connaissances, ses habilités et son expérience, et ce, au bénéfice de ses collègues et de la population.
- Agir dans les limites des pouvoirs qui lui sont conférés avec soin et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable, et dans l'intérêt de l'établissement.

2.4. Respect et loyauté

- Respecter les dispositions des lois, règlements, normes, politiques, procédures applicables ainsi que les devoirs et obligations générales de ses fonctions selon les exigences de la bonne foi.
- Agir de manière courtoise et entretenir des relations fondées sur le respect, la coopération, le professionnalisme et l'absence de toute forme de discrimination.
- Respecter les règles qui régissent le déroulement des séances du conseil d'administration, particulièrement celles relatives à la répartition du droit de parole et à la prise de décision, la diversité des points de vue en la considérant comme nécessaire à une prise de décision éclairée ainsi que toute décision, et ce, malgré sa dissidence.
- Respecter toute décision du conseil d'administration, malgré sa dissidence, en faisant preuve de réserve et de solidarité à l'occasion de tout commentaire public concernant les décisions prises.

2.5. Impartialité

- Se prononcer sur les propositions en exerçant son droit de vote de la manière la plus objective possible. À cette fin, il ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement à son vote ou à quelque décision que ce soit.
- Placer les intérêts de l'établissement avant tout intérêt personnel ou professionnel.

2.6. Transparence

- Exercer ses responsabilités avec transparence, notamment en appuyant ses recommandations sur des informations objectives et suffisantes.
- Partager avec les administrateurs, toute information utile ou pertinente aux prises de décision.

2.7. Discrétion et confidentialité

- Faire preuve, sous réserve des dispositions législatives, de discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions ou à l'occasion de celles-ci.

- Faire preuve de prudence et de retenue pour toute information dont la communication ou l'utilisation pourrait nuire aux intérêts de l'établissement, constituer une atteinte à la vie privée d'une personne ou conférer, à une personne physique ou morale, un avantage indu.
- Préserver la confidentialité des délibérations du conseil d'administration qui ne sont pas publiques, de même que les positions défendues, les votes des administrateurs ainsi que toute autre information qui exige le respect de la confidentialité, tant en vertu d'une loi que selon une décision du conseil d'administration.
- S'abstenir d'utiliser des informations confidentielles obtenues dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions à son avantage personnel, à celui d'autres personnes physiques ou morales ou à celui d'un groupe d'intérêts. Cette obligation n'a pas pour effet d'empêcher un administrateur représentant ou lié à un groupe particulier de le consulter ni de lui faire rapport, sauf si l'information est confidentielle suivant la loi ou si le conseil d'administration exige le respect de la confidentialité.

2.8. Considérations politiques

- Prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations politiques partisans.

2.9. Relations publiques

- Respecter les règles applicables au sein de l'établissement à l'égard de l'information, des communications, de l'utilisation des médias sociaux et des relations avec les médias, entre autres, en ne s'exprimant pas auprès des médias ou sur les médias sociaux s'il n'est pas autorisé par celles-ci.

2.10. Charge publique

- Informer le conseil d'administration de son intention de présenter sa candidature à une charge publique électorale.
- Démissionner immédiatement de ses fonctions lorsqu'il est élu à une charge publique à temps plein. Il doit démissionner si sa charge publique est à temps partiel et qu'elle est susceptible de l'amener à enfreindre son devoir de réserve et/ou le placer en conflit d'intérêts.

2.11. Biens et services de l'établissement

- Utiliser les biens, les ressources et les services de l'établissement selon les modalités d'utilisation déterminées par le conseil d'administration. Il ne peut confondre les biens de l'établissement avec les siens. Il ne peut les utiliser à son profit ou au profit d'un tiers, à moins qu'il ne soit dûment autorisé à le faire. Il en va de même des ressources et des services mis à sa disposition par l'établissement, et ce, conformément aux modalités d'utilisation reconnues et applicables à tous.
- Ne recevoir aucune rémunération autre que celle prévue par la loi pour l'exercice de ses fonctions. Toutefois, les administrateurs ont droit au remboursement des dépenses effectuées dans l'exercice de leurs fonctions, aux conditions et dans la mesure que détermine le gouvernement.

2.12. Avantages et cadeaux

- Ne pas solliciter, accepter ou exiger, dans son intérêt ou celui d'un tiers, ni verser ou s'engager à verser à un tiers, directement ou indirectement, un cadeau, une marque

d'hospitalité ou tout avantage ou considération lorsqu'il lui est destiné ou susceptible de l'influencer dans l'exercice de ses fonctions ou de générer des attentes en ce sens. Tout cadeau ou marque d'hospitalité doit être retourné au donateur.

2.13. Interventions inappropriées

- S'abstenir d'intervenir dans le processus d'embauche du personnel.
- S'abstenir de manœuvrer pour favoriser des proches ou toute autre personne physique ou morale.
- S'abstenir de toute activité de lobbysme au sens de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbysme* (RLRQ, chapitre T-11.011).
- S'abstenir d'exercer toute autorité individuelle sur quelque dirigeant ou employé de l'établissement.
- S'abstenir d'entraver de quelque façon que ce soit le comité d'examen *ad hoc*

SECTION 3. – CONFLIT D'INTÉRÊTS

- 3.1.** L'administrateur ne peut exercer ses fonctions dans son propre intérêt ni dans celui d'un tiers. Il doit prévenir tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts et éviter de se placer dans une situation qui le rendrait inapte à exercer ses fonctions. Il est notamment en conflit d'intérêts lorsque les intérêts en présence sont tels qu'il peut être porté à préférer certains d'entre eux au détriment de l'établissement ou y trouver un avantage direct ou indirect, actuel ou éventuel, personnel ou en faveur d'un tiers.
- 3.2.** Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, l'administrateur doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions en évitant des intérêts incompatibles. Il en est de même lorsqu'un intérêt échoit à un administrateur par succession ou donation. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code. Il ne doit exercer aucune forme d'influence auprès des autres administrateurs.
- 3.3.** L'administrateur doit s'abstenir de participer aux délibérations et décisions lorsqu'une atteinte à son objectivité, à son jugement ou à son indépendance pourrait résulter notamment de relations personnelles, familiales, sociales, professionnelles ou d'affaires. De plus, les situations suivantes peuvent, notamment, constituer des conflits d'intérêts :
- a) avoir directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
 - b) avoir directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de l'établissement;
 - c) obtenir ou être sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du conseil d'administration;
 - d) avoir une réclamation litigieuse auprès de l'établissement;
 - e) se laisser influencer par des considérations extérieures telles que la possibilité d'une nomination ou des perspectives ou offres d'emploi.
- 3.4.** L'administrateur doit déposer et déclarer par écrit au conseil d'administration les intérêts financiers qu'il détient, autres qu'une participation à l'actionnariat d'une entreprise qui ne lui permet pas d'agir à titre d'actionnaire de contrôle, dans les personnes morales, sociétés ou entreprises commerciales qui ont conclu des contrats de service ou sont susceptibles d'en conclure avec l'établissement en remplissant le formulaire *Déclaration des intérêts de l'administrateur* de l'annexe III. De plus, il doit s'abstenir de siéger au conseil d'administration et de participer à toute délibération ou à toute décision lorsque cette question d'intérêt est débattue.
- 3.5.** L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans une personne morale ou auprès d'une personne physique qui met en conflit son intérêt personnel, celui du conseil d'administration ou de l'établissement qu'il administre doit, sous peine de déchéance de sa charge, dénoncer par écrit son intérêt au conseil d'administration en remplissant le formulaire *Déclaration de conflit d'intérêts* de l'annexe V du présent Code.

- 3.6.** L'administrateur qui est en situation de conflits d'intérêts réel, potentiel ou apparent à l'égard d'une question soumise lors d'une séance doit sur-le-champ déclarer cette situation et celle-ci sera consignée au procès-verbal. Il doit se retirer lors des délibérations et de la prise de décision sur cette question.
- 3.7.** La donation ou le legs fait à l'administrateur qui n'est ni le conjoint, ni un proche du donateur ou du testateur, est nulle, dans le cas de la donation ou , sans effet, dans le cas du legs, si cet acte est posé au temps où le donateur ou le testateur y est soigné ou y reçoit des services.
- 3.8.** Toute personne, lorsqu'elle a un motif sérieux de croire qu'un administrateur est en situation de conflit d'intérêts, et ce, même de façon ponctuelle ou temporaire, doit signaler cette situation, sans délai, au président du conseil d'administration, ou si ce dernier est concerné, au président-directeur général. Pour signaler cette situation, cette personne doit remplir le formulaire de l'Annexe VI du présent Code. Le président du conseil d'administration ou, le cas échéant, le président-directeur général, transmet ce formulaire au comité de gouvernance et d'éthique. Le comité de gouvernance et d'éthique peut recommander l'application de mesures préventives ou la tenue d'une enquête par le comité d'examen *ad hoc*.

SECTION 4. – APPLICATION

4.1. Adhésion au Code d'éthique et de déontologie

Chaque administrateur s'engage à reconnaître et à s'acquitter de ses responsabilités et de ses fonctions au mieux de ses connaissances et à respecter le présent Code ainsi que les lois applicables.

Dans les soixante (60) jours de l'adoption du présent Code par le conseil d'administration, chaque administrateur doit produire le formulaire *Engagement et affirmation de l'administrateur* de l'annexe I. Tout nouvel administrateur doit aussi le faire dans les soixante (60) jours suivant son entrée en fonction. Cet engagement devra également être renouvelé annuellement par tous les administrateurs.

En cas de doute sur la portée ou sur l'application d'une disposition du présent Code, il appartient à l'administrateur de consulter le comité de gouvernance et d'éthique.

4.2. Comité de gouvernance et d'éthique

En matière d'éthique et de déontologie, le comité de gouvernance et d'éthique a, entre autres, pour fonctions de :

- a) élaborer un Code d'éthique et de déontologie des administrateurs conformément à l'article 3.0.4 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*;
- b) voir à la diffusion et à la promotion du présent Code auprès des administrateurs;
- c) informer les administrateurs du contenu et des modalités d'application du présent Code;
- d) conseiller les administrateurs sur toute question relative à l'application du présent Code;
- e) assurer le traitement des déclarations de conflits d'intérêts et fournir aux administrateurs qui en font la demande des avis sur ces déclarations;
- f) réviser, au besoin, le présent Code et soumettre toute modification au conseil d'administration pour adoption;
- g) évaluer périodiquement l'application du présent Code et faire des recommandations au conseil d'administration, le cas échéant;
- h) retenir les services de ressources externes, si nécessaire, afin d'examiner toute problématique qui lui est présentée par le conseil d'administration;
- i) assurer l'analyse de situations de manquement à la loi ou au présent Code et faire rapport au conseil d'administration.

Comme ce sont les membres du comité de gouvernance et d'éthique qui édictent les règles de conduite, ils ne devraient pas être confrontés à les interpréter, dans un contexte disciplinaire. Si tel était le cas, cela pourrait entacher le processus disciplinaire en introduisant un biais potentiellement défavorable à l'administrateur en cause. C'est pourquoi, il est proposé de mettre en place un « comité d'examen *ad hoc* » afin de résoudre le problème ou de proposer un règlement, à la discrétion du conseil d'administration.

4.3. Comité d'examen *ad hoc*

- 4.3.1. Le comité de gouvernance et d'éthique forme au besoin, un comité d'examen *ad hoc* composé d'au moins trois (3) personnes. Une de ces personnes doit posséder des compétences appliquées en matière de déontologie et de réflexion éthique. Le comité peut être composé d'administrateurs ou de ressources externes ayant des compétences spécifiques, notamment en matière juridique.
- 4.3.2. Un membre du comité d'examen *ad hoc* ne peut agir au sein du comité s'il est impliqué directement ou indirectement dans une affaire qui est soumise à l'attention du comité.
- 4.3.3. Le comité d'examen *ad hoc* a pour fonctions de :
- a) faire enquête, à la demande du comité de gouvernance et d'éthique, sur toute situation impliquant un manquement présumé par un administrateur, aux règles d'éthique et de déontologie prévues par le présent Code;
 - b) déterminer, à la suite d'une telle enquête, si un administrateur a contrevenu ou non au présent Code;
 - c) faire des recommandations au conseil d'administration sur la mesure qui devrait être imposée à un administrateur fautif.
- 4.3.4. La date d'entrée en fonction, la durée du mandat des membres du comité d'examen *ad hoc* de même que les conditions du mandat sont fixées par le comité de gouvernance et d'éthique.
- 4.3.5. Si le comité d'examen *ad hoc* ne peut faire ses recommandations au comité de gouvernance et d'éthique avant l'échéance du mandat de ses membres, le comité de gouvernance et d'éthique peut, le cas échéant, prolonger la durée du mandat pour la durée nécessaire à l'accomplissement de ce dernier. La personne qui fait l'objet de l'enquête en est informée par écrit.

4.4. Processus disciplinaire

- 4.4.1. Tout manquement ou omission concernant un devoir ou une obligation prévue dans le Code constitue un acte dérogatoire et peut entraîner une mesure, le cas échéant.
- 4.4.2. Le comité de gouvernance et d'éthique saisit le comité d'examen *ad hoc*, lorsqu'une personne a un motif sérieux de croire qu'un administrateur a pu contrevenir au présent document, en transmettant le formulaire *Signalement d'une situation de conflit d'intérêts* de l'annexe VI rempli par cette personne.
- 4.4.3. Le comité d'examen *ad hoc* détermine, après analyse, s'il y a matière à enquête. Dans l'affirmative, il notifie à l'administrateur concerné les manquements reprochés et la référence aux dispositions pertinentes du Code. La notification l'informe qu'il peut, dans un délai de trente (30) jours, fournir ses observations par écrit au comité d'examen *ad hoc* et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement au(x) manquement(s) reproché(s). Il doit, en tout temps, répondre avec diligence à toute communication ou demande qui lui est adressée par le comité d'examen *ad hoc*.
- 4.4.4. L'administrateur est informé que l'enquête qui est tenue à son sujet est conduite de manière confidentielle afin de protéger, dans la mesure du possible, l'anonymat de la

personne à l'origine de l'allégation. Dans le cas où il y aurait un bris de confidentialité, l'administrateur concerné ne doit pas communiquer avec la personne qui a demandé la tenue de l'enquête. Les personnes chargées de faire l'enquête sont tenues de remplir le formulaire *Affirmation de discrétion dans une enquête d'examen* de l'annexe VII.

- 4.4.5. Tout membre du comité d'examen *ad hoc* qui enquête doit le faire dans le respect des principes de justice fondamentale, dans un souci de confidentialité, de discrétion, d'objectivité et d'impartialité. Il doit être indépendant d'esprit et agir avec une rigueur et prudence.
- 4.4.6. Le comité d'examen *ad hoc* doit respecter les règles d'équité procédurale en offrant à l'administrateur concerné une occasion raisonnable de connaître la nature du reproche, de prendre connaissance des documents faisant partie du dossier du comité d'examen *ad hoc*, de préparer et de faire ses représentations écrites ou verbales. Si, à sa demande, l'administrateur est entendu par le comité d'examen *ad hoc*, il peut être accompagné d'une personne de son choix. Toutefois, elle ne peut pas participer aux délibérations ni à la décision du conseil d'administration.
- 4.4.7. Ne peuvent être poursuivies en justice en raison d'actes accomplis de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions, les personnes et les autorités qui sont chargées de faire enquête relativement à des situations ou à des allégations de comportements susceptibles d'être dérogatoires à l'éthique ou à la déontologie, ainsi que celles chargées de déterminer ou d'imposer les sanctions appropriées.
- 4.4.8. Le comité d'examen *ad hoc* transmet son rapport au comité de gouvernance et d'éthique, au plus tard dans les soixante (60) jours suivant le début de son enquête. Ce rapport est confidentiel et doit comprendre :
 - a) un état des faits reprochés;
 - b) un résumé des témoignages et des documents consultés incluant le point de vue de l'administrateur visé;
 - c) une conclusion motivée sur le bien-fondé ou non de l'allégation de non-respect du Code;
 - d) une recommandation motivée sur la mesure à imposer, le cas échéant.
- 4.4.9. Sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, à huis clos, le conseil d'administration se réunit pour décider de la mesure à imposer à l'administrateur concerné. Avant de décider de l'application d'une mesure, le conseil doit l'aviser et lui offrir de se faire entendre.
- 4.4.10. Le conseil d'administration peut relever provisoirement de ses fonctions l'administrateur à qui l'on reproche un manquement, afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave. S'il s'agit du président-directeur général, le président du conseil d'administration doit informer immédiatement le ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 4.4.11. Toute mesure prise par le conseil d'administration doit être communiquée à l'administrateur concerné. Toute mesure qui lui est imposée, de même que la décision de

le relever de ses fonctions, doivent être écrites et motivées. Lorsqu'il y a eu manquement, le président du conseil d'administration en informe le président-directeur général ou le Ministre, selon la gravité du manquement.

4.4.12. Cette mesure peut être, selon la nature et la gravité du manquement, un rappel à l'ordre, une réprimande, une suspension d'une durée maximale de trois (3) mois ou une révocation de son mandat. Le conseil d'administration peut également recommander à l'administrateur concerné de suivre une formation sur l'éthique et la déontologie. Si la mesure est une révocation de mandat, le président du conseil d'administration en informe le ministre de la Santé et des Services sociaux.

4.4.13. Le secrétaire du conseil d'administration conserve tout dossier relatif à la mise en œuvre du présent Code, de manière confidentielle, pendant toute la durée fixée par le calendrier de conservation adopté par l'établissement et conformément aux dispositions de la *Loi sur les archives* (RLRQ, chapitre A-21.1).

4.5. Notion d'indépendance

L'administrateur, qu'il soit indépendant, désigné ou nommé, doit dénoncer par écrit au conseil d'administration, dans les plus brefs délais, toute situation susceptible d'affecter son statut. Il doit transmettre au conseil d'administration le formulaire *Avis de bris du statut d'indépendance* de l'annexe II du présent Code, au plus tard dans les trente (30) jours suivant la présence d'une telle situation.

4.6. Obligations en fin du mandat

L'administrateur doit, après la fin de son mandat :

- Respecter la confidentialité de tout renseignement, débat, échange et discussion dont il a eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions.
- Se comporter de manière à ne pas tirer d'avantages indus, en son nom personnel ou pour le compte d'autrui, de ses fonctions antérieures d'administrateur.
- Ne pas agir, en son nom personnel ou pour le compte d'autrui, relativement à une procédure, à une négociation ou à toute autre situation pour laquelle il a participé et sur laquelle il détient des informations non disponibles au public.
- S'abstenir de solliciter un emploi auprès de l'établissement pendant son mandat et dans l'année suivant la fin de son mandat, à moins qu'il ne soit déjà à l'emploi de l'établissement. Si un cas exceptionnel se présentait, il devra être présenté au conseil d'administration.

ANNEXES

Annexe I – Engagement et affirmation de l'administrateur

Je, soussigné, _____ [prénom et nom en lettres moulées],
membre du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine, déclare avoir pris connaissance du
Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du CHU Sainte-
Justine, adopté par le conseil d'administration le _____ [date d'adoption], en
comprendre le sens et la portée, et me déclare lié par chacune des dispositions tout comme s'il
s'agissait d'un engagement contractuel de ma part envers le CHU Sainte-Justine.
Dans cet esprit, j'affirme solennellement remplir fidèlement, impartialement, honnêtement au
meilleur de ma capacité et de mes connaissances, tous les devoirs de ma fonction et d'en
exercer de même tous les pouvoirs.

J'affirme solennellement que je n'accepterai aucune somme d'argent ou considération
quelconque, pour ce que j'aurai accompli dans l'exercice de mes fonctions, autre que la
rémunération et le remboursement de mes dépenses allouées conformément à la loi. Je
m'engage à ne révéler et à ne laisser connaître, sans y être autorisé par la loi, aucun
renseignement ni document de nature confidentielle dont j'aurai connaissance, dans l'exercice
de mes fonctions.

En foi de quoi, j'ai _____ [prénom et nom en lettres moulées], pris
connaissance du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du conseil
d'administration du CHU Sainte-Justine et je m'engage à m'y conformer.

Signature

Date [aaaa-mm-jj]

Lieu

Nom du commissaire à l'assermentation

Signature

Annexe II – Avis de bris du statut d'indépendance

Je, soussigné, _____ [*prénom et nom en lettres moulées*], déclare par la présente, croire être dans une situation susceptible d'affecter mon statut de membre indépendant au sein du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine due aux faits suivants :

Signature de l'administrateur

Date [*aaaa-mm-jj*]

Lieu

Annexe III – Déclaration des intérêts de l’administrateur

Je, _____ [prénom et nom en lettres moulées],
 membre du conseil d’administration du CHU Sainte-Justine, déclare les éléments suivants :

1. Intérêts financiers

- Je ne détiens pas d’intérêts financiers dans une personne morale, société ou entreprise commerciale.
- Je détiens des intérêts financiers, autres qu’une participation à l’actionariat d’une entreprise qui ne me permet pas d’agir à titre d’actionnaire de contrôle, dans les personnes morales, sociétés ou entreprises commerciales identifiées ci-après [nommer les personnes morales, sociétés ou entreprises concernées] :

2. Titre d’administrateur

- Je n’agis pas à titre d’administrateur d’une personne morale, d’une société, d’une entreprise ou d’un organisme à but lucratif ou non, autre que mon mandat comme membre du conseil d’administration du CHU Sainte-Justine.
- J’agis à titre d’administrateur d’une personne morale, d’une société, d’une entreprise ou d’un organisme à but lucratif ou non, identifié ci-après, autre que mon mandat comme membre du conseil d’administration du CHU Sainte-Justine.
 [nommer les personnes morales, sociétés, entreprises ou organismes concernés]:

3. Emploi

J’occupe les emplois suivants :

Fonction	Employeur

Je me déclare lié par l’obligation de mettre cette déclaration à jour aussitôt que ma situation le justifie et je m’engage, sous peine de déchéance de ma charge, à m’abstenir de siéger au conseil d’administration du CHU Sainte-Justine et de participer à toute délibération ou décision lorsqu’une question portant sur l’entreprise dans laquelle j’ai des intérêts personnels est débattue.

En foi de quoi, j’ai pris connaissance du Code d’éthique et de déontologie des membres du conseil d’administration du CHU Sainte-Justine et m’engage à m’y conformer.

Signature

Date [aaaa-mm-jj]

Lieu

Annexe IV – Déclaration des intérêts du président-directeur général

Je, _____ [prénom et nom en lettres moulées],
président-directeur général et membre d'office du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine, déclare les éléments suivants :

1. Intérêts financiers

- Je ne détiens pas d'intérêts financiers dans une personne morale, société ou entreprise commerciale.
- Je détiens des intérêts financiers, autres qu'une participation à l'actionnariat d'une entreprise qui ne me permet pas d'agir à titre d'actionnaire de contrôle, dans les personnes morales, sociétés ou entreprises commerciales identifiées ci-après [nommer les personnes morales, sociétés ou entreprises concernées] :

2. Titre d'administrateur

- Je n'agis pas à titre d'administrateur d'une personne morale, d'une société, d'une entreprise ou d'un organisme à but lucratif ou non, autre que mon mandat comme membre du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine.
- J'agis à titre d'administrateur d'une personne morale, d'une société, d'une entreprise ou d'un organisme à but lucratif ou non, identifié ci-après, autre que mon mandat comme membre du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine. [nommer les personnes morales, sociétés, entreprises ou organismes concernés]:

3. Emploi

« Le président-directeur général et le président-directeur général adjoint d'un centre intégré de santé et de services sociaux ou d'un établissement non fusionné doivent s'occuper exclusivement du travail de l'établissement et des devoirs de leur fonction.

Ils peuvent toutefois, avec le consentement du ministre, exercer d'autres activités professionnelles qu'elles soient ou non rémunérées. Ils peuvent aussi exercer tout mandat que le ministre leur confie. » (art. 37, RLRQ, chapitre O-7.2).

Je me déclare lié par l'obligation de mettre cette déclaration à jour aussitôt que ma situation le justifie et je m'engage, sous peine de déchéance de ma charge, à m'abstenir de siéger au conseil d'administration du CHU Sainte-Justine et de participer à toute délibération ou décision lorsqu'une question portant sur l'entreprise dans laquelle j'ai des intérêts personnels est débattue.

En foi de quoi, j'ai pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine et m'engage à m'y conformer.

Signature

Date [aaaa-mm-jj]

Lieu

Annexe V – Déclaration de conflit d'intérêts

Je, soussigné, _____ [prénom et nom en lettres moulées], membre du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine déclare par la présente, croire être en conflit d'intérêts en regard des faits suivants :

Signature de l'administrateur

Date [aaaa-mm-jj]

Lieu

Annexe VI – Signalement d’une situation de conflits d’intérêts

Je, soussigné, _____ [prénom et nom en lettres moulées], estime que l’administrateur suivant : _____, est en situation de conflit d’intérêts apparent, réel ou potentiel en regard des faits suivants :

Je demande que le conseil d’administration adresse ce signalement au comité de gouvernance et d’éthique pour analyse et recommandation, et je comprends que certaines informations fournies dans ce formulaire constituent des renseignements personnels protégés par la *Loi sur l’accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Je consens à leur utilisation aux seules fins d’examiner s’il existe ou non une situation de conflit d’intérêts apparent, réel ou potentiel.

Signature

Date [aaaa-mm-jj]

Lieu

Annexe VII – Affirmation de discrétion dans une enquête d'examen

Je, soussigné, _____ [prénom et nom en lettres moulées], affirme solennellement que je ne révélerai et ne ferai connaître, sans y être autorisé par la loi, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de mes fonctions.

Signature

Date [aaaa-mm-jj]

Lieu

